This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ICHELIN

E (1914-1918)

S

POMPELLE

de.

ama,

ire,

T-FERRAND

LONDON.

N. J., U.S.A.

de la vente des présents

tion Française" (Alliance

PARIS.

Reims

SAVOY HOTEL
53, Bd de la République
Tél. 3:71

CLARIDGE HOTEL
37, Bd de la République
Tél. 3.22

ANNEXE DU GRAND HOTEL
50, Rue Clovis
Tél. 1.25

HOTEL DU NORD
73 et 75, Place d'Erlon
Tél. 6.14

HOTEL DE CHAMPAGNE
47, Bd de la République
Tél. 5 74

HOTEL CONTINENTAL
93, Place d'Erlon
Tél. 1.47

HOTEL ROYAL
95, Bd de la République

[illegible] s'est créé pour [illegible] des champs de bataille [illegible] des voyageurs, leur indi- [illegible] loger en toute confiance, [illegible] chambres disponibles [illegible] Le Syndicat répond à [illegible] nant Reims et les en- [illegible] tracer des itinéraires, [illegible] champs de bataille, [illegible] juste prix.

[illegible] faites par le Syndicat [illegible] soit très modique, dont [illegible] reconstruction de la ville [illegible] sur les visiteurs dans [illegible] vention du Syndicat de [illegible] nomie réelle et notable.

[illegible] ments, organisation) : [illegible] Initiative établi au [illegible] s), 19, Boulevard [illegible] Square Colbert.

VOTRE INDISPENSABLE AUXILIAIRE :

La Carte Michelin

En vente chez les Libraires et chez les Stockistes de Michelin.

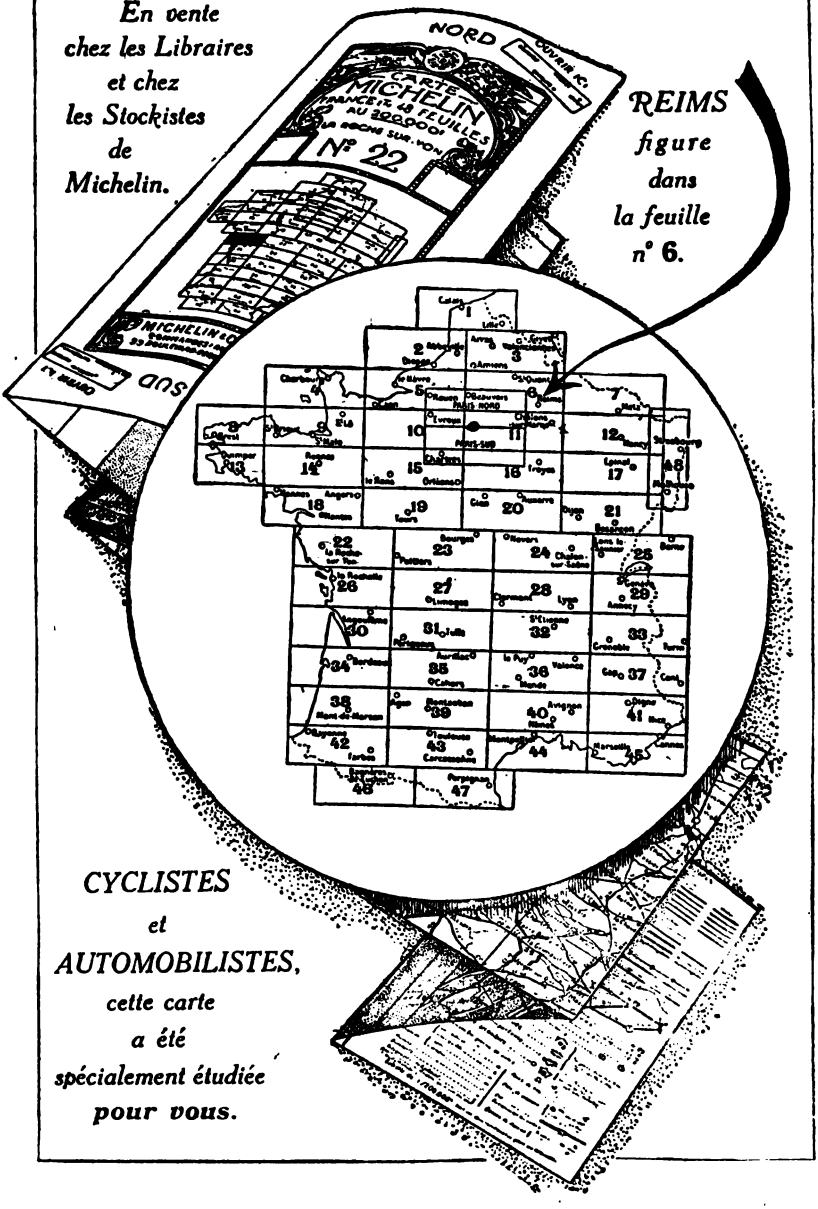

REIMS figure dans la feuille n° 6.

CYCLISTES et AUTOMOBILISTES, cette carte a été spécialement étudiée ***pour vous.***

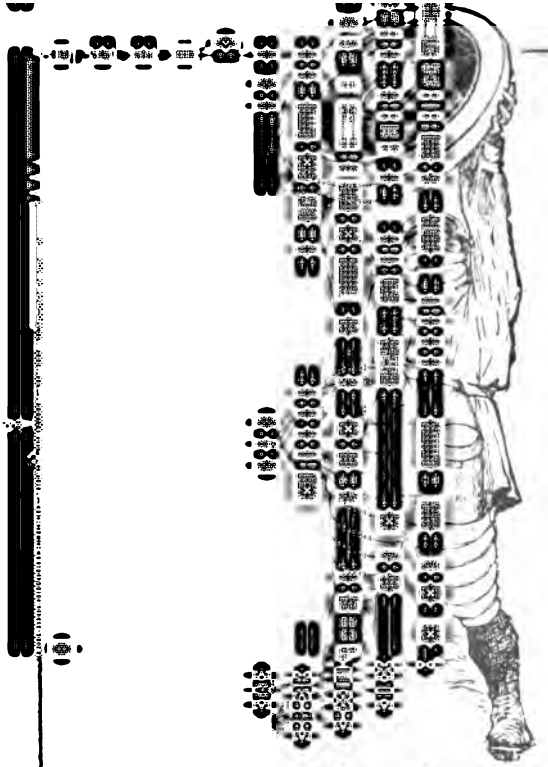

Une chaussure de roue amovible :

La "Roue Michelin"

Dans le Système métrique ;

Un pneu usé en 1 heure se remplace en 3 minutes.

Dans les Pays

Elle a été employée sur les routes du front.

Dans les Cas

Elle supporte la charge des élégantes carrosseries.

Dans le Système métrique,

Elle prolonge la vie du pneu en le refroidissant.

ELLE EST LA MOINS CHÈRE

[illegible] OMPELLE

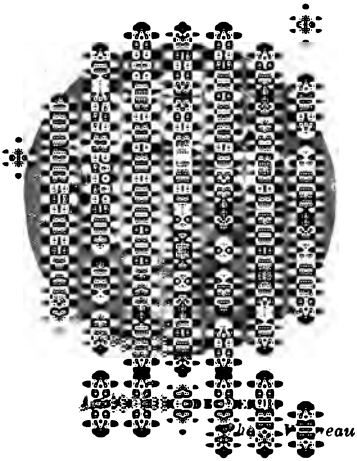

(Dessin de Vereau.)

[illegible] CLERMONT-FERRAND

Copyright by [illegible] 1920

[illegible] reproduction totale ou partielle

10-6-56

REIMS

HISTOIRE POLITIQUE

Reims est une des plus vieilles villes de France, si vieille que des récits légendaires, renchérissant les uns sur les autres, en ont fait remonter la fondation, tantôt à 1440 ans après le Déluge, tantôt au siège de Troie. Placée au carrefour des voies naturelles entre la Belgique et la Bourgogne, entre le Bassin parisien et la Lorraine, c'est-à-dire entre des régions politiques longtemps différentes et des contrées à ressources commerciales variées, elle fut à la fois *ville-oppidum* et *ville-marché*. Sa position militaire et commerciale la destinait à être de bonne heure une grande ville.

Elle tire vraisemblablement son nom de la nation des Remi qui occupaient à peu près le territoire des départements actuels de la Marne et des Ardennes et étaient des clients des Suessions (Soissons) avant la conquête romaine. Elle était déjà une ville florissante, sous le nom de *Durocortorum*, quand César conquit la Gaule. Elle s'affranchit de la tutelle des Suessions en acceptant la domination romaine. Quand les Belges se soulevèrent en 57, les Remi restèrent fidèles à César et reçurent le titre « d'amis du peuple romain » ; ils ne prirent pas davantage part au soulèvement général de la Gaule en 52. Sous l'Empire, elle fut, avec Trèves, un des grands foyers de la culture latine en Gaule-Belgique. Devenue « ville fédérée », elle garda ses institutions et son sénat. Résidence recherchée par les gouverneurs romains, elle s'embellit de villas somptueuses, de monuments magnifiques et devint bientôt une des villes les plus prospères de la Gaule. Au début des invasions germaniques elle se resserre, se transforme en ville de guerre. Sous Dioclétien, elle est capitale de la Belgique Seconde.

D'après la tradition, l'Évangile aurait été introduit à Reims par saint Sixte et par saint Sinice, les premiers évêques de la Cité. En tout cas, dès le IIIe siècle, le christianisme y apparaît d'une façon certaine ; un évêque de Reims figure au Concile d'Arles en 314. La conversion de quelques grands personnages romains, comme le consul Jovin, favorise les progrès du christianisme.

Au Ve siècle, quand Rome, occupée ailleurs, ne peut plus contenir les Barbares, les invasions compromettent le développement de la Cité. La conquête franque est pour elle le début d'une prospérité nouvelle. En 486, après la victoire de Soissons, Clovis entre en relations avec saint Remi, qui avait été élu évêque de Reims en 459, à l'âge de vingt-deux ans et dont le long épiscopat de soixante-quatorze années est peut-être unique dans l'histoire. En 496, le jour de Noël, saint Remi, qui avait préparé le mariage de Clovis avec une princesse chrétienne, Clotilde, baptise de ses propres mains le roi franc, dans la Cathédrale. Cet événement considérable se produisit bien à Reims et non à Tours, comme a voulu en vain le démontrer un érudit allemand, M. Krusch.

Sous les Mérovingiens et les Carolingiens, l'histoire de Reims se confond avec celle de la monarchie. On se dispute sa possession comme celle du trône. La ville est mêlée à des luttes dont elle souffre, sans perdre de son prestige religieux. Pépin le Bref et le pape Étienne III, Charlemagne et le pape Léon III s'y rencontrent en des entrevues célèbres. Quand les Carolingiens restaurent la hiérarchie religieuse,

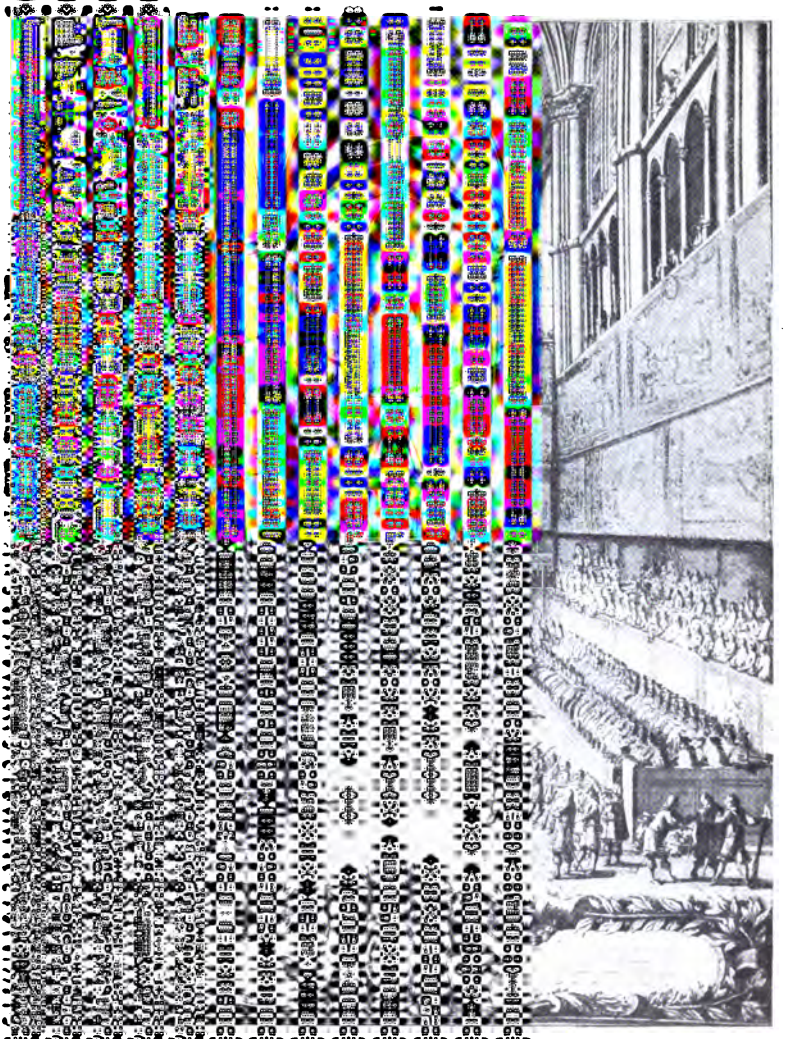

[illegible] CATHÉDRALE DE REIMS

[illegible] d'une grande assis- [illegible] dignitaires du royaume, [illegible] s'y pressaient. Des tri- [illegible] croisillons du transept [illegible] allait, processionnelle- [illegible] Sainte Ampoule, que lui [illegible] tour à l'autel, le prélat [illegible] lui faisant les onctions

Reims devient une des vingt-deux métropoles de l'Empire ; depuis Charlemagne, l'archevêque de Reims règne sur douze évêchés : les cités de l'ancienne province romaine de Belgique Seconde.

Du IXe au XIe siècle, l'histoire de Reims est celle de son église. Les comtes de Vermandois, les sires de Coucy, les archevêques s'en disputent et s'en partagent la possession temporelle qui, finalement, échoit aux archevêques au XIe siècle. Devenus comtes, avec droit de battre monnaie, depuis 940, princes temporels puissants, les archevêques jouent un grand rôle politique pendant les luttes entre les princes carolingiens. Sous Charles le Chauve, l'archevêque Hincmar se fait le protecteur de la royauté affaiblie ; en 858, il empêche Louis le Germanique de déposer son neveu et de devenir roi de France. En 987, un autre archevêque, Adalbéron, à l'Assemblée de Senlis, fait écarter du trône l'héritier légitime, Charles de Lorraine, et favorise l'élection de Hugues Capet. Avec les Capétiens, si Paris devient la capitale politique de la France, Reims devient la métropole religieuse du royaume.

Depuis que Louis le Pieux s'est fait sacrer empereur dans la Cathédrale par le pape Étienne IV, en 816, il est admis que tout nouveau roi doit être sacré par le successeur de saint Remi.

Au XIIe siècle, les papes et les rois reconnaissent formellement à l'archevêque de Reims le privilège de sacrer et de couronner les rois de France. En fait, jusqu'à la Révolution, tous les rois, sauf Louis VI et Henri IV, ont été sacrés à Reims.

En 1162, l'archevêché de Reims, de comté devient duché et première pairie de France. On s'explique qu'on l'ait donné à de grands personnages comme Henri de France et Guillaume de Champagne, frère et beau-frère du roi Louis VII.

Au XIIe siècle, les archevêques, délivrés des rivalités féodales, se trouvent aux prises avec une nouvelle puissance, la bourgeoisie, née du progrès de l'industrie et du commerce, dont les grandes foires de Champagne, tenues tantôt à Reims, tantôt à Troyes, attestent l'importance. La première « Compagnie » de bourgeois, créée en 1138, devient bientôt une « Commune ». En 1147, le faubourg Saint-Remi, que l'archevêque ne veut pas laisser s'agréger à la Commune, se soulève et ne s'apaise que sur l'intervention de saint Bernard et de Suger. En 1160, l'archevêque Henri de France, avec l'aide du comte de Flandre, qui occupe Reims avec mille chevaliers, supprime la Commune dont l'indépendance l'inquiétait. En 1182, une charte royale, en accordant aux habitants le droit d'élire pour un an douze échevins, rétablit la Commune de fait, sinon de nom. La lutte entre la Commune et l'archevêque ne cesse plus. En 1211, Philippe Auguste oblige les échevins à rendre à l'archevêque les clefs des portes de la ville.

LA CÉRÉMONIE DU SACRE DES ROIS DE FRANCE (*suite*).

saintes au sommet de la tête, à la poitrine, entre les épaules, aux deux épaules, aux jointures des bras, dans la paume des mains ; chaque onction s'accompagnait d'une prière spéciale. Ensuite les pairs remettaient les attributs royaux et l'archevêque, entouré de tous les pairs, déposait la couronne de Charlemagne sur la tête du roi, pendant que l'assistance criait : « Vive le roi ! ».

Le roi était alors conduit au trône préparé à l'entrée du chœur, et la messe était célébrée en grande pompe. Le roi et la reine communiaient sous les deux espèces. Après la communion, le cortège royal se rendait processionnellement au palais archiépiscopal, où était servi le festin du sacre.

[illegible] sentant pas en sûreté [illegible] *de la Porte Mars*, ou [illegible] enceinte et tourné vers [illegible] émeutes éclatent · les [illegible] is se voient excommu- [illegible] Louis. En 1257, saint [illegible] mbats que se livrent [illegible] dats de l'archevêque. [illegible] nt encore souvent aux [illegible] artage en se chargeant [illegible] Reims.

[illegible] veloppe au cours du [illegible] épiscopale fréquentée, [illegible] maîtres de cette école, [illegible] vants du Moyen-Age, [illegible] t Bruno, le fondateur [illegible] oms de Fulbert, futur [illegible] Guillaume de Cham- [illegible] adversaire.

[illegible] e Ville de Reims, que [illegible] domination anglaise, [illegible] de Bourgogne, qui [illegible] évêque de Beauvais, [illegible] l'archevêque, allait [illegible] la Fête-Dieu pour [illegible]. Le 17 juillet 1429, [illegible] ssiste au sacre, debout [illegible] qui, après avoir « été [illegible] Depuis la rentrée de [illegible] d'être française.

[illegible] sous le nom de Micque- [illegible] cueilli pendant son sa- [illegible] ent qu'il avait promis [illegible] collecteurs voulurent [illegible]. Louis XI rusa, à son

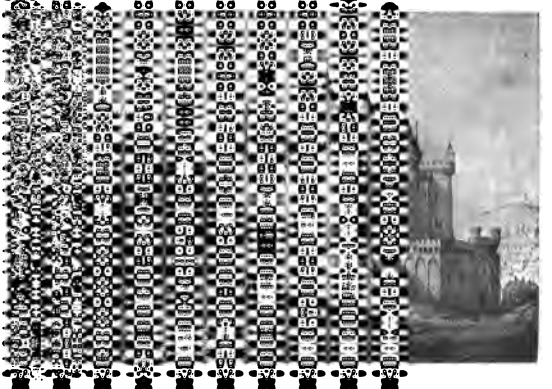

[illegible] FUT RASÉ PAR HENRI IV.

[illegible] ents seigneurs temporels.

[illegible] ux-ci purent passer [illegible] ns la place, ils arrê- [illegible] èrent de violentes [illegible] d'habitants furent [illegible]

[illegible] de parti catholique. [illegible] it cinq archevêques [illegible] ne, le protecteur de [illegible] rsité de Reims, en [illegible] au duc de Mayenne, [illegible] bataille d'Ivry. Le [illegible] ques, est alors rasé. [illegible] tique, et Richelieu [illegible] ège archiépiscopal. [illegible] lme avec des alter- [illegible] famine, et de pros- [illegible]

[illegible] nousiasme les idées [illegible] contre l'invasion, [illegible] me qu'elle a « bien [illegible] en 1814 et en 1815. [illegible] e. En août 1830, le [illegible] rse la croix du Cal- [illegible] tra-catholique ; à la [illegible] l'inscription : « Aux [illegible] 27, 28 et 29 juillet [illegible] le Juillet, mais l'ac- [illegible]

[illegible] uable activité écono- [illegible] la guerre de 1870 et [illegible] fait de Reims, à la [illegible] elles et commerciales [illegible] habitants environ en [illegible] 912.

[illegible] elle Cité était toujours [illegible]

[illegible] *Reims,*
[illegible] *la France.*

[illegible] 1822).

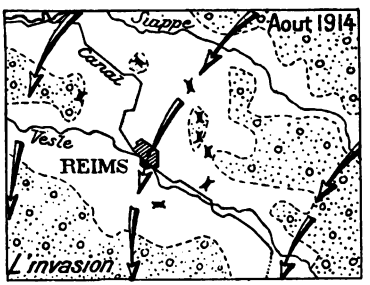

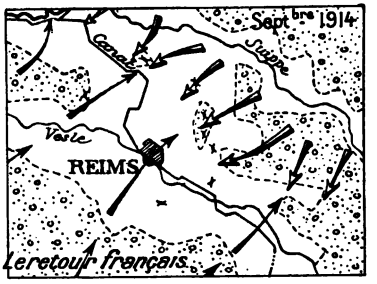

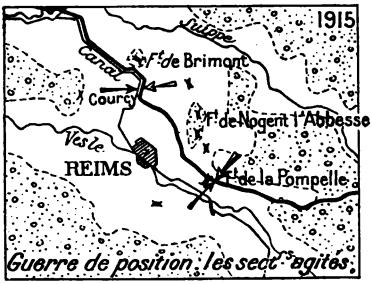

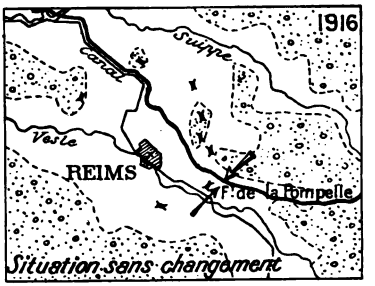

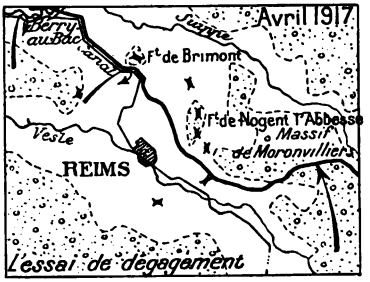

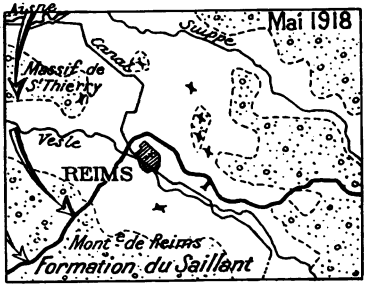

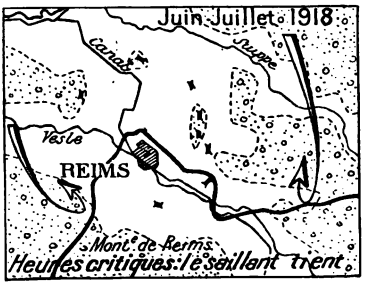

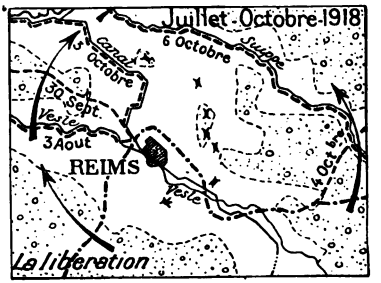

L'ENSEMBLE DES OPÉRATIONS AUTOUR DE REIMS
PENDANT LA GUERRE DE 1914-1918.

HISTOIRE MILITAIRE

Si la position militaire et commerciale de Reims la destinait de bonne heure à être une grande ville, elle l'exposait aux convoitises des ambitieux et la plaçait sur la route des invasions.

Pendant la guerre de Cent ans, elle est un enjeu âprement disputé. Le 4 décembre 1359, Édouard III d'Angleterre l'assiège ; le 11 janvier 1360, une sortie des troupes et des bourgeois, commandée par Remi Grammaire, le force à lever le siège ; c'est en reconnaissance de ce fait d'armes que Charles V permit de faire figurer dans les armoiries de Reims l'emblème de la royauté française, les fleurs de lys, et, dès lors, le blason de Reims fut « d'argent aux rinceaux de sinople, au chef semé de France ». En 1420, les Anglais, plus heureux, pénètrent dans Reims, dont Philippe le Bon, duc de Bourgogne, leur a ouvert les portes. Neuf ans plus tard, le 16 juillet 1429, le Dauphin de France et Jeanne d'Arc entrent dans la ville définitivement délivrée.

Pendant l'invasion de 1814, le 13 mars, après un vif combat de rues, le maréchal Marmont reprend Reims, où Napoléon entre dans la nuit.

En 1870, après l'investissement de Metz, Reims voit partir, au secours de Bazaine, l'armée formée par Mac-Mahon à Châlons-sur-Marne. Quelques jours après, le 4 septembre, à trois heures de l'après-midi, les troupes prussiennes y pénétraient ; le 6, le roi de Prusse, accompagné de Bismarck et de Moltke, y faisait une entrée solennelle ; il résida quelque temps au palais archiépiscopal, dans les appartements réservés aux rois de France pendant leur sacre. Reims fut rançonnée ; des citoyens furent fusillés pour avoir protesté contre le joug allemand, notamment l'abbé Miroy, curé de Cuchery, dont le tombeau, œuvre du sculpteur de Saint-Marceaux, est dans le cimetière du Nord ; d'autres furent emmenés prisonniers en Allemagne. Les troupes prussiennes évacuèrent la ville le 20 novembre 1872.

LA GUERRE DE 1914-1918

L'invasion.

Quarante-quatre ans plus tard, le même jour qu'en 1870, le 4 septembre 1914, les avant-gardes allemandes pénétraient à nouveau dans **Reims**. La ville ne devait pas être défendue. Cependant le détachement d'armée, mis le 29 août sous les ordres du général Foch, et intercalé entre les 4e et 5e Armées, s'opposa pendant quelques jours à l'avance allemande, mais, conformément aux ordres généraux, il se replia sur la Marne. Le 2, la ville était encore couverte par le 10e corps qui occupait le fort de Saint-Thierry, par la 42e division disposée vers Brimont et, à l'est, par les 9e et 11e corps. Le 3, la retraite vers la Marne se précipita, la ville fut abandonnée.

Le 5 septembre, le prince Auguste-Guillaume de Prusse entra dans la ville et s'installa au Grand-Hôtel. Les Allemands demandèrent aussitôt 50.000 kilos de viande, 20.000 kilos de légumes, 100.000 kilos de pain, 50.000 kilos d'avoine, 60.000 litres d'essence, de la paille et du foin ; ils exigèrent le versement immédiat d'un million de francs, en garantie de l'exécution des réquisitions.

Cette contribution d'un million fut payée, dans l'après-midi, après réclamation et menaces de l'ennemi. Dès le 6, les soldats allemands se livrèrent, en plusieurs endroits, au pillage ; l'entrepôt des tabacs,

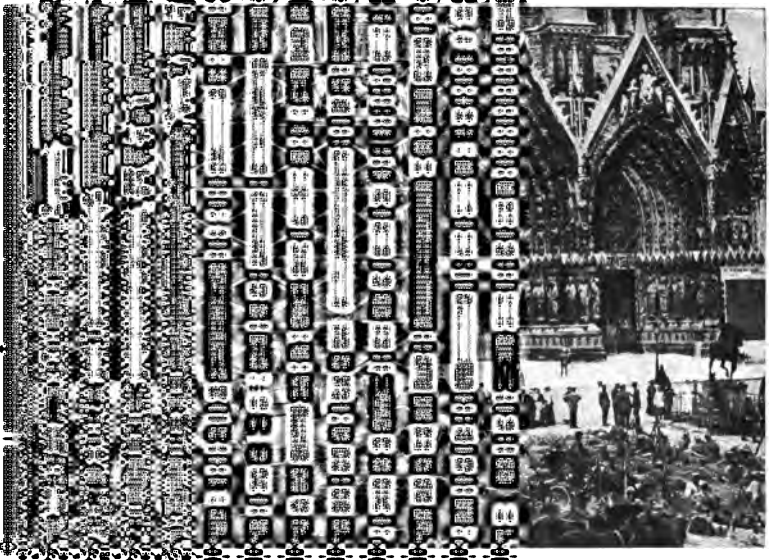

[illegible] 1914.

Cathédrale, les échafaudages qui

[illegible] plus de 700.000 francs [illegible] suivants, le pillage des [illegible]

[illegible] civils pour aller enterrer [illegible] Montmirail. Le 11, le [illegible] and-Hôtel où le rejoi- [illegible] éreur Guillaume.

[illegible] s, inquiets de l'approche [illegible] ne, arrêtèrent le maire, [illegible] ns, l'abbé Camus, firent [illegible] la population de pendre [illegible] de brûler entièrement [illegible] habitants, si quelque [illegible]

[illegible] organiser la résistance, [illegible] rès-midi, le kronprinz et [illegible] es, après avoir incendié [illegible] son tour, de Reims, par [illegible] suivie des 100 otages qui [illegible] Witry-lès-Reims. Quand [illegible] 6e chasseurs à cheval [illegible] faubourg Sainte-Anne. [illegible] des françaises, le 6e chas- [illegible] s, par la rue de Vesle. [illegible] et d'Esperey, comman- [illegible] ille délivrée.

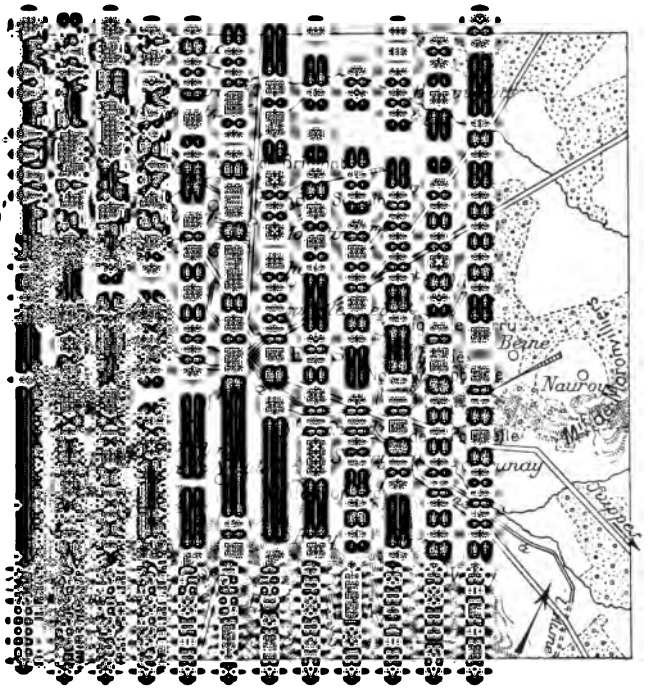

front.

(Deligny), 10e corps
nt la Marne et tra-
s allemandes se re-
nt Reims sur la ligne
combats elles sont
anal de l'Aisne, Bri-
illiers — où le gros

points d'appui domi-
trême.

canal et attaque la
es troupes qui subis-
, il ne parvient pas
à droite le 36e d'in-
rimont.

rés de Reims, prend
des bois Soulains et
ment de soutenir le

s'accroche aux Cava-

tenace, continue sa
nées.

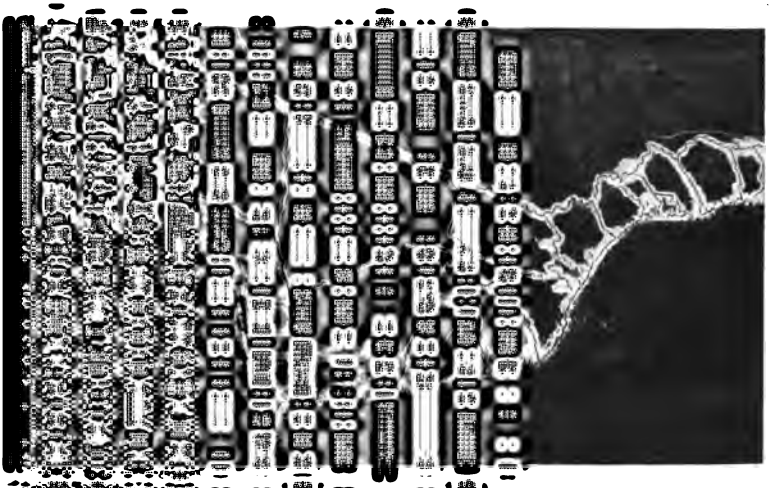

Les organisations de la première ligne allemande dans la plaine de Béthenny.

Cette ligne coupait la route de Reims à Brimont à moins de 6.000 mètres de la Cathédrale. Voir la carte de la page 13.

Photo d'avion prise le 6 août 1916, à 2.200 m. Le croquis ci-contre commente la photo.

[illegible] occupe le fort de la Pom-

[illegible] qui dominent les positions [illegible] et tentent de reprendre [illegible] ce, la Cathédrale flambe.

[illegible] et de se replier sur Cour-

[illegible] dée, dépourvue de muni-

[illegible] itule dans la nuit, après

[illegible] front du 3e corps. Loivre,

[illegible] ançais se replient sur la

[illegible] que. Le 10e corps, retiré

[illegible] arrêté dans son mouve-

[illegible] n du 3e corps.

[illegible] n sud de Courcy. Au sud-

[illegible] t) se maintient avec ses

[illegible] vrent encore, meurtriers

[illegible] stabilise sur la rive ouest

[illegible] erru et de Nogent-l'Ab-

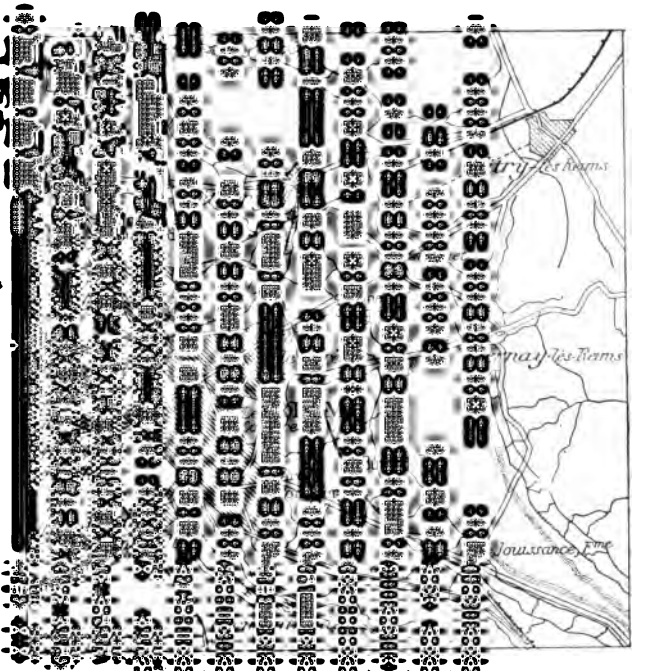

[illegible] 1916.

[illegible] le point de la 1re ligne [illegible] le la route de Brimont et

[illegible] agités.

[illegible] boyaux et tranchées [illegible] du canal, couvrent [illegible] theny où se déroula [illegible] colas II.

[illegible] ont, de Berru et de [illegible] les plus redoutables [illegible] communiquaient aux [illegible] longs tunnels sou- [illegible] *nel*, s'ouvrant dans [illegible] bameau à la croisée [illegible] onale n° 5, que les [illegible] ille. Pendant 1915 et [illegible] vive, dans le secteur [illegible] nord-est, à la Pompelle.

[illegible] de terre plantées de [illegible] et Allemands s'y [illegible] par bombes et tor- [illegible] le lit du canal.

[illegible] re de mines achar- [illegible] *l page* 125.)

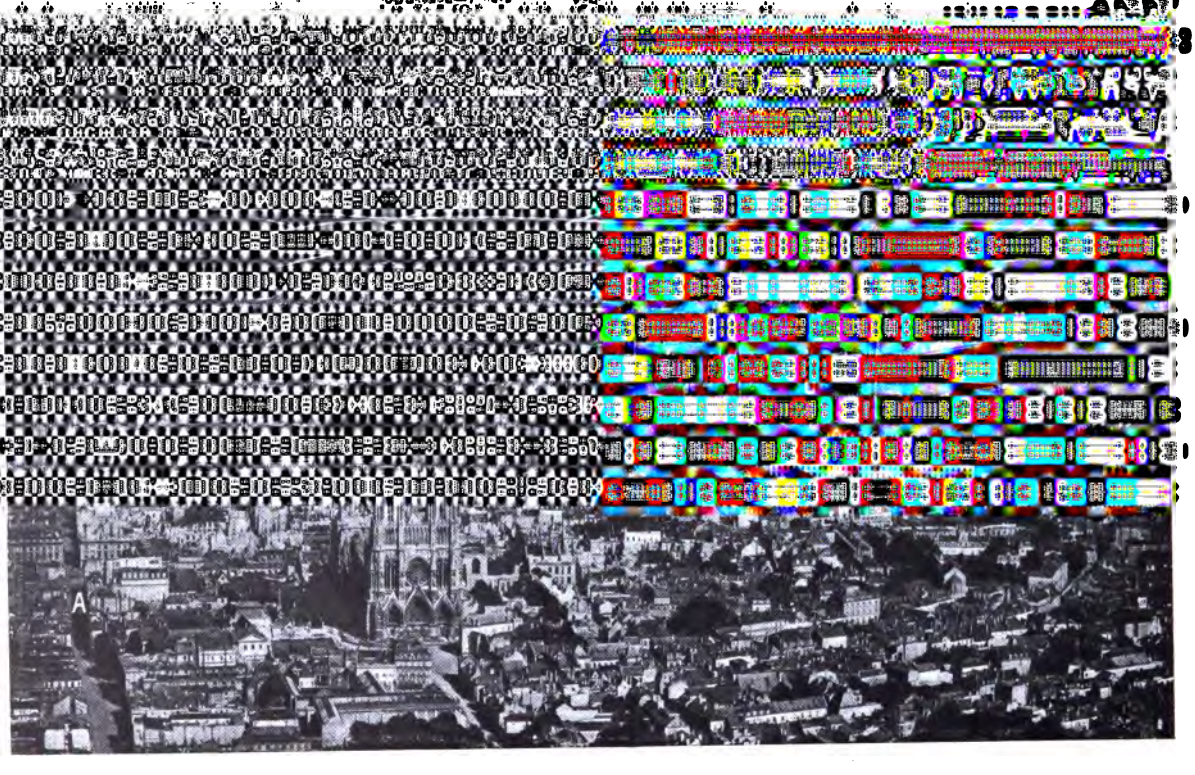

Nogent-l'Abbesse.

L. F. *Lignes françaises.*

N. M. L *No man's land*

L. A *Lignes allemandes.*

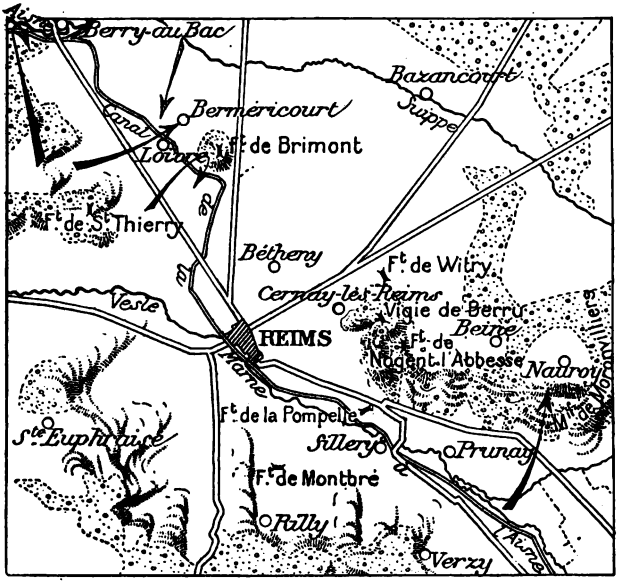

L'essai de dégagement de Reims. — Offensive française d'avril 1917.

L'offensive française préparée par le général Nivelle, lancée entre Soissons et Reims en avril 1917, vise à rompre le front allemand et à dégager Reims.

De l'Aisne à Reims, se trouvent le 38e corps (de Mondésir) aux abords de la ville, puis le 7e (de Bazelaire) et le 32e (Passaga) à cheval sur l'Aisne, corps de la 5e Armée (Mazel).

Le 16 avril à 6 heures, du nord de Soissons à Reims, sur un front de 40 kilomètres, les Français attaquent. L'ennemi, qui s'attend à cette offensive, a groupé d'importantes forces soutenues par une artillerie puissante. Aussi, malgré leur vaillance, les troupes françaises ne parviennent pas à rompre le front adverse.

Le 32e corps avance de 3 kilomètres au nord de l'Aisne. Le 7e s'empare de Loivre, franchit le canal, dépasse Berméricourt dans la matinée ; mais au cours de l'après-midi, il cède une partie du terrain conquis sous une violente contre-attaque. Devant Brimont, une brigade du 38e et une brigade russe ne parviennent pas à entamer les positions ennemies.

Le 17, tandis que l'armée Mazel résiste à un violent retour offensif, la 4e Armée (Anthoine) attaque de l'est de Reims à Aubérive avec ses 8e corps (Hély d'Oissel), 17e corps (J.-B. Dumas), 12e corps (Nourrisson).

A 4 heures 45, dans de violentes rafales de pluie et de neige, l'infanterie française part à l'attaque, s'empare des premières lignes allemandes sur une étendue de 11 kilomètres. La 34e division (de Lobit) enlève le mont Cornillet et le mont Blond que l'ennemi s'acharne en vain à reprendre. Dans les journées du 18 et du 19 avril, des 4 et 5 mai, ce sont les derniers spasmes de la lutte.

En définitive, l'opération échoue dans son ensemble. Reims est toujours sous le feu des canons ennemis.

Formation du saillant de Reims. — L'offensive allemande de mai 1918.

Le 27 mai 1918, une puissante offensive allemande se déclenche entre la forêt de Pinon et Reims, et s'empare du Chemin des Dames. L'avance très rapide des armées allemandes vers la Vesle, puis la Marne, découvre Reims à l'ouest, et dès le 28 mai, le massif de Saint-Thierry qui protège la ville au nord-ouest est sérieusement menacé. Le lendemain, malgré la vigoureuse résistance de la 45e D. I. (Naulin), les Allemands débordent Saint-Thierry et franchissent la Vesle vers Muizon. Ils exercent une pression très forte sur la défense française établie au sud de la rivière au moyen des réserves du 1er corps colonial.

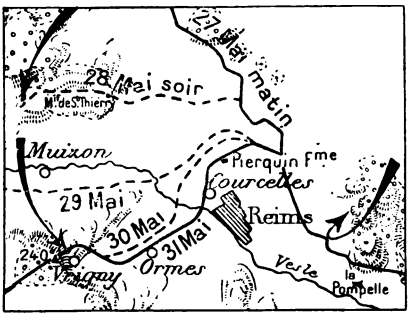

Le 30 mai, l'ennemi s'efforce de progresser par la vallée de l'Ardre, pendant qu'un peu plus au nord il se rue sur la montagne de Reims.

Le 31, il fait un violent effort aux lisières ouest de Reims, sur Ormes et Vrigny, et tente en vain de s'emparer de la Cote 240.

Le saillant est formé, la zone défendue par le 1er corps colonial (général Mazillier) a grossièrement la forme d'un angle droit dont la ville occupe le sommet ; la face nord passe à la ferme Pierquin, au nord du fort de la Pompelle et de Prunay, la face ouest passe au cimetière du Nord, à l'ouest de Courcelles, au nord d'Ormes, de Vrigny et de la Cote 240. Ce front du 31 mai au soir est celui sur lequel, pendant deux mois, les vagues d'assaut allemandes viendront déferler et se briser.

Le 1er juin, von Below essaie d'enlever Reims par deux attaques, combinées et déclenchées simultanément. L'une, appuyée par 15 tanks, a pour objectif la Pompelle, l'autre est dirigée sur Ormes, Vrigny et la Cote 240 ; elles échouent toutes deux. Le 9 juin, la tentative est reprise vers 240 après une préparation d'artillerie de deux heures et se transforme à son tour en échec. Les Allemands ne se résignent pas et montent une nouvelle opération avec des moyens plus puissants, surtout en artillerie. Le front attaqué le 18 juin s'étend de Vrigny à la Pompelle, l'action est déclenchée par surprise, et cependant, pour la troisième fois, la volonté de l'ennemi est brisée.

Les 23 et 29 juin, il fonce sur la montagne de Bligny gardée par les Italiens; il l'enlève, mais la reperd aussitôt.

Les Allemands s'acharnent sur le saillant de Reims défendu par la 134e D. I., les 2e et 3e divisions coloniales. Parce qu'il forme le pivot autour duquel le front a tourné du 27 mai au 1er juin, ce saillant est devenu le pilier Est de l'énorme poche produite dans le front français ; il consolide le flanc du front de Champagne tenu par la 4e Armée et couvre Épernay et Châlons.

Cramponnés à la montagne de Reims, adossés aux ruines des faubourgs de la ville, accrochés au nord du fort de la Pompelle, les marsouins restent inébranlables malgré l'énergie des assauts.

Reims, presque encerclée, échappe à l'ennemi.

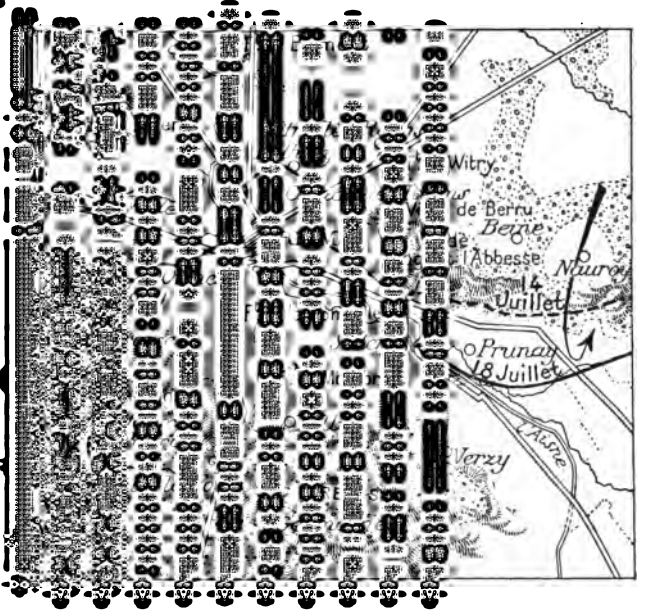

allemande de juillet.

(Du 15 au 20 juillet 1918.)

[illegible] nouvelle offensive alle-
[illegible] (paix) est lancée de Châ-
[illegible] sensive doit, dans la pen-
[illegible] Son but est d'enfon-
[illegible] ouest et l'est le saillant de
[illegible] celles du Nord. Mais les
[illegible] eusement. (*Voir le Guide* :
[illegible] **deuxième bataille de la**

[illegible] ritanniques résistent dans
[illegible]

[illegible] ée Gouraud, après avoir
[illegible] l'attaque ennemie, arrête
[illegible] de von Mudra sur sa

[illegible] produite entre Marne et
[illegible] tant ainsi les troupes du
[illegible] choc dans une situation
[illegible] re que l'ennemi progresse
[illegible] cerclés, ils tiennent quand
[illegible] ter au plus vite la poussée
[illegible] pourquoi coloniaux et Ita-
[illegible] et repoussent victorieu-
[illegible] de luttes.

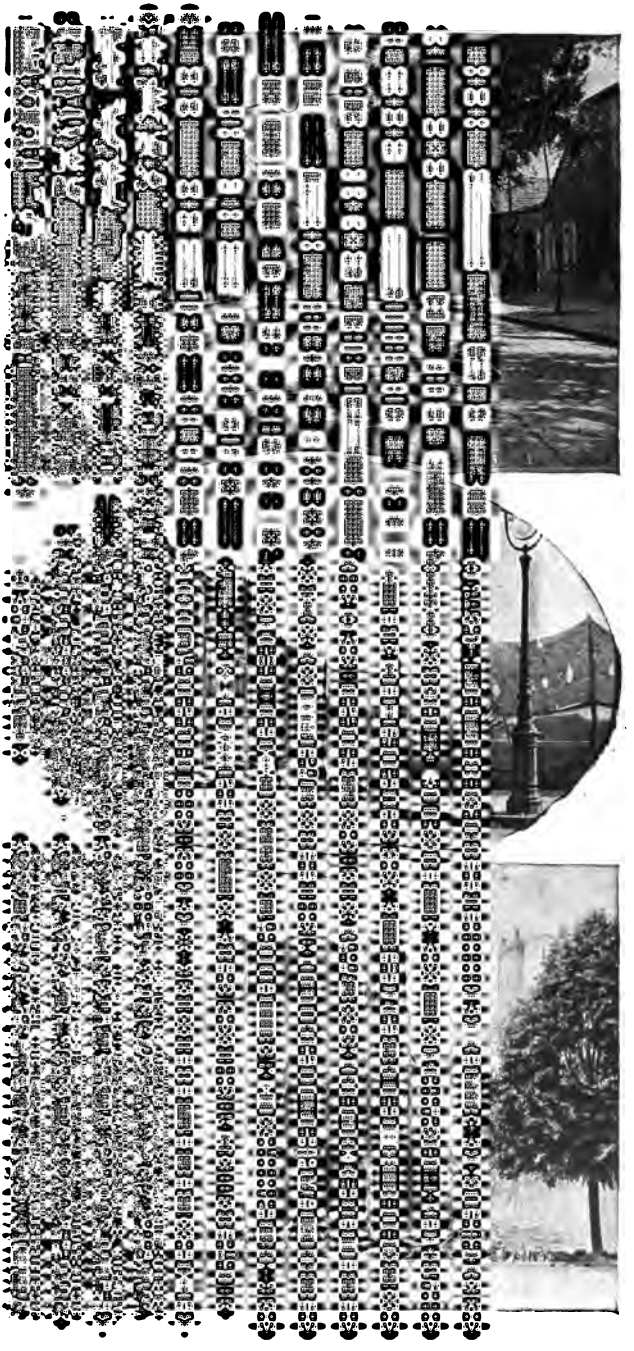

CAMOUFLAGE DE L'AVENUE DE PARIS.

CAMOUFLAGE DE LA RUE LESAGE

UN INCENDIE RUE DE VESLE (*Juin* 1918).

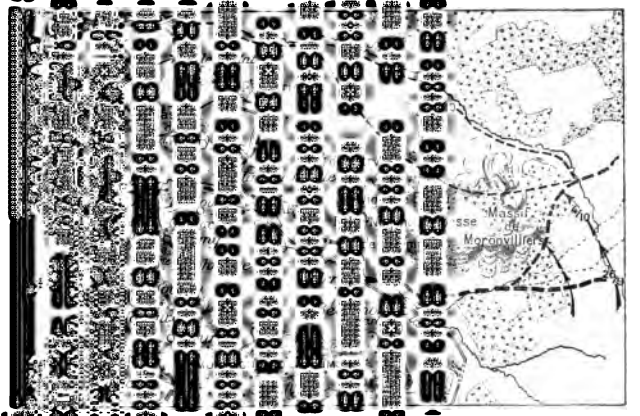

[illegible] 6 octobre 1918.

[illegible] arrivent au tournant [illegible] de la contre-offensive [illegible] bondit des couverts [illegible] est de la poche de Châ- [illegible] cette poche et jusqu'à [illegible]

[illegible] immédiate de la montagne de [illegible] françaises (2e division co- [illegible] italiens, sont groupées [illegible] D. I. C.) qui, lui-même, [illegible] ent, en liaison avec le [illegible] et livrent des combats [illegible] crochent désespérément [illegible] entement et oppose une [illegible] car il importe, pour qu'il [illegible], que leur avance dange- [illegible] contente pas de résister et [illegible] re-attaquer ; en particu- [illegible] ur le front du 43e colonial [illegible] parvient pas à enrayer la [illegible] dans la vallée de l'Ardre [illegible]

[illegible] obligées d'entamer leur [illegible] centue et dans la soirée [illegible] divisions françaises bor- [illegible] chir.

[illegible] ms s'achève rapidement [illegible] re, la 4e Armée (Gouraud) [illegible] urs qu'elle déborde progres- [illegible] Armée (Berthelot, puis [illegible] esle, enlève le massif de [illegible] u Godat à la Neuvillette. [illegible] les Allemands, menacés [illegible] ite, le 5 octobre, sur un [illegible] la Suippe. Une partie im-

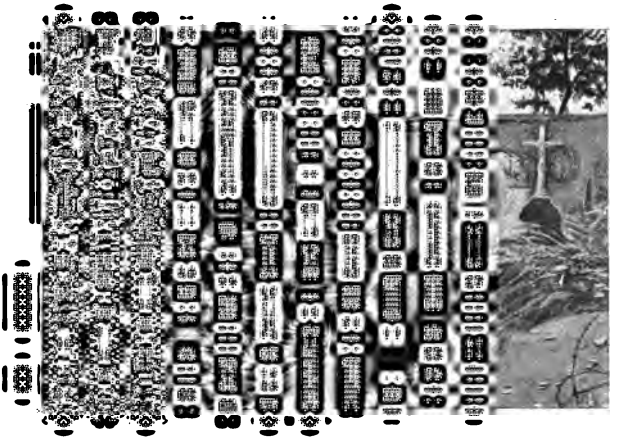

LE CIMETIÈRE DE L'EST COUPÉ PAR UNE TRANCHÉE.

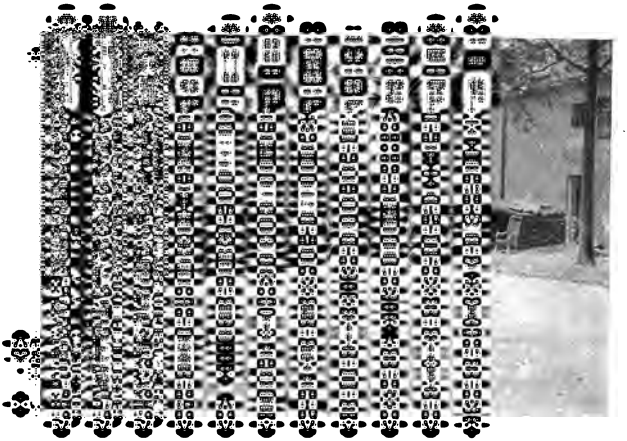

UNE BARRICADE DANS LES FAUBOURGS.
(26 *juin* 1918.)

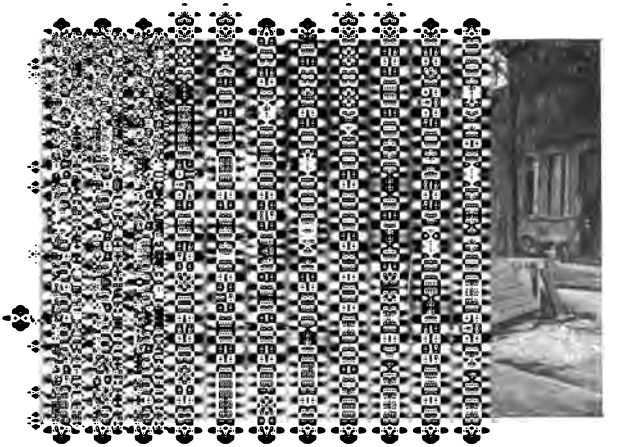

UNE BARRICADE DANS LES FAUBOURGS.
26 *juin* 1918.)

[illegible] disputées, saute d'un [illegible] Nogent-l'Abbesse, qui [illegible] tombent.

[illegible] définitive.

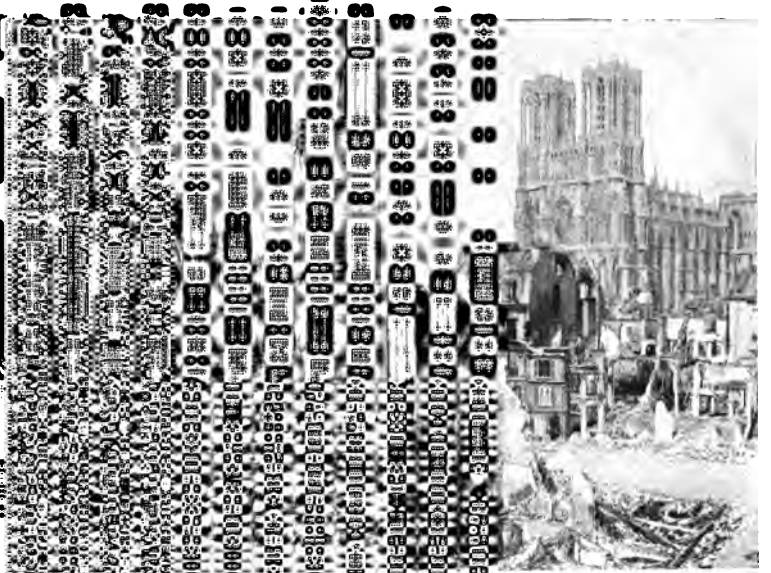

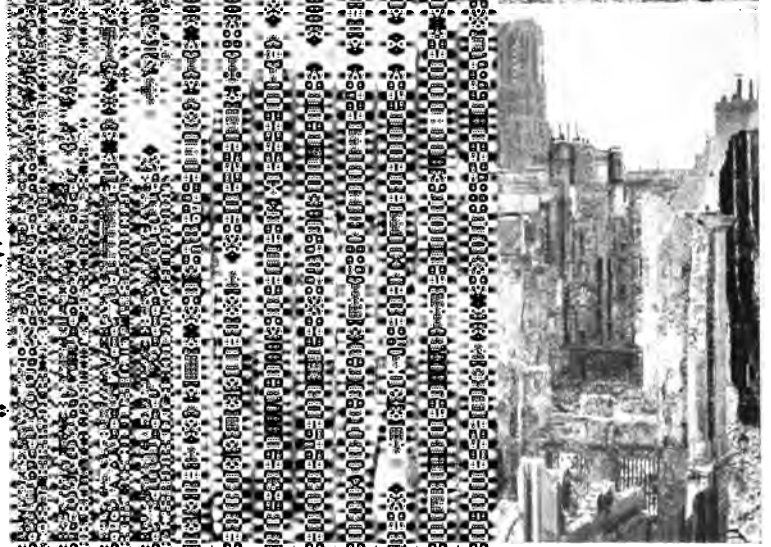

[illegible] ines amoncelées autour de la [illegible] dements qui l'ont visée

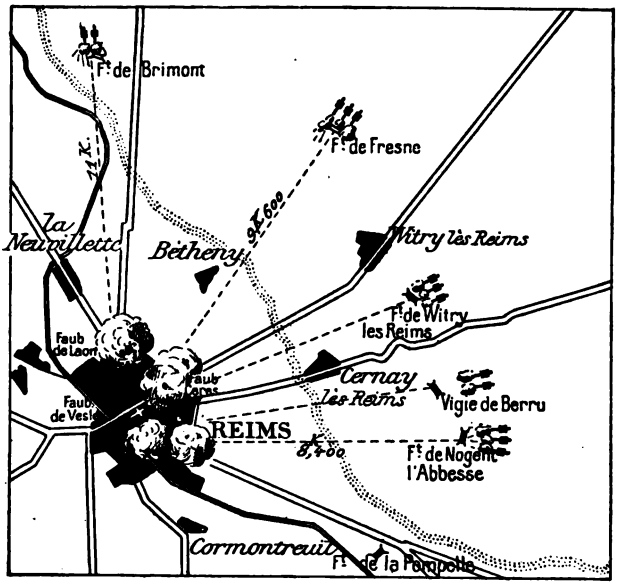

LA DESTRUCTION DE REIMS

Les Allemands n'ayant pu prendre Reims, la laissèrent en ruines ; pendant quatre ans, du 4 septembre 1914 au 5 octobre 1918, ils la tinrent sous leurs batteries et l'arrosèrent, presque sans relâche, d'obus explosifs ou incendiaires.

Le 3 septembre 1914, vers 11 heures du matin, un avion allemand survola la ville et laissa tomber des bombes. Quelques habitants quittèrent la ville dont l'ennemi approchait ; la plupart restèrent. Une institutrice de 60 ans, Mlle Fouriaux, depuis décorée de la Légion d'honneur, qui dirigeait l'hôpital 101, installé dans l'ancien lycée de jeunes filles, évacua ses blessés sur Épernay, mais revint à Reims à pied.

Le 4 septembre, à 9 h. 30 du matin, alors que les avant-gardes allemandes étaient déjà dans la ville, au moment même où un intendant militaire allemand se présentait à l'Hôtel de Ville pour exiger des réquisitions, des obus ennemis tombèrent à nouveau. De 9 h. 30 à 10 h. 15, 176 obus de 150 furent tirés sur la ville, dont 3 éventrèrent la grande galerie de peinture du Musée ; 49 habitants furent tués et 130 blessés dont plusieurs moururent ensuite.

Les Allemands, talonnés par les troupes françaises, évacuèrent Reims le 12 septembre. Dès le surlendemain, le 14, à 9 heures du matin, ils bombardent la ville ; le tir vise surtout le Q. G. du général Franchet d'Esperey, aux environs de l'Hotel de Ville. Les jours suivants, le bombardement reprend aux mêmes heures. Le 17, éclatent les premiers incendies : beaucoup d'habitants sont blessés ou tués. Les alentours de la Cathédrale, que l'o croit spécialement visée, sont parmi les plus touchés ; pour protéger la Cathédrale, que les Allemands avaient fait aménager, le 12, pour recevoir les blessés, on

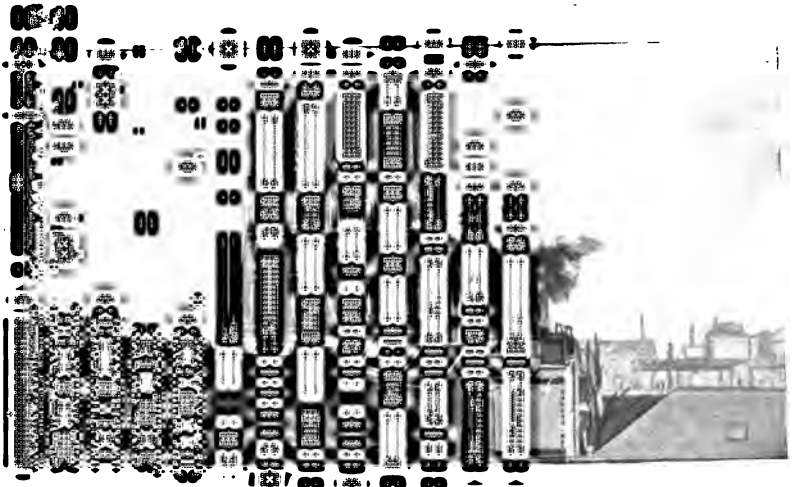

[illegible] ALE.

[illegible] à 80 blessés allemands, [illegible] tour et l'on prévient [illegible]

[illegible] 8 h. 15. Outre la Sous-[illegible] ainsi que d'importantes [illegible] Genève, est atteinte par [illegible] extérieures des basses [illegible] carrières des XIIIe et XIVe

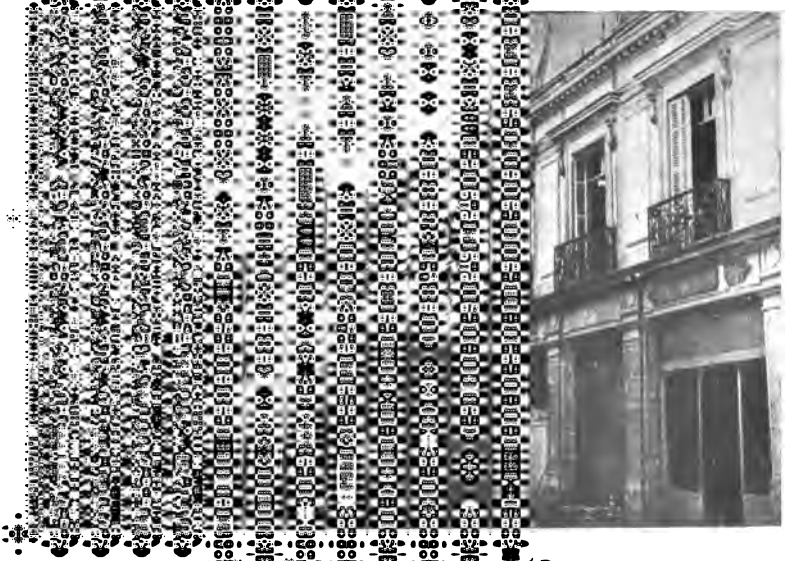

[illegible] REIMS.

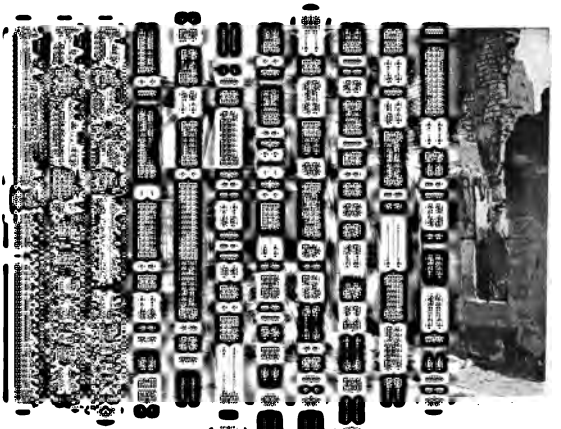

[illegible]

[illegible] l'Hôtel de Ville, le [illegible] jeunes filles, le côté [illegible] Vers midi, le centre [illegible]

[illegible] ges qui encerclent la [illegible] p. 10) ; le feu gagne [illegible] on tour la paille ré- [illegible] qui s'exposent pour [illegible] sent dans les flammes. [illegible] ne peut déménager [illegible] historiques, romains [illegible] le mesurage des laines

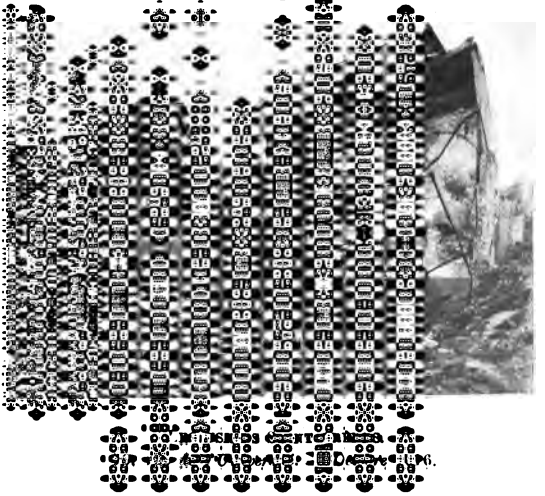

[illegible]

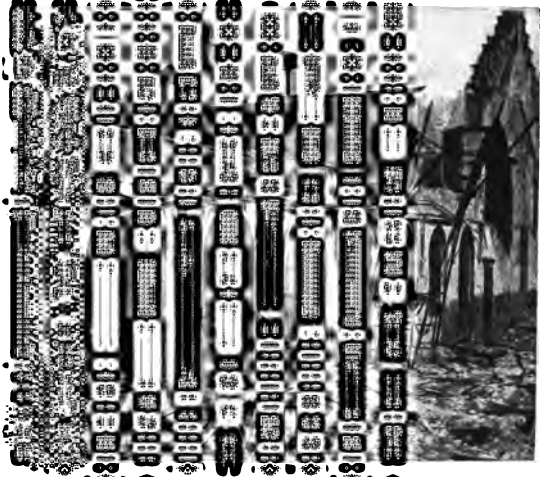

[illegible] LAINES.

[illegible] de l'Est ; partout des [illegible] tares de maisons sont [illegible] avec la même violence. [illegible] place Royale et la rue [illegible]

[illegible] dés par les obus est déjà [illegible]

[illegible] la ville n'est pas restée [illegible] fin de novembre 1914, [illegible] tre, il affecte surtout les

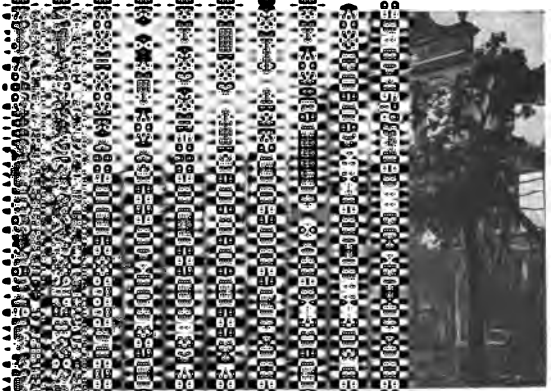

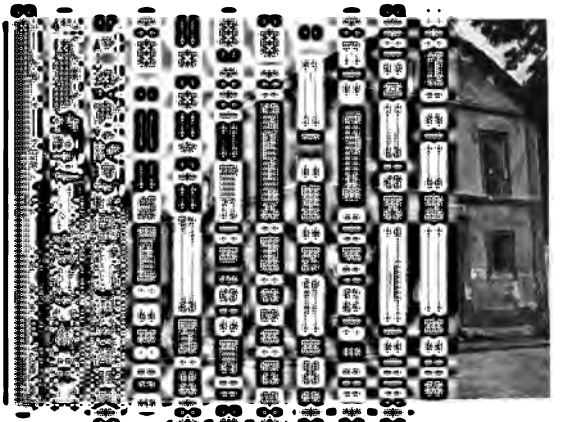

[illegible] DY.

[illegible] eint le faubourg de [illegible]

[illegible] nté dans aucun quar-[illegible]

[illegible] dements ; citons seu-[illegible] le tir allemand dure [illegible] spice des Incurables. [illegible] 15, plus de 1.500 obus [illegible] ne vingtaine de mai-[illegible] mars, de terrifiants [illegible]

[illegible] 00 obus, dont beau-[illegible] projectiles atteignent [illegible] août, pendant que

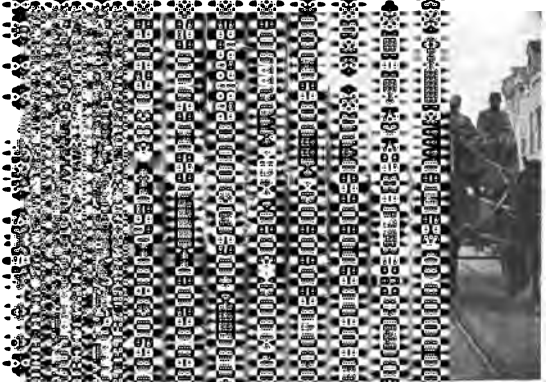

[illegible] AMBETTA.

allemands survolent la
rûlent l'Hôtel-Dieu. Le
obus sur Reims ; le 27,

points de chute ; le 4,
la nuit du 5 au 6 et le
errible aussi. Les 15, 19
5 et de 380. Le 3 mai,
, l'incendie s'étend à

pitoyables de l'année
le la ville

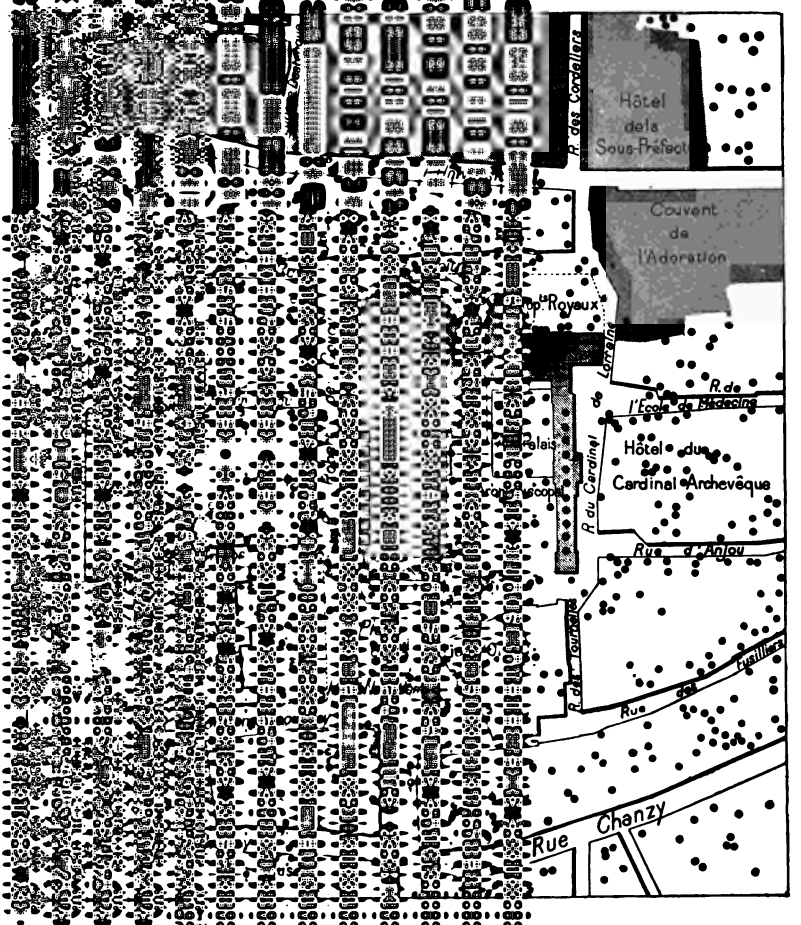

LES ÉCHAFAUDAGES DE LA CATHÉDRALE.

[illegible] Sarrazin, architecte de la Cathédrale.
[illegible] aux pour pouvoir être figurés.

sé la Cathédrale et
ardements. En 1918,
en déverse des tonnes
es semaines entières.
ncendie détruit plus
ments plus longs et

ville est encore mieux
bus explosifs succé-
manière à gêner les
piers du génie et des
er l'incendie restent

u 15 et recommence
e plus de 2.000 coups
s, 700 maisons sont
rement visé, est en-

ommence ; le 22 mai
signale des tirs avec

ment visée, pendant
res couvrent la ville.
nande, le bombarde-
0 maisons que comp-
uvé une soixantaine

es pertes artistiques

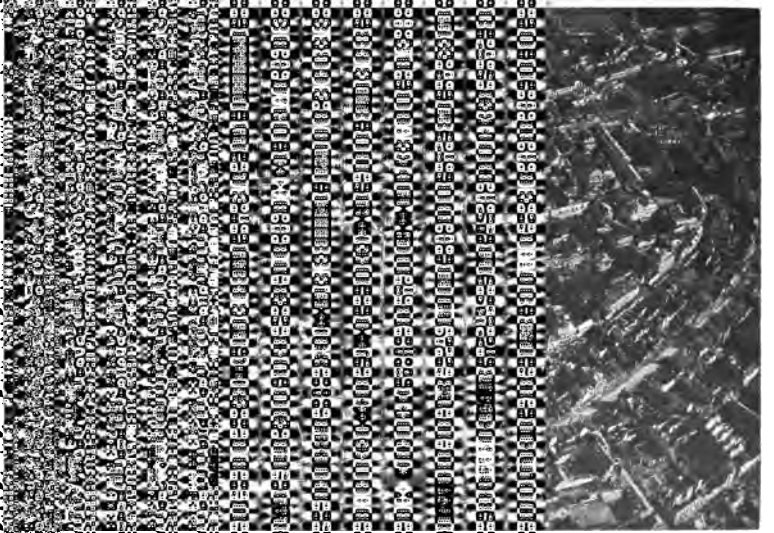

octobre 1918.

urts répits, on peut a vécu pendant qua- une ville assiégée, sous s et des obusiers alle- multipliait les cali- s et les modes de son tantôt il tirait pen- eures, tantôt toute une d'un obus toutes les antôt la nuit ; tantôt obus de 77, tantôt les 210, de 305, de 380, t les autres à la fois ; joignait les incendiai- parfois aux bombes et d'avions et plusieurs gaz asphyxiants. Il les jours de fête ; au profita dans l'espoir de victimes : c'est ainsi uelques-uns de ses tirs ers le jour de la Tous- il visa particulièrement de l'Est et du Sud, le es 1916 et le Vendredi Quand il subissait un uelque part, à Verdun, mpagne, sur la Somme, ngeait sur Reims : c'est e la Cathédrale fut in- , après sa défaite sur la en 1914 ; que les grands s des 22 février et 8 915 furent allumés après cs en Champagne et en e ; que l'Hôtel-Dieu fut n août 1916, au lende- de l'attaque franco-bri- e sur la Somme ; que de Ville fut mis en cen- 3 mai 1917, après l'offen- nçaise sur les monts de gne ; que les bombar- s se font plus impitoya- avril et en mai 1918, ue l'ennemi a perdu l'es- écraser les armées alliées teindre Paris.

début, la population se dans les quartiers sud- ui n'étaient pas bombar- partir du 22 novembre quand le tir allemand it au faubourg de Paris,

[illegible]lle. En février 1915, [illegible] de la même année, [illegible]s. En février 1917, [illegible] restait 17.100, soit [illegible]917, le maire, puis [illegible]dient pas leurs fonc-[illegible]as eu d'effet, l'auto-[illegible]ment et l'imminence [illegible]ait assurer le ravi-[illegible] civile devrait avoir [illegible]on se fit par voi-[illegible]s trains attendaient [illegible]

[illegible] l'offensive française [illegible] car en février 1918, [illegible] nouveau la popula-[illegible]

[illegible]ble de la population [illegible] avril 1917, la vie et [illegible]es Rémois s'adaptè-[illegible]urent munis de cas-[illegible] asphyxiants, tout [illegible]e le bombardement, [illegible]urs demeures habi-[illegible] membres partis à [illegible]qu'à l'incendie de l'é-[illegible]stante présidence du [illegible]t du Conseil tint à [illegible], la croix de la [illegible]déménager plusieurs

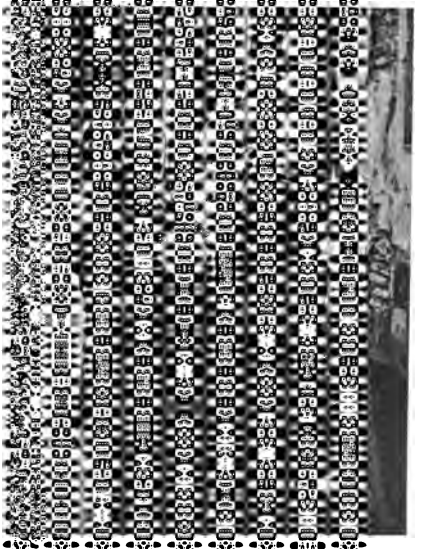

[illegible] 1918).

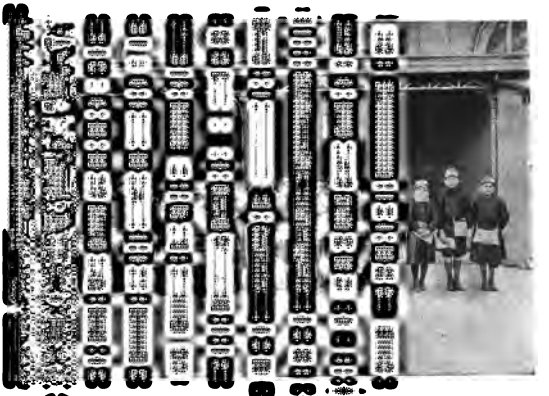

[illegible] RESTÉS DANS LA VILLE, [illegible] S GAZ.

[illegible] ville, les facteurs firent [illegible] tribunal de simple police [illegible].

[illegible] Reims, en septembre 1914, [illegible] miné, il revint à Reims et, [illegible] partie de son clergé, il [illegible] avril 1917. En témoignage [illegible] Légion d'honneur, ainsi [illegible] milieu, qui, lui aussi, est [illegible] jour le jour, les dégâts [illegible] richesses encore épargnées.

[illegible] 1915 par 32 sapeurs-pom- [illegible] leur vie, à combattre les [illegible] mais leurs efforts furent [illegible] compta jusqu'à 22 en une [illegible] ts et nombreux. Souvent [illegible] les Allemands tirant sur [illegible] sauveteurs.

[illegible] blique a rendu un ma- [illegible] pompiers de Reims en [illegible] ur, en même temps qu'il [illegible]

[illegible] maines de fermeture, rou- [illegible] ent de leur liberté pour [illegible] rche des fusées d'obus en [illegible] pour aller recueillir les [illegible] rnaient le châton de leurs [illegible] unoury », fut installée, le [illegible] maison Pommery, boule- [illegible] nt-Nicaise. Le 22 janvier [illegible] aves de la maison Mumm, [illegible] nisèrent « l'école Albert- [illegible] Coquebert ; « l'école Du- [illegible] lace Saint-Nicaise. Outre [illegible] ir libre subsistaient. Les [illegible] ercesses, qui avaient volon-

[illegible] enfants et leurs fa- [illegible] dans les quartiers [illegible] Dubail » fut touchée [illegible] victime. Beaucoup [illegible] mies : « l'école Mau- [illegible] ient qu'à 1.200 mè-

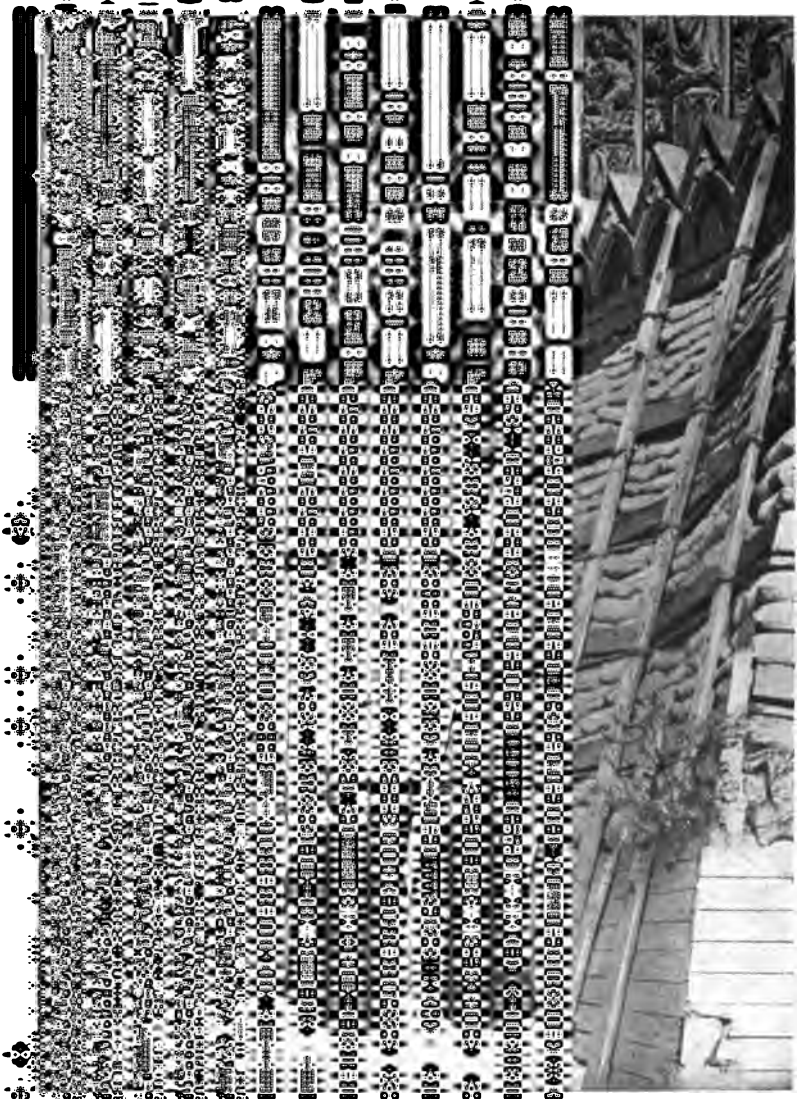

[illegible] DE LA CATHÉDRALE.

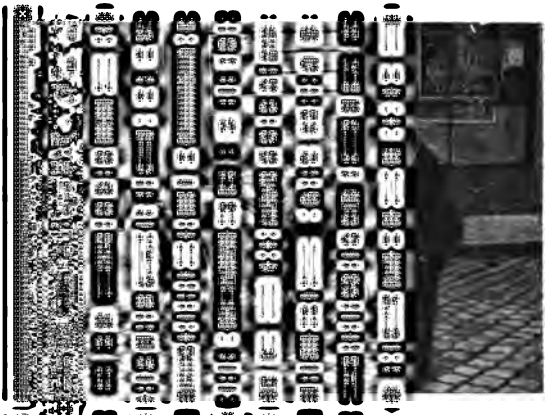

CASQUE EN TÊTE.

[illegible] écoles « Joffre » et « Al-
[illegible] l'examen du certificat
[illegible], comme à l'ordinaire.
[illegible] ance, la cérémonie des
[illegible] dix ans : les livres distri-
[illegible] ens de la France.

[illegible] ministration municipale et
[illegible] surée régulièrement. Le
[illegible] épiceries restèrent ou-
[illegible] casque et continuèrent
[illegible] marchandes restèrent à la
[illegible] l, dont la maison a été
[illegible] r service des fourneaux
[illegible] ur les indigents. Les te-
[illegible] un obstiné journaliste,
[illegible] ographes, de tirer et de

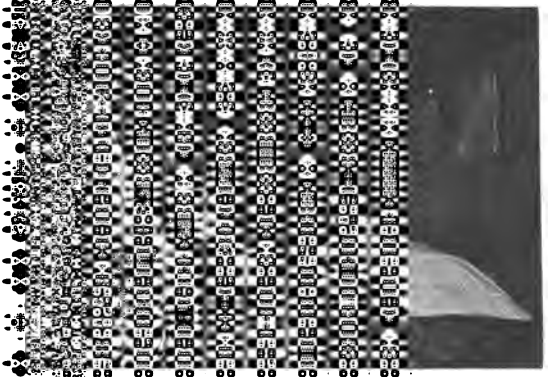

[illegible] RÉMOIS.

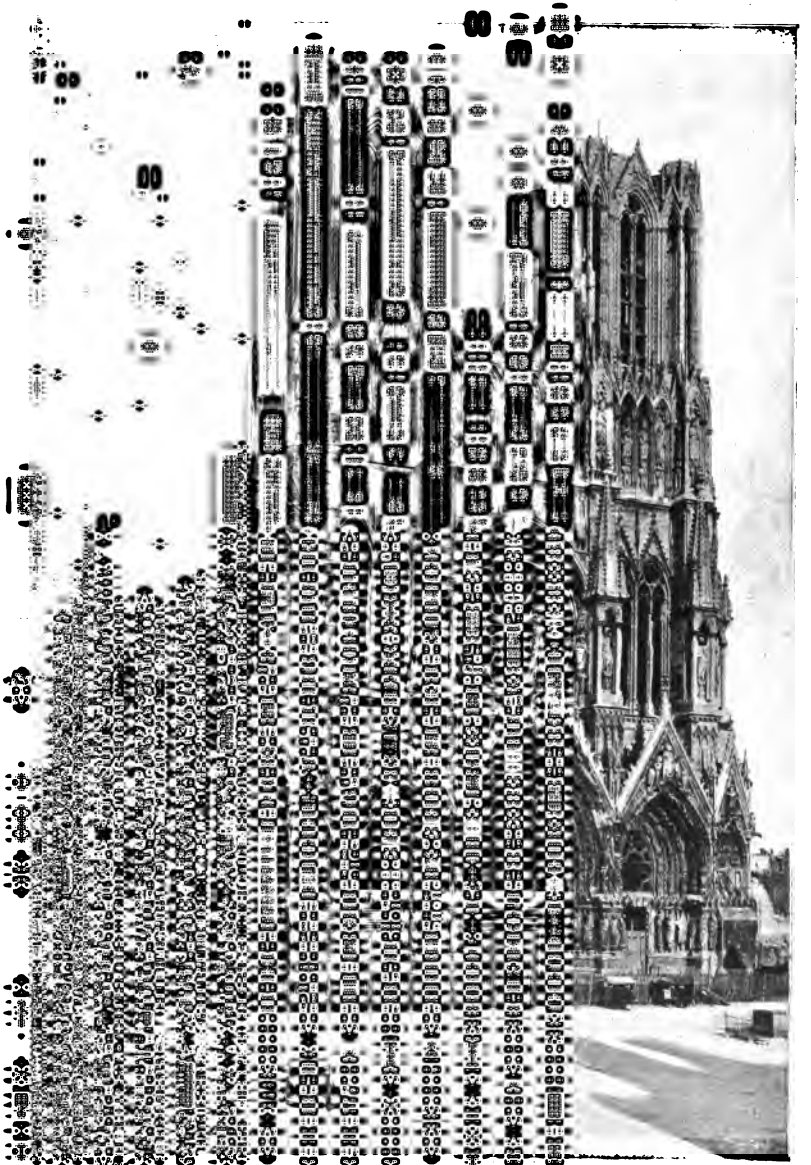

WALL ARCADE

(Photo Verneau, Reims.)

[illegible]LE

[illegible] proclamait « noble entre [illegible] mois du temps de Louis [illegible] u monde, est parmi les [illegible]

[illegible] de grandeur et de sim- [illegible] n peu aussi possèdent [illegible] ctères essentiels. Œuvre [illegible] ours de deux siècles de [illegible] n et de style. Elle est si [illegible] n seul jet.

[illegible] d'anciennes cathédrales [illegible] cles. Le 6 mai 1210, la [illegible] ière en date, en même [illegible] jour pour jour, l'arche- [illegible] ierre d'un nouvel édifice [illegible]

[illegible] poursuivit sans relâche [illegible] plus activement, en 1299,

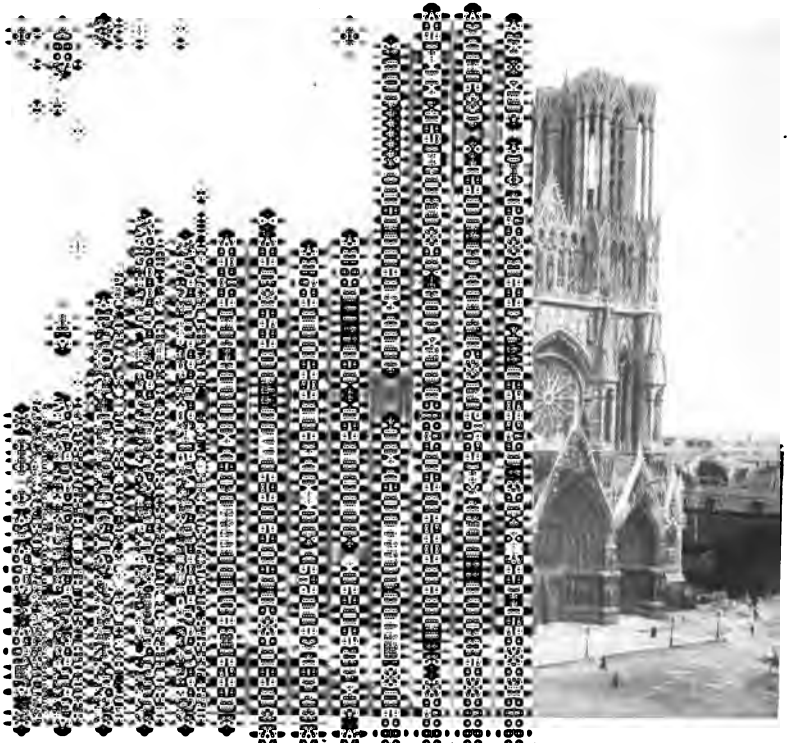

[illegible] RRE.

[illegible], elle ne fut terminée [illegible]ient pas encore cons- [illegible] consumant tous les [illegible]ion, qui, depuis, n'a [illegible]

[illegible]andiose de la Cathé- [illegible] primitif a été conçu [illegible]n, de 1211 à 1231 [illegible]marquable esprit de [illegible]on; par Gaucher de [illegible]de Soissons, approxi- [illegible]ucy jusqu'en 1311; [illegible] Dijon et Colard de [illegible]

[illegible] réparations provo- [illegible] partir de 1845, d'im- [illegible]ipalement par Viollet- [illegible]ement.

[illegible]9 m. 17 (c'est la plus [illegible] la croisée du tran-

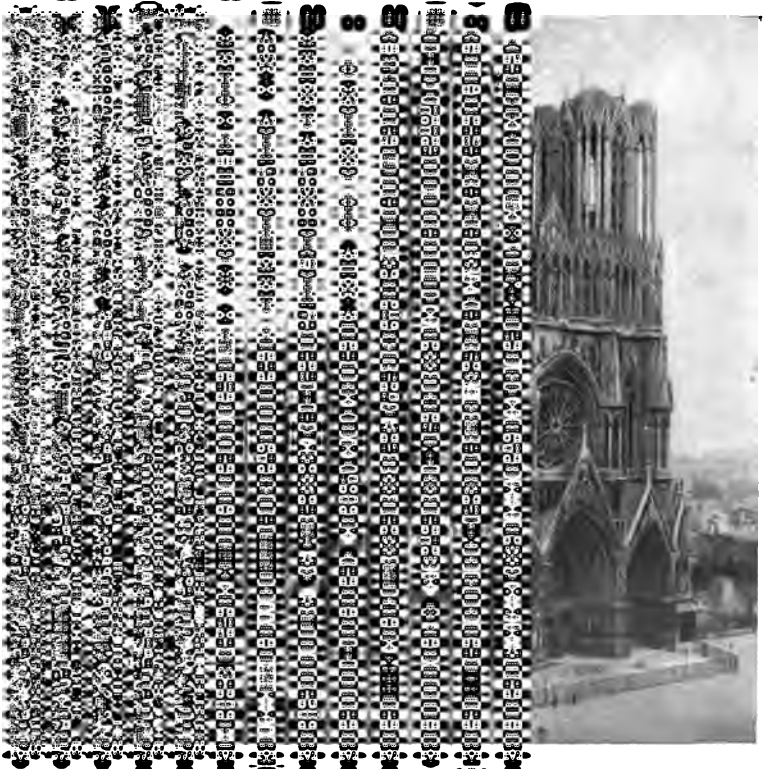

[illegible]TEMBRE 1914

Beauvais (48 m.) et
rs sont au nombre de
atre, sises aux extré-
étage ; les tours prin-
de plus que celles de

GUERRE

ns et de leurs échecs,
nt voulu anéantir le
es richesses artistiques
son histoire.
ms, mais ils avaient

ur respect ; l'un d'eux,
Mystique chrétienne,
, réduisez en cendres
cq, où prit naissance
Germains, incendiez

suivirent le haineux
que celui-ci, ils n'osè-
ier, se vanter de leur

ntôt ils soutinrent que
de la Cathédrale et un
rojecteur fut bien ins-

BÉANTE.
(*Photo Verneau, Reims.*)

[illegible] jour même où les [illegible] qu'une seule nuit). [illegible] rent le feu à diverses [illegible] la voûte) ; les tam- [illegible] les flammes détrui- [illegible] lles du XVIIIe siècle, [illegible] piscopal furent con- [illegible] ainsi que plusieurs [illegible] clocher à l'ange et [illegible] ment carbonisés ; la [illegible] udage qui l'entourait [illegible].

[illegible] ne centaine de fois. [illegible] 24 avril 1917 qu'elle [illegible] 12 obus par heure, [illegible] sur l'édifice, causant [illegible] st.

[illegible] 1918, la Cathédrale [illegible] lèrent vouloir l'épar-

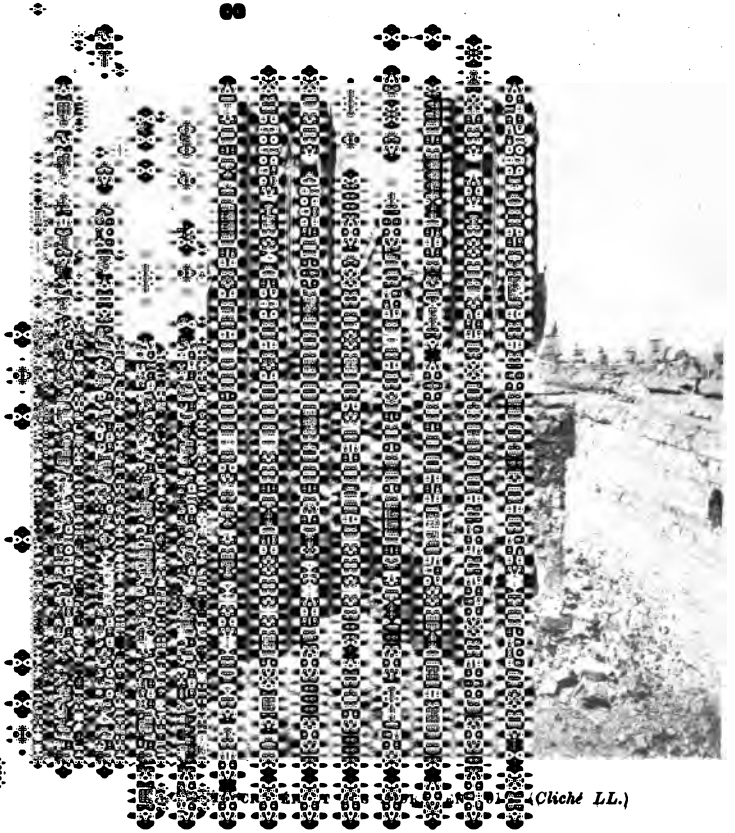

(Cliché LL.)

[illegible] nts le bombardement [illegible] aux deux tours et aux [illegible] pit de leurs blessures, [illegible] irées.

[illegible] ce aux travaux de pro- [illegible] e et le Service des mo- [illegible]

[illegible] ntale furent masqués [illegible] re (*voir photo p.* 33) ; [illegible] n sûreté ainsi que les [illegible]

[illegible] des travaux d'emmure- [illegible] ment précieuses. On [illegible] sculptures tombés à [illegible] est ainsi qu'on a pu [illegible] statue d'ange dite *le* [illegible]

[illegible] les débris des vitraux [illegible] les plus belles de la nef ; le sauvetage était difficile, car on ne pouvait songer à construire des échafaudages qui auraient servi de prétexte aux Allemands pour exécuter de nouveaux bombardements ; on recourut à une petite équipe de pompiers de Paris, et à deux ouvriers verriers qui, par temps brumeux et avant le jour, grimpèrent aux armatures de fer des grandes verrières et accomplirent leur tâche à des hauteurs vertigineuses, avec un courage et une adresse remarquables.

Une faible partie de la Cathédrale (*voir plan ci-contre*) a pu être rendue au culte le 25 décembre 1919. La messe de réouverture fut célébrée pontificalement par Mgr Neveux, auxiliaire de S. Em. le cardinal Luçon qui présidait et qui, en chaire, évoqua en termes poignants la gloire et le martyre de la Cathédrale.

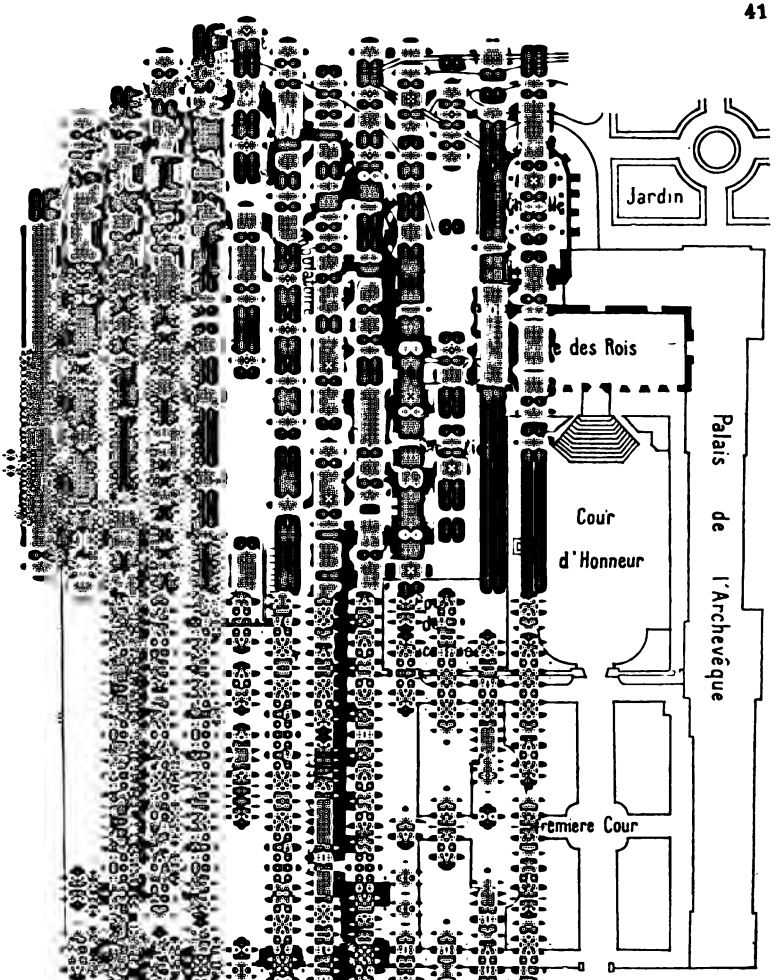

CATHÉDRALE DE REIMS

Plan de la Cathédrale
et du
Palais Archiepiscopal

(p. 9). Tombeau du cardinal de Lorraine.
(p. 66).
Tombeau à personnages (p. 62)
Pierre tombale de Hugues Liber-
(p. 62).
Chapelle romane (p. 51).
Chapelle gothique (p. 62).
Chapelle de la Vierge (p. 62).
Chapelle du Saint-Sacrement (p. 64)
Chapelle du Rosaire (p. 65).
Chapelle romane (p. 65).

Plan établi par les soins de la Commission des Monuments historiques depuis le 25 décembre 1919.

fice révèle le souci d'u-
nstructeurs de la Cathé-
, le portail n'a peut-être
Reims; Bernard de Sois-
à la galerie des rois; les
arties latérales formant
le pignon; l'étage supé-
. En dépit de quelques
respecté.

t à jour et sa rosace
itectes ont su, tout en
a plus grande légèreté.
prend trois portes flan-
gâbles ornés de statues.
sur colonnettes (ceux
sont assises des statues
de la rue de Tambour
.

randes statues, adossées
us petites, dont les cha-
d'un élégant dessin. Les
ptée. Des verrières occu-
statues, séparées par des
voussures qui ont beau-
mbre 1914 : une douzaine
la suite, elles ont encore,

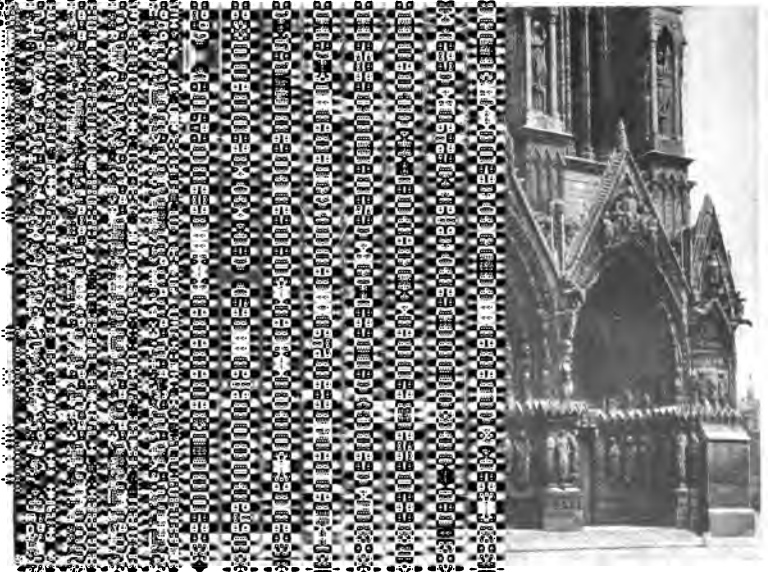

PORTAIL DE PORTAIN, PENDANT LA GUERRE.

[illegible] mble, la décoration [illegible] XIIIe siècle.

[illegible] statues des ébrase- [illegible] autres plus ou moins [illegible] portails de la façade [illegible] k de protection qui [illegible]

[illegible] le a subi des muti- [illegible] ription gravée sur [illegible] sculptures retraçant [illegible] tion. Les sculptures [illegible] périeurs, ont été en [illegible]

[illegible] de la porte repré- [illegible] on et la **Visitation** [illegible] l'antique) ; à gauche,

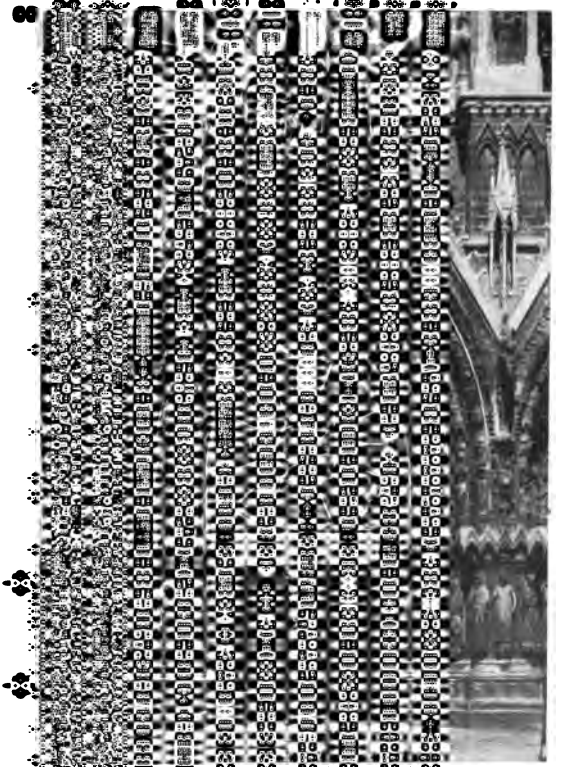

[illegible] ANT LA GUERRE.

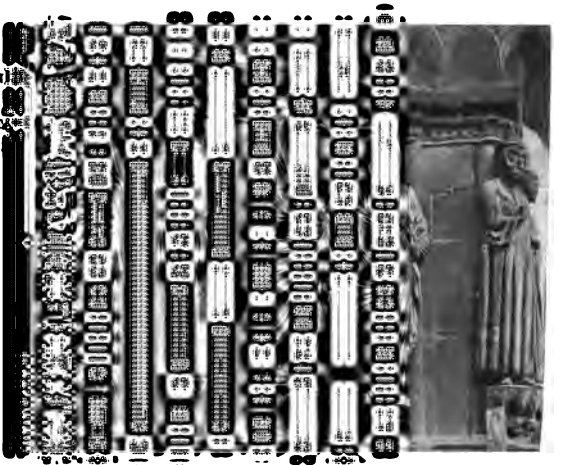

[illegible] du groupe de la Visita-
[illegible] septembre 1914.
[illegible] couronnement de la Sainte
[illegible] flammes en 1914.
[illegible] symétriquement à la tête
[illegible] celle de droite, Salomon,
[illegible] la Reine de Saba, a été
[illegible] tête a été sauvée.

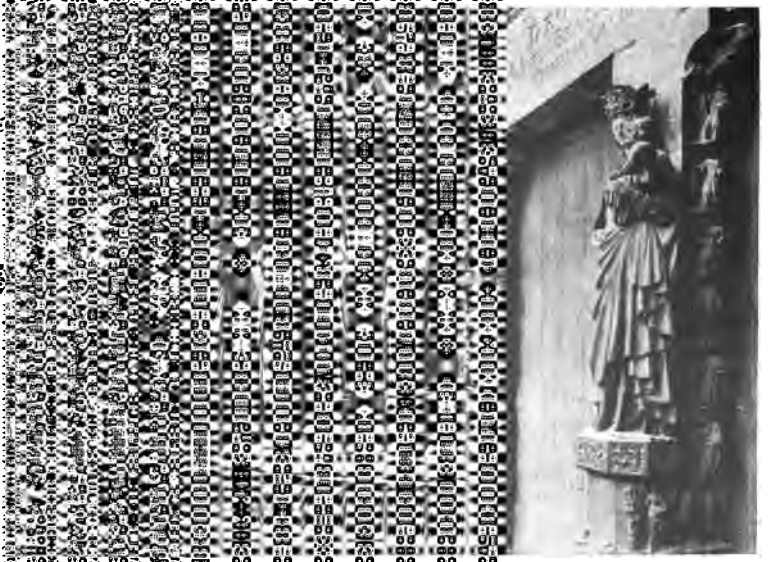

[illegible] LIBRARY [illegible] CENTRALE. (*Cliché LL.*)

[illegible] nanie, qui lui rend

[illegible] dont on a donné [illegible] sans doute des [illegible] de chevalier, la [illegible] une bourse, l'Ava- [illegible] comme l'Orgueil [illegible] sous la figure d'un [illegible], assise, tenant un [illegible] urs. Sur ces mêmes [illegible] oliser les Saisons : [illegible] cheminée ; le Prin-

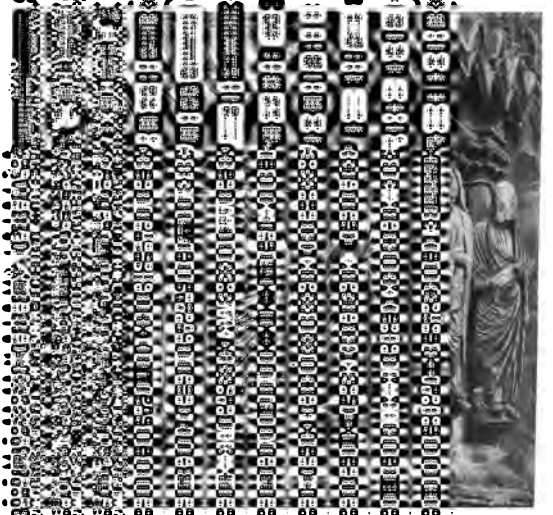

[illegible] *dessus*) sont celles [illegible] saint Jean-Bap- [illegible] Tables de la Loi ; [illegible] nant un agneau (qui

[illegible] s autres sculptures [illegible] ent à celles de la [illegible] rale de Chartres. [illegible] du XIIIe siècle. Ont- [illegible] préparées d'avance [illegible] alement employées

[illegible] é criblé d'éclats.

l'incendie de septembre
ent (*voir p.* 10).
cheval, aux portes de
personnages assis et mé-
fication des arts et des
t des prophètes ou des

nt l'identification n'est

aise entre deux anges.
de **Sourire de Reims**, a
dessous, p. 47 *et* 1).
aux de la tête de cette

attachent aux scènes de
nte la **Crucifixion.**
ar l'incendie du 19 sep-

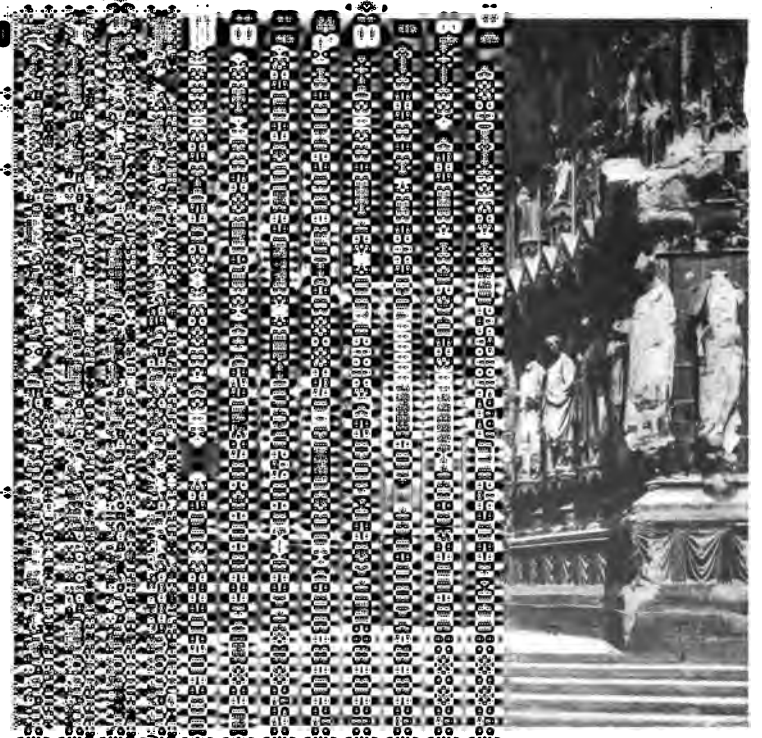

CIDENTALE.
ourire de Reims (*Cliché LL.*)

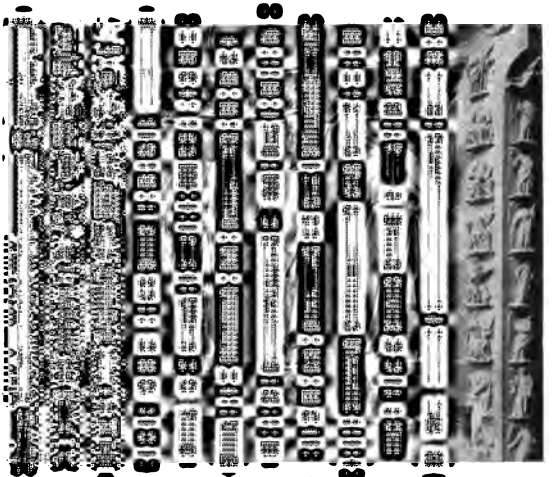

[illegible] ANT LA GUERRE
[illegible] aise.
[illegible] ims. (*Photo p.* 1.)

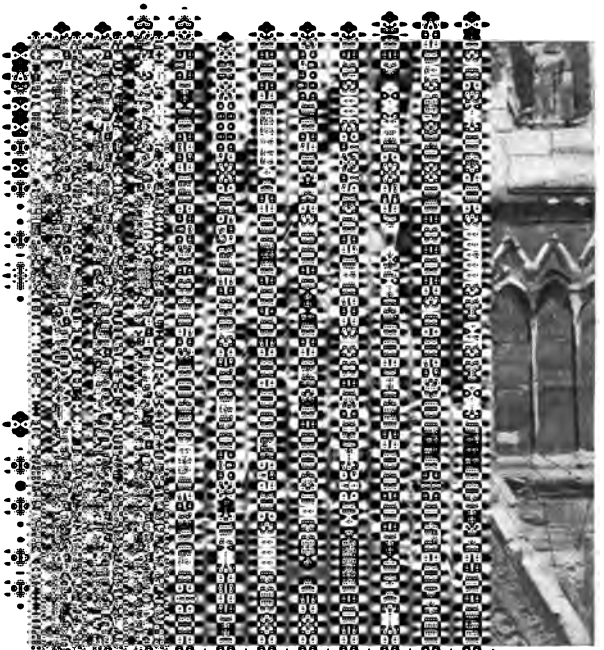

[illegible] MIFIXION.
[illegible]

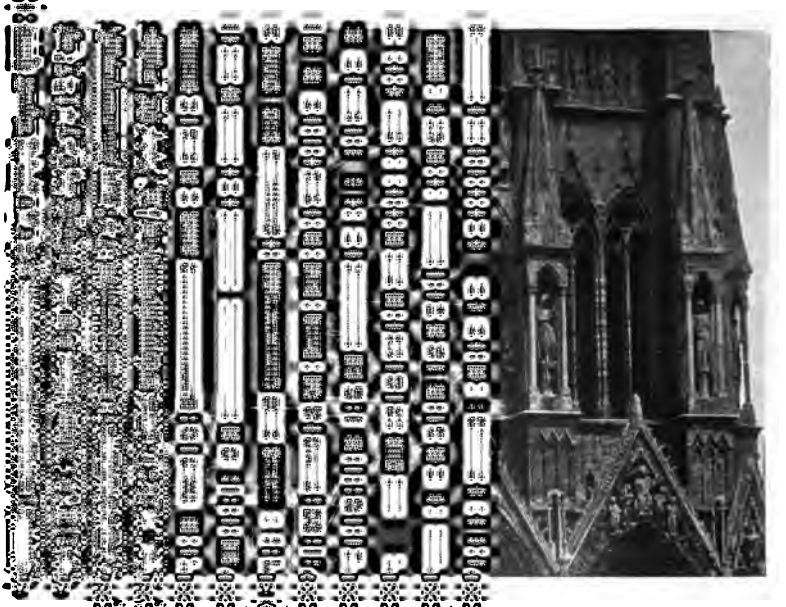

[illegible], AVANT LA GUERRE.

[illegible] verra mieux de l'intérieur [illegible] que côté, contre les pieds- [illegible] ent deux grandes statues [illegible] ger (appelée aussi LE PÈLE- [illegible] ts de 1914 ; l'autre, fort [illegible] aint Jacques.

[illegible] ces figures est garnie de [illegible] on. La plupart de ces pe- [illegible] e la statue du PÈLERIN a [illegible]

[illegible] e, une statue gigantesque [illegible] at *David provoquant Go-* [illegible] il y avait à gauche une [illegible] *liath d'un coup de fronde.* [illegible] rose, est ajouré de hautes [illegible] hes et pinacles des contre- [illegible] le style de leur décoration [illegible] e siècle.

[illegible] le bombardement du 19 [illegible] dage qui l'entourait (*voir* [illegible]

[illegible] contreforts ont été décou- [illegible] les flammes ; le Christ [illegible]

[illegible] la tour sud, le 19 avril [illegible]

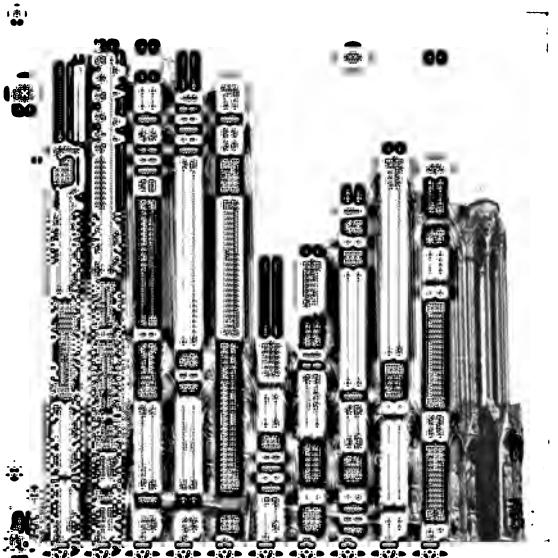

[illegible] AVANT LA GUERRE.

[illegible] des tours.

[illegible] de niches surmon- [illegible] ntesques dont l'en- [illegible] is.

[illegible] ges, commémore le [illegible] i recevant la Sainte [illegible] ans la cuve baptis- [illegible] *Clovis* était appelé [illegible] œur y chantaient le [illegible]

[illegible] octogonal, est flan- [illegible] cupée par l'escalier [illegible]

[illegible] 914, a perdu en 1918 [illegible] angles.

[illegible] a été presque entiè- [illegible]

[illegible] amorces de flèches, [illegible] pu encore être édi- [illegible]

[illegible] ons aux sons magni- [illegible] 1849 par le cardinal [illegible] onnaisse, œuvre du [illegible] 570 par le cardinal [illegible]

[illegible] effroi et les cloches

[illegible] chevet.

[illegible] d'une rare beauté. Nulle [illegible] forts n'a été aussi heu- [illegible] articipent à la décoration [illegible]. Les contreforts, amor- [illegible] appui à deux arcs-bou- [illegible] flanqués de quatre pe- [illegible] vant par deux colonnes [illegible] ous des dais, des anges [illegible] la Passion et divers au- [illegible]

[illegible] *che, on passe devant la* [illegible]

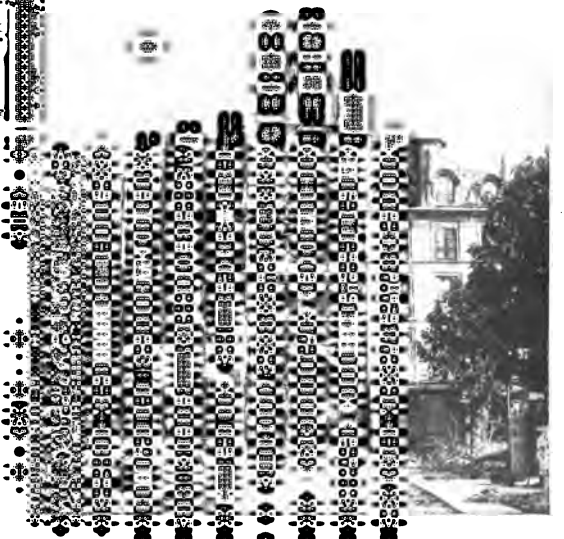

[illegible] nord.

[illegible] remplage, comme dans [illegible] en deux arcs jumeaux, [illegible] des contreforts sont gar- [illegible] des rois de France : la [illegible] ccidentale de la tour du [illegible] avec la figure du roi saint [illegible] incent de Carcassonne.

[illegible] brisées ou endommagées [illegible] es verrières.

[illegible] sont restées inachevées. [illegible] rgit la croisée du transept; [illegible] ledie de septembre 1914 [illegible] carillon établi en 1772.

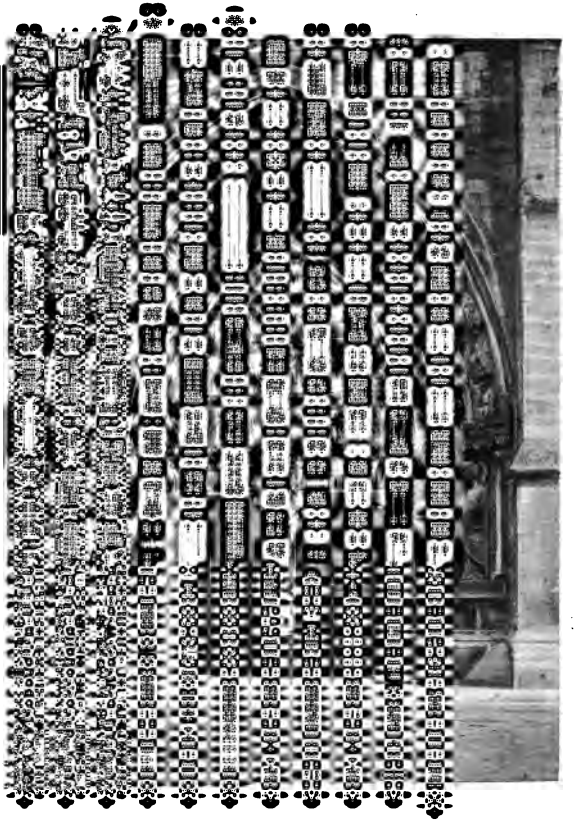

LA PORTE CENTRALE DU TRANSEPT NORD

[illegible] pour celle de saint [illegible]nent, à gauche, saint [illegible] de saint Remi et de [illegible]

[illegible] rise par les Vandales [illegible]emi, enfant, rend la [illegible] qui ont mis le feu [illegible] jeune Toulousaine [illegible]emi; le Christ entre [illegible]

[illegible] romane).

[illegible] voûté, la Cathédrale [illegible] este de la cathédrale [illegible] lerge de majesté. [illegible] (*voir p.* 40 *et* 41).

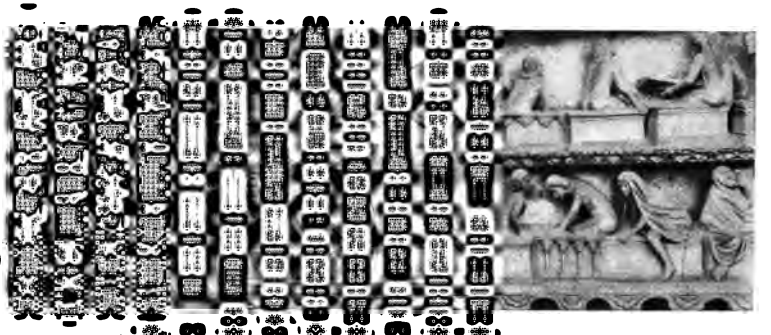

[illegible] RÉSURRECTION.

[illegible] nord.

[illegible] dite : **Portail du Juge-**
[illegible] mpan.

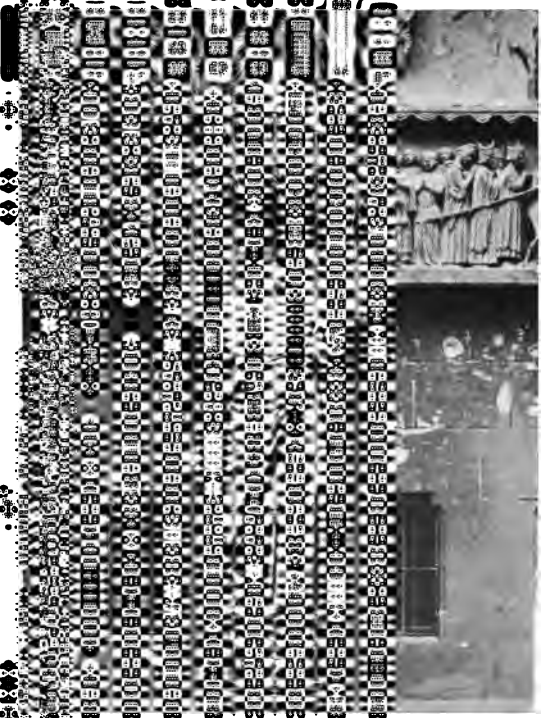

[illegible] CHRIST DÉCAPITÉ.

[illegible] la Sainte Vierge et de
[illegible] ressuscitent de leurs tom-

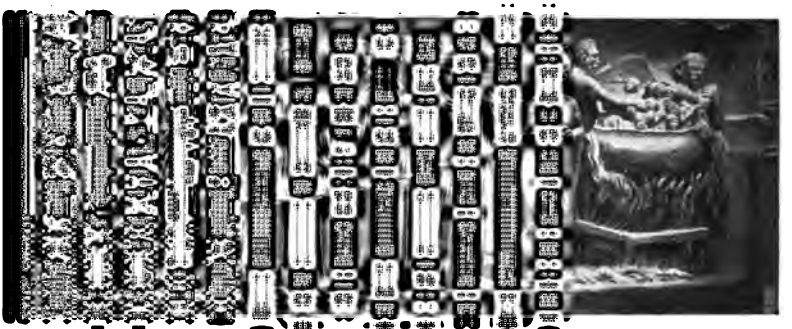

FER.

VERTUS, représentées
s, mutilés en 1780,
re, à gauche, des
; à droite, Satan
ssus) parmi lesquels
atues du XIIIe siècle
miens (*photos p.* 52
par un obus en 1918.

LE CHRIST DU TRUMEAU
AVANT LA GUERRE.

Archange et Marie sont

[illegible] Le Loup, il fut inau- [illegible] plus beaux chevets du [illegible] appuient des arcs-bou-

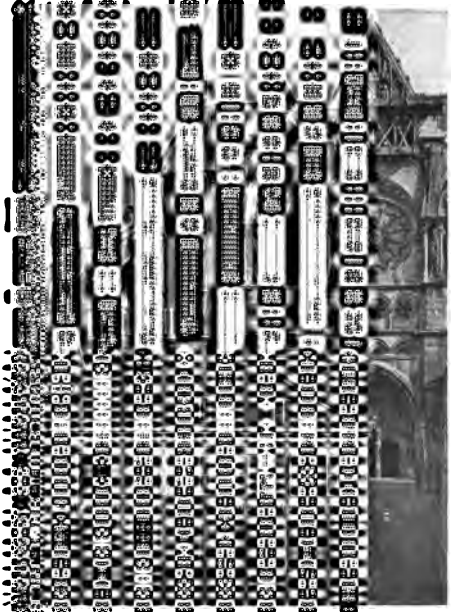

[illegible] siècle.

[illegible] de la nef, les contreforts [illegible] uels des niches abritent [illegible] es des chapelles rayon- [illegible] ées des statues d'anges, [illegible] d environne les combles [illegible] par Viollet-le-Duc, est [illegible] 1917, trois obus de gros [illegible] aient renversé de 12 à [illegible] tissant au milieu de la [illegible] re, une volée d'arc-bou- [illegible] nt et l'angle de la tour [illegible] ette, soit leur pinacle [illegible] it au-dessus du chevet [illegible] de « CLOCHER A L'ANGE »

[illegible] ais qui avait été en-
[illegible] de Colard le Moine,
[illegible] sa base, à claire-voie
[illegible] es de plomb ; quel-
[illegible] e populaire du temps
[illegible] uption de leur noyau
[illegible] 914 par les obus alle-

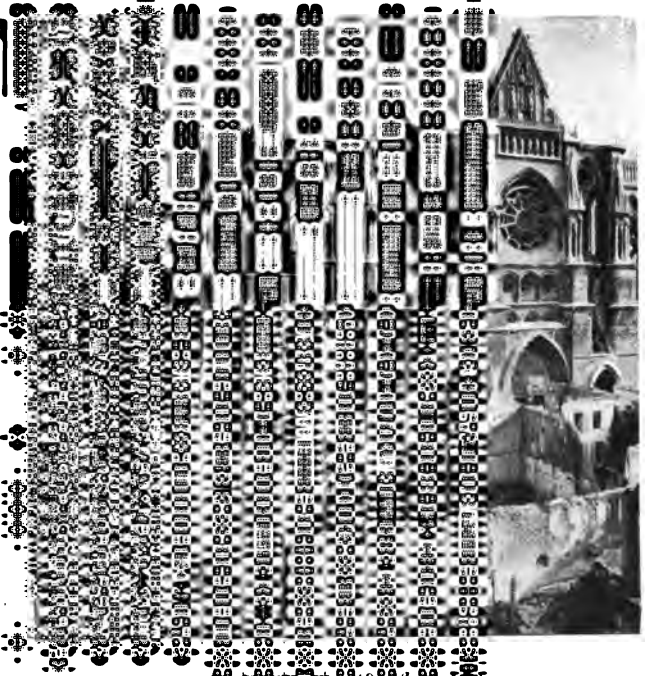

[illegible] *p.* 10 *et* 54).

[illegible] ut entièrement carbo-
[illegible] nts du printemps, la
[illegible] outants et les pinacles
[illegible] ns.
[illegible] était une galerie en
[illegible] iollet-le-Duc a rem-
[illegible] créneaux. Une partie
[illegible] ce à la naissance des
[illegible]
[illegible] res de long, la galerie
[illegible] me galerie ont encore

[illegible] aud.

[illegible] *en voir que de la cour* [illegible] u transept nord, dans [illegible] nef, a été entièrement [illegible] un style étranger au [illegible] on a cru reconnaître, [illegible] ans le personnage che- [illegible] dessus de l'étage infé- [illegible] transept nord. [illegible] saient deux très belles [illegible] traits d'une femme cou- [illegible] statue, déjà endom- [illegible] par un obus allemand. [illegible] a couronne penchée et [illegible]

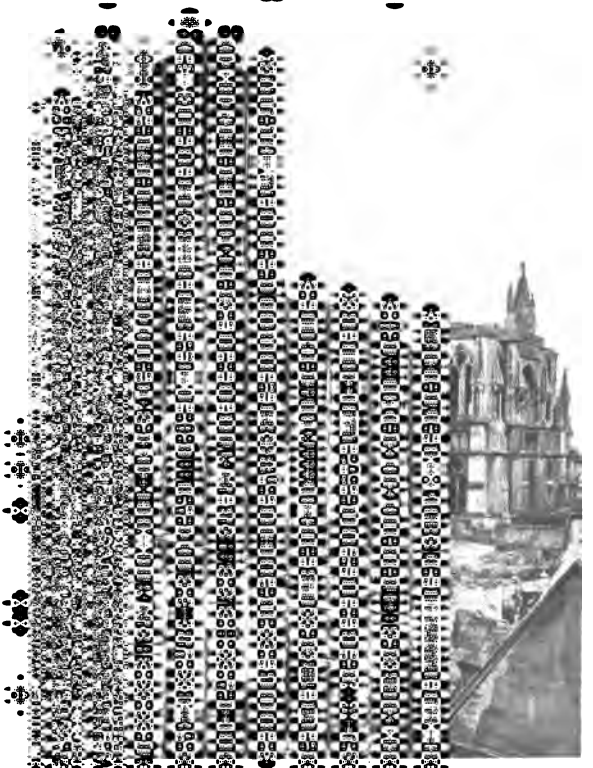

LA CATHÉDRALE APRÈS LE BOMBARDEMENT DE EN 1919.

DONJON DU TRANSEPT SUD (1914).

[illegible] la rivalité de [illegible] (*voir texte p.* 71).

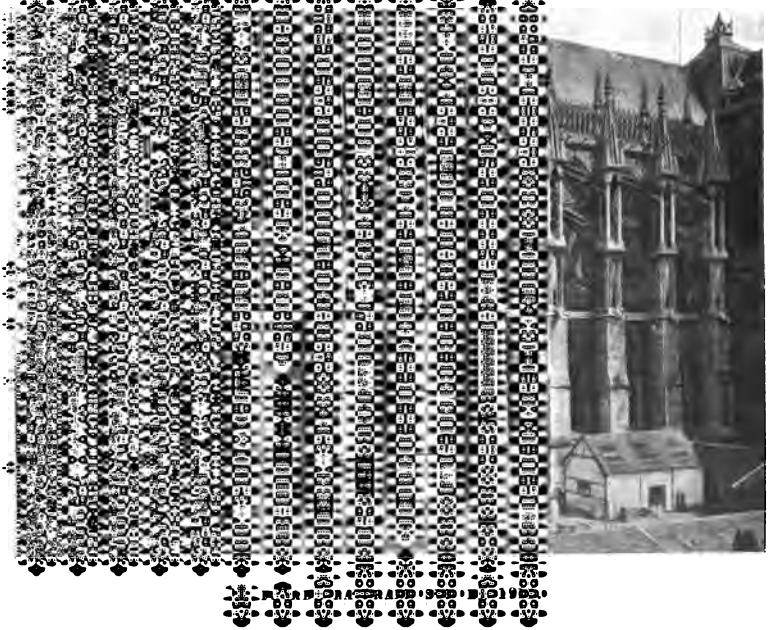

PORTE DU GRAND SOUPER (1914).

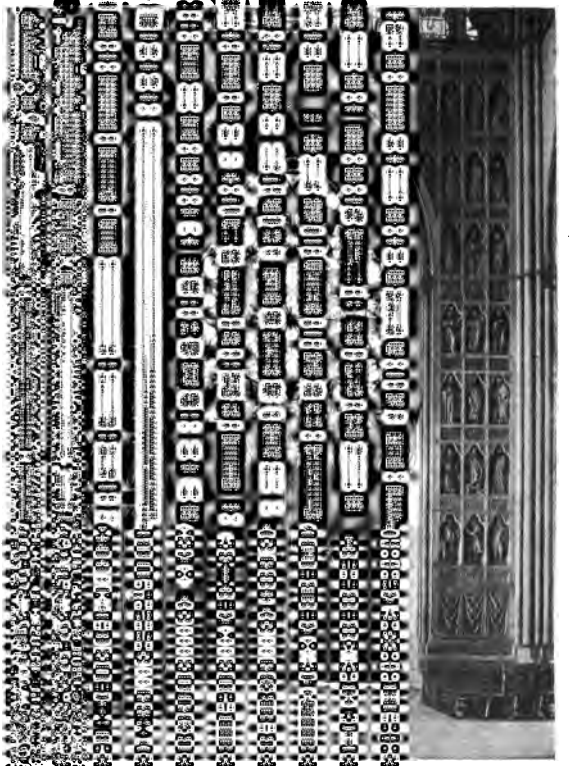

l'ensemble p. 65.)

CATHÉDRALE

ure.

pages 42 *à* 49.

ulpturale, œuvre unique
ade extérieure.

dessus), une rose à seize
14, avaient été exécutés
de trois petites roses
e décapité est encadré
sonnifiant les barbares

hauteur du triforium,
par des panneaux de
revêtus d'une draperie

ée, se tient une statue ;
droite, la VIE DE SAINT

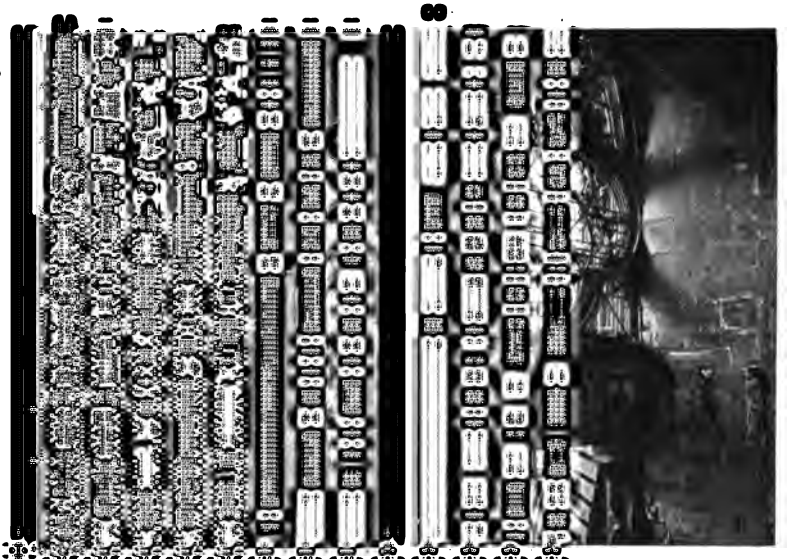

[illegible] DE SEPTEMBRE 1914.

[illegible] LA PROPHÉTIE et [illegible]

[illegible] de la **Communion** [illegible] mer portant l'armure [illegible] chevalier revêtu de la [illegible] et armé d'un petit [illegible] éclaire le triforium. [illegible] la largeur de la nef. [illegible] *r p.* 48).

[illegible] pétales, eux-mêmes [illegible] tréflés. Elle frappe [illegible] te légèreté, en dépit [illegible] et de ses meneaux [illegible]

[illegible] de pierre, un har- [illegible] restauration récente; [illegible] de rois et de patriar- [illegible] de l'incendie de 1914. [illegible] de feuilles (*voir p.* 33 [illegible] ement de niches ne [illegible] tefois, deux cordons [illegible] tournent les arcs qui [illegible]

[illegible] haque porte, à ceux [illegible] de saint Étienne.

[illegible] onsumés par l'incen- [illegible] iguré ou détruit les [illegible]

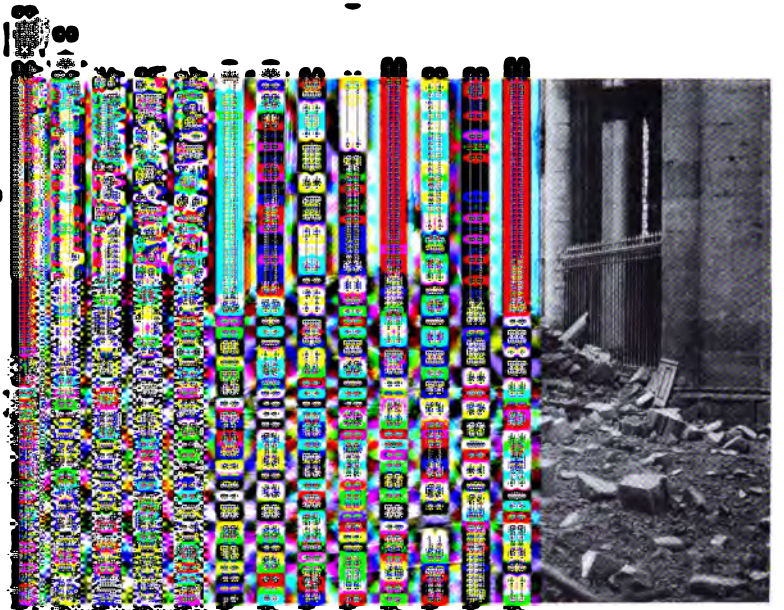

[illegible] GUERRE.

[illegible] nombre, la charpente de la [illegible] siècle, ont été brûlées et [illegible] défoncèrent les voûtes, [illegible] restaurées.

[illegible] premières travées ont [illegible] de la nef a été, comme [illegible] Genevé avant l'an 1300. [illegible] parfaitement régulière, [illegible] grandes arcades, repose [illegible] de quatre, cinq, six ou [illegible] eau; les hautes fenêtres, [illegible] rose à six lobes.

[illegible] de colonnes antiques, [illegible] cantonnée de quatre [illegible] une base octogonale. [illegible] qui suivent la première [illegible] nef et portent un des [illegible], ainsi que les quatre [illegible] du transept, sont plus [illegible]

[illegible] chapiteaux des piliers et des [illegible] *ci-contre*) sont décorés [illegible] délicatesse. Les motifs [illegible] leur décoration sont [illegible] feuillage naturel (vi-[illegible] hardon, lierre, renon-[illegible] Parfois, se mêlent au [illegible] figures humaines, des

[illegible] comme la délicieuse [illegible]ième pilier, du côté [illegible]

[illegible] siècles, montrent, [illegible] France et d'arche- [illegible]ndant les plus belles [illegible]

[illegible]rinthe carré, flanqué [illegible]ntérieur duquel une [illegible]s, partait d'un côté [illegible] à un compartiment [illegible]les, les figures des [illegible] Jean d'Orbais, Jean [illegible]ssons ; au centre, [illegible]ubri de Humbert, [illegible]

[illegible]réciser les noms des [illegible]778 par le Chapitre, [illegible]s lignes compliquées. [illegible]ingtaine de PIERRES [illegible]

[illegible]ier de gauche, a été [illegible] Blondel; elle provient [illegible]

[illegible] du chœur, l'endroit [illegible]lise, était jadis mar- [illegible]us le nom de **Rouelle**

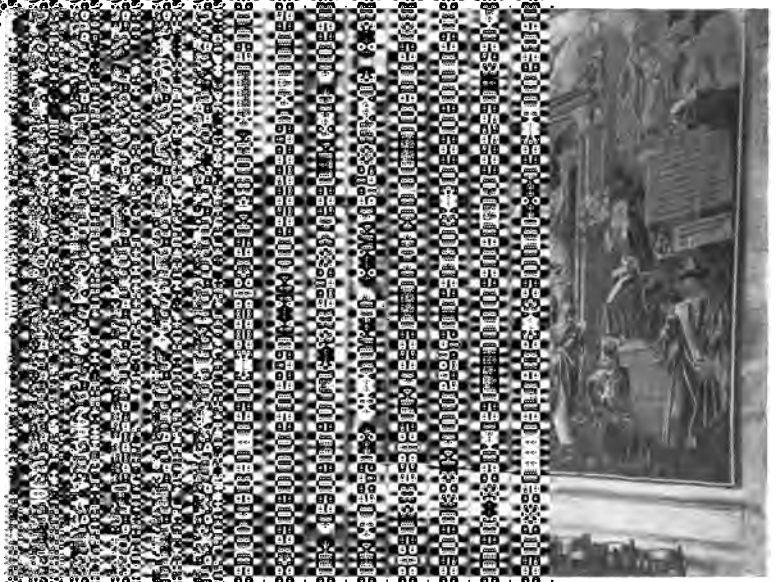

[illegible] LA GUERRE.

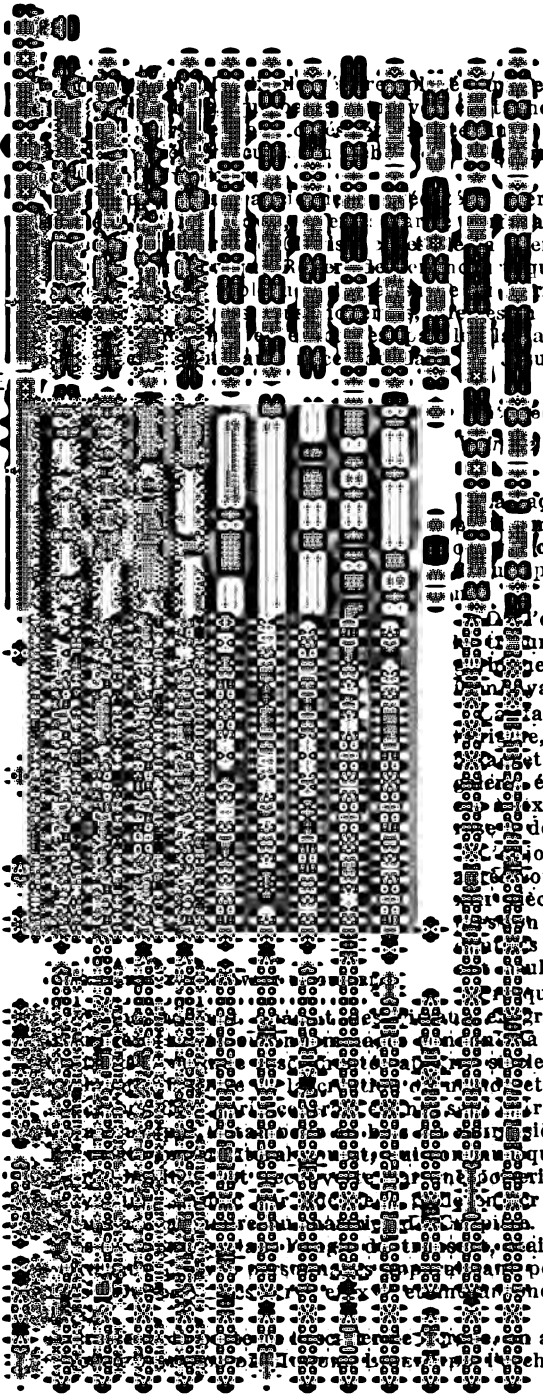

[illegible] inscription commémo-
[illegible] ée du sang du martyr.
[illegible] de précieuses tapisse-
[illegible] re par le service des

[illegible] rs 1440 sans doute,
[illegible] l Charles de Lorraine,
[illegible] enaissance, données en
[illegible] qui s'est fait représenter
[illegible] rist, illustrent la vie de
[illegible] 1640 par l'archevêque
[illegible] and Daniel Pepersack,
[illegible] us parmi les Docteurs.

[illegible] **eur du transept nord.**

[illegible] *plan page* 41 *et l'exté-*
[illegible] *rieur page* 50.

[illegible] çade intérieure est en
[illegible] masquée par le GRAND
[illegible] construit vers 1487 et
[illegible] plusieurs fois transfor-

[illegible] l'orgue primitif, il reste
[illegible] une, dont la balustrade
[illegible] e est ajourée d'arcades
[illegible] vantes.

[illegible] façade se composait, à
[illegible] e, de trois hautes baies
[illegible] ettes, surmontées d'une
[illegible] éclairée par trois rosa-
[illegible] ux lobes et d'une grande
[illegible] douze rayons.

[illegible] onction du portail,
[illegible] oup, vers le milieu du
[illegible] siècle, a provoqué la sup-
[illegible] n partielle des baies,
[illegible] s sommets transformés
[illegible] uls subsisté.

[illegible] que toutes les fenêtres
[illegible] risaille du XIIIe siècle,
[illegible] a guerre, ainsi que les
[illegible] de, réparés en 1869, qui
[illegible] et de la chute d'Adam.
[illegible] rumeau, dont la statue
[illegible] siècle.
[illegible] quait jadis avec le cloî-
[illegible] rie du XVIIIe siècle. La
[illegible] r forgé du XIIIe siècle,
[illegible]
[illegible] ait une HORLOGE, qui a
[illegible] pendant la sonnerie des
[illegible] me des XVIIe et XVIIIe
[illegible]
[illegible] a dressé contre le mur
[illegible] chitecte qui commença,

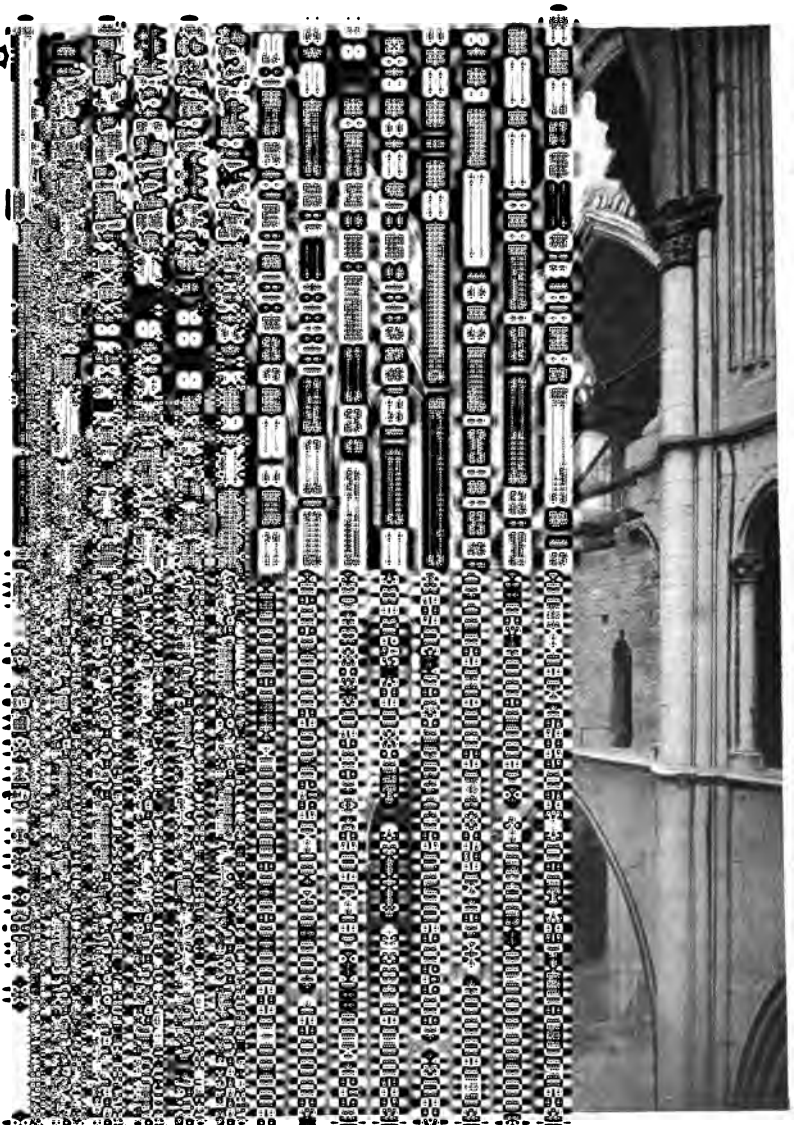

Verneau, Reims.)

[illegible] pierre est dans la [illegible]

[illegible] pu être rendu provi- [illegible] de la Cathédrale (qui [illegible] aration) par de hauts [illegible] dront bientôt orner.

MAITRE-AUTEL.

[illegible] antes, est d'une beauté [illegible] te *Chapelle du Saint-* [illegible] que chapelle se compose [illegible] culaire.

[illegible] elles de la nef, ajourent [illegible] aitent les vraies sur les [illegible] n traversant les piles, [illegible] ntinue tout le long des [illegible] particularité de l'archi-

[illegible] siècle, ont été détruits [illegible] 4. En avril 1917, une [illegible] autel (*photo ci-dessus*). [illegible] Duc, a été détruit par [illegible] e siècle.

[illegible] emplacé, peu heureuse- [illegible] 761.

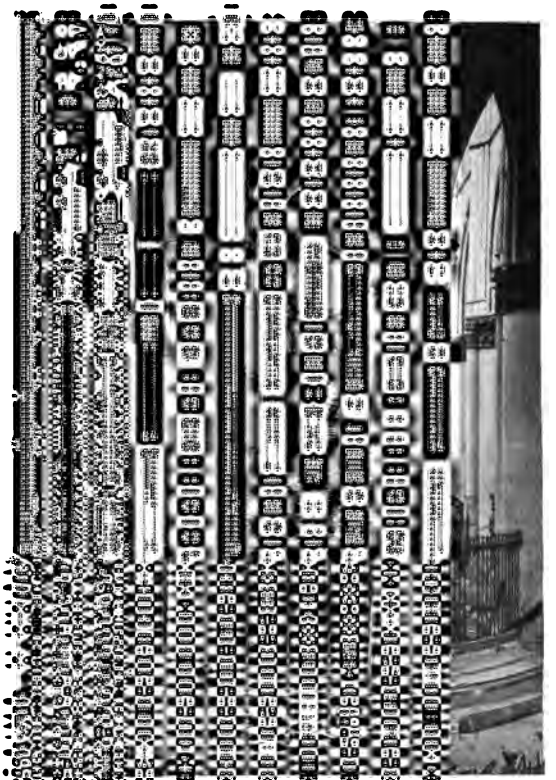

du bombardement

du transept nord.
quées dans le tran-

naissance, de 1541,
nsemble représente
ge, et au-dessus, le
anoine Paul Grand-
deleine.

pelle, a été décou-

Jésus-Christ appa-
st aux Anges, par
ée au *Tintoret;* la

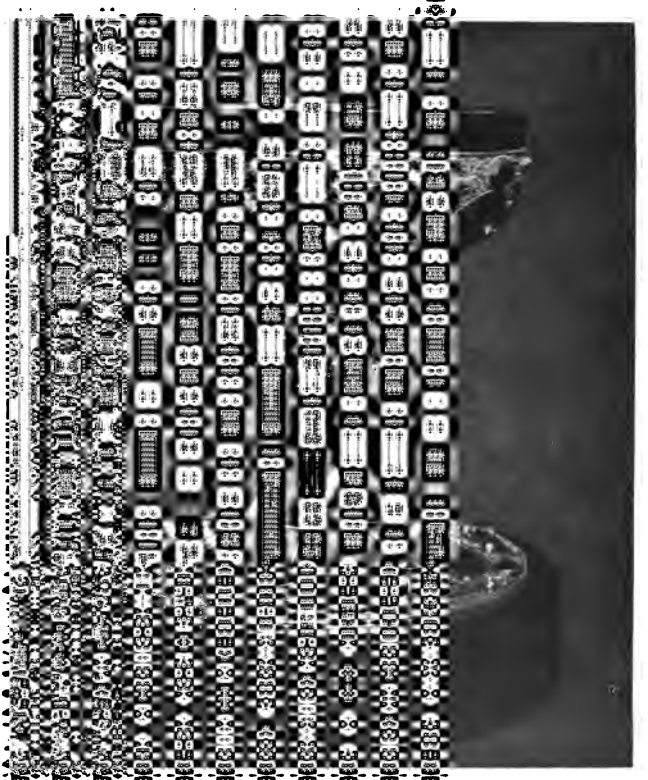

(Photo [illegible].)

[illegible] le.

[illegible] e porte sans ornements [illegible] ct-le-Duc, dans laquelle [illegible] résor, fort riche en pré- [illegible] èvrerie, a été sauvé, au [illegible], par l'abbé Landrieux, [illegible] Thinot. Déposé d'abord [illegible] 1915 par le Service des [illegible] le calice de saint Remi [illegible] d'or, ses six rangs de [illegible] ns leur collier, est une [illegible] que les rois de France, [illegible] l'espèce du vin, à l'is- [illegible] dans lequel il est taillé, [illegible] du XIIe siècle. Confisqué [illegible] a été rendu à la Cathé-

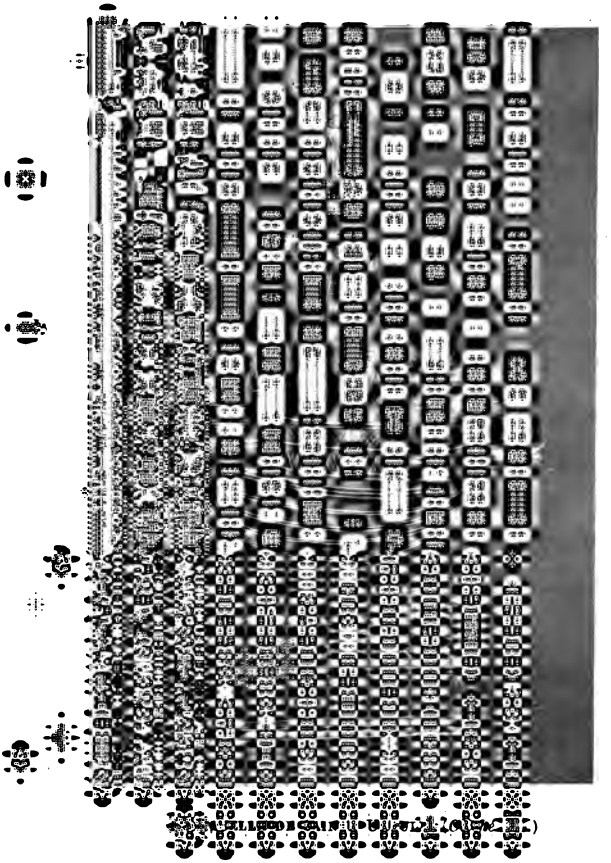

[illegible] nné par Henri III. [illegible] nant sur une mer [illegible] est ornée des écus- [illegible] urines ; sainte Ur- [illegible] r, on peut citer : [illegible] te (du XIIe siècle), [illegible] du Saint-Sépulcre [illegible] siècle) ; un peigne [illegible] siècle) ; une croix [illegible] orraine; des orfrois [illegible] et les burettes de [illegible] culpté, dite à tort [illegible] ssède deux autres [illegible] ments sacrés ayant [illegible] **Ampoule**, dessiné [illegible]

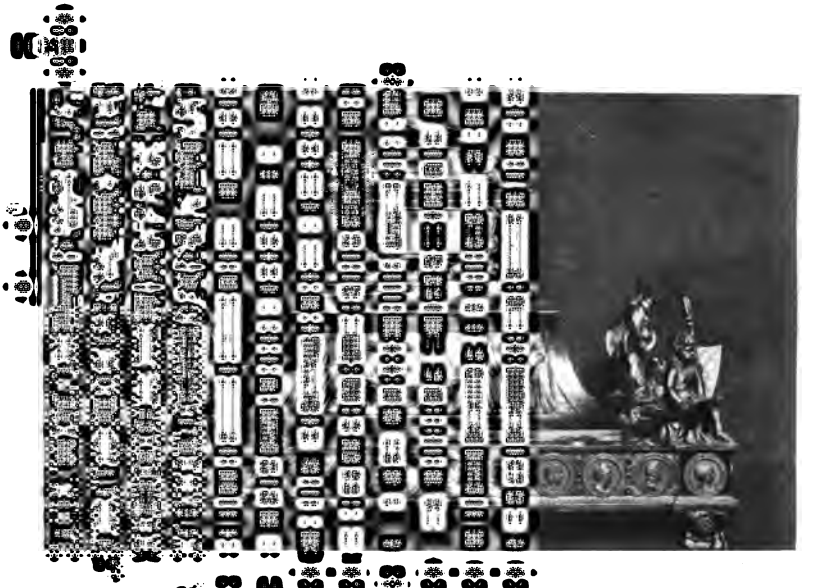

(*Cliché LL.*)

[illegible] en 1793 (*voir p.* 93). [illegible] pour le sacre de Charles X. [illegible] avec une parcelle du [illegible] que des mains pieuses [illegible] débris du vase sacré.

[illegible] UT DE LA GUERRE.
[illegible] abattues et détruites par les obus.

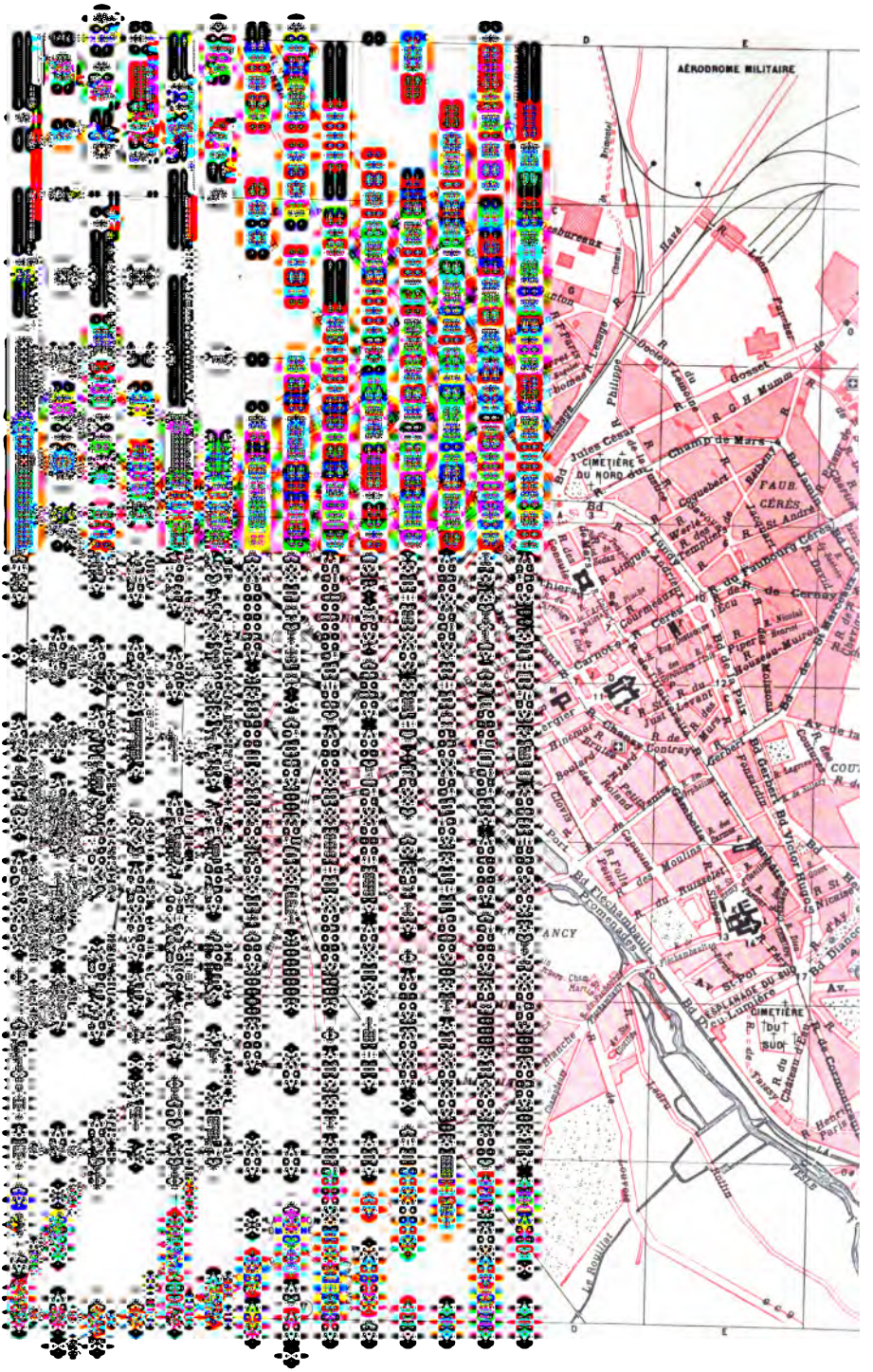
AÉRODROME MILITAIRE
CIMETIÈRE DU NORD
CIMETIÈRE DU SUD
ESPLANADE DU SUD
ANCY
Jules César
Philippe
Doctor Lasson
Gosset
Champ de Mars
Cyguebert
Werlé
Luquet
Courmeaux
Carnot
Cérès
Hinémar
Boulevard
Port
Moulins
Ruisseau
Contrayo
Gerbert
Victor Hugo
Bd Victor Hugo
Bd Gerbert
Bd Fischamboeuf
Promenades
Le Rouillat
Ladre
Vesle
Paris
Av. St Pol
Av. de la Vesle
Av. de Cormontreuil
Av. de Paris
Av. de Reims
Av. de Laon
Av. de Soissons
Av. de Fismes
Av. de Dormans
Av. de Epernay
Av. de Vitry
Av. de Chalons
Av. de Sainte Menehould
Av. de Bar le Duc
Av. de Verdun
Av. de Metz
Av. de Nancy
Av. de Strasbourg
Av. de Mulhouse
Av. de Belfort
Av. de Lyon
Av. de Marseille
Av. de Toulouse
Av. de Bordeaux
Av. de Nantes
Av. de Rouen
Av. de Le Havre
Av. de Dieppe
Av. de Boulogne
Av. de Calais
Av. de Lille
Av. de Roubaix
Av. de Tourcoing
Av. de Valenciennes
Av. de Douai
Av. de Arras
Av. de Amiens
Av. de Abbeville
Av. de Saint Quentin
Av. de Laon
Av. de Soissons
Av. de Compiègne
Av. de Beauvais
Av. de Creil
Av. de Senlis
Av. de Meaux
Av. de Coulommiers
Av. de Melun
Av. de Fontainebleau
Av. de Orléans
Av. de Chartres
Av. de Dreux
Av. de Evreux
Av. de Rouen
Av. de Le Havre
Av. de Caen
Av. de Cherbourg
Av. de Saint Lô
Av. de Coutances
Av. de Avranches
Av. de Rennes
Av. de Saint Malo
Av. de Lorient
Av. de Vannes
Av. de Quimper
Av. de Brest
Av. de Nantes
Av. de La Rochelle
Av. de Angoulême
Av. de Poitiers
Av. de Limoges
Av. de Clermont
Av. de Vichy
Av. de Moulins
Av. de Bourges
Av. de Nevers
Av. de Auxerre
Av. de Troyes
Av. de Langres
Av. de Dijon
Av. de Besançon
Av. de Mâcon
Av. de Bourg
Av. de Lyon
Av. de Saint Etienne
Av. de Le Puy
Av. de Aurillac
Av. de Mende
Av. de Rodez
Av. de Cahors
Av. de Tulle
Av. de Guéret
Av. de Limoges
Av. de Angoulême
Av. de Bordeaux
Av. de Bayonne
Av. de Pau
Av. de Tarbes
Av. de Toulouse
Av. de Carcassonne
Av. de Montpellier
Av. de Nîmes
Av. de Marseille
Av. de Aix
Av. de Toulon
Av. de Nice
Av. de Cannes
Av. de Grenoble
Av. de Chambéry
Av. de Annecy
Av. de Bourg
Av. de Lyon
Av. de Saint Etienne
Av. de Le Puy
Av. de Aurillac
Av. de Mende
Av. de Rodez
Av. de Cahors
Av. de Tulle
Av. de Guéret
Av. de Limoges
Av. de Angoulême
Av. de Bordeaux
Av. de Bayonne
Av. de Pau
Av. de Tarbes
Av. de Toulouse
Av. de Carcassonne
Av. de Montpellier
Av. de Nîmes
Av. de Marseille
Av. de Aix
Av. de Toulon
Av. de Nice
Av. de Cannes
Av. de Grenoble
Av. de Chambéry
Av. de Annecy

REIMS

MARS	A.	D-3-4
DES MUSICIENS	B.	D-4
	C.	
ALE	D.	D-4-5
RCHIÉPISCOPAL	E.	D-5
INT-MAURICE	F.	E-5-6
ERIE	G.	D-2
VILLE	H.	D-4
JUSTICE	J.	D-4
U	K.	E-6
INT-RÉMI	L.	E-6
	M.	D-5
	O.	
PECTURE	P.	E-4-5
	T.	D-4-5
ON EN 1914		115.178 H 83 M

PLACES

ton	C-2
la République	D-3
Boulingrin	D-3
heny	E-3
Colbert	C-D-4
nt-André	E-4
s Marchés	D-4
lin	C-5
Cyale	D-4
nade Cérès	E-4
du Parvis	D-5
elle-Tour	E-4-5
l'Hôpital Civil	E-6
int-Rémi	E-6
Nicaise	E-F-6
Point St-Nicaise	F-6
eu-Lumière	E-6

Télégraphe Ⓣ *Téléphone* f E-4

Rues ou routes à éviter par les autos

CENTRE DE LA VILLE

[illegible] REIMS

[illegible] ame.

[illegible] *sortie de la gare,* [illegible] *blique (voir p. 79).*

[illegible] *nant la visite de* [illegible] *initiative de Reims.*

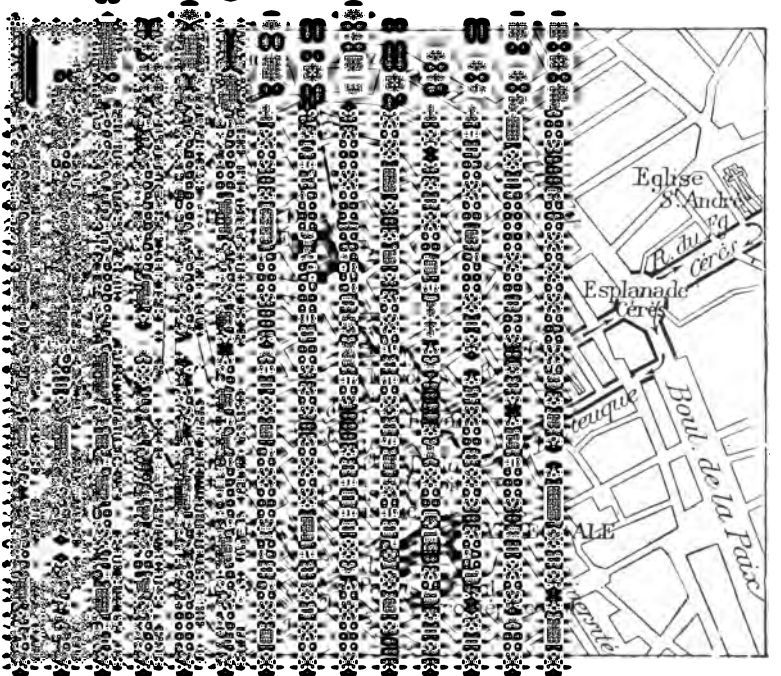

[illegible] Enfant d'Or (*p.* 91)

[illegible] Louis XV (*p.* 93).

[illegible] Postes et Chambre de [illegible] (*p.* 95).

[illegible] *et la visite*

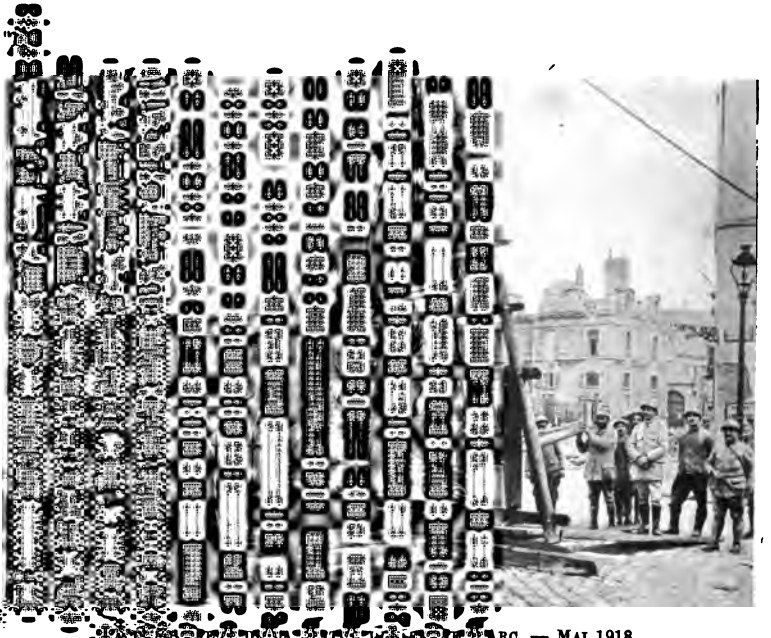

[illegible] ARC. — MAI 1918.

[illegible] nd devant la façade prin-
[illegible] ent d'énormes entonnoirs.
[illegible] d'Arc, par *Paul Dubois*,
[illegible] s, est une réplique. Elle
[illegible] par les soins du Service

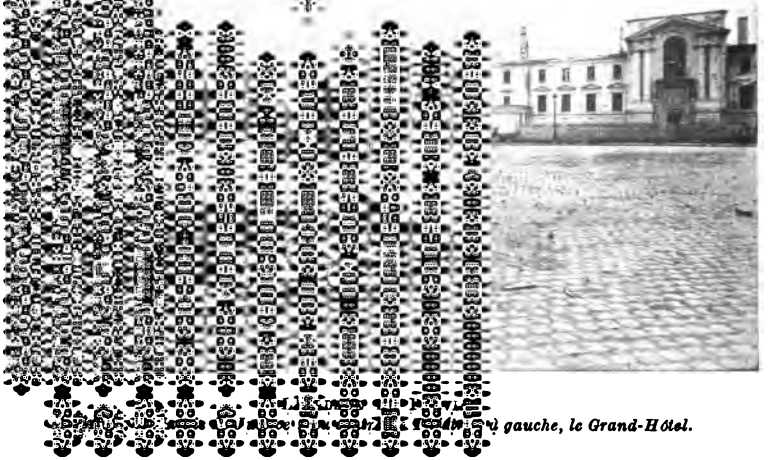

[illegible] *à gauche, le Grand-Hôtel.*

RIEURE DU LION D'OR

ute cathédrale au
es chanoines et la
seul le palais archi-
l s'étendait tout le
sur l'emplacement
même avait succédé
'élevèrent les suc-
ne restait que l'élé-
ns doute du chevet
our d'Éon, du nom
grand cerf de bronze
lieu de la cour (*voir*
l'une fut nivelée et
ux jours de fête, on
mal, était un beau
ms.

s riches collections,
palais proprement
du Tau, où se lit,
théorie allemande
nrichit (*voir p.* 72).

cour étaient d'épo-
d'entrée était du
et sèche, avait été
Maurice Le Tellier, sur

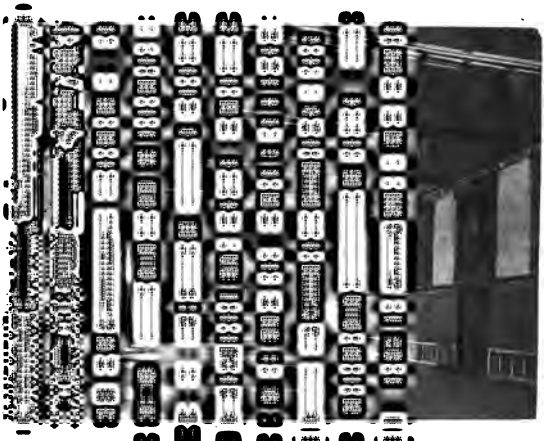

[illegible] RE.

[illegible] Rois).

[illegible] de la fin du xve siècle [illegible] par un escalier en fer [illegible] VIIe siècle.

[illegible] escalier était une ma-

[illegible] venir de l'ancien palais, [illegible] qui lui avait donné ce [illegible] les rois sacrés à Reims,

[illegible] hevêque Guillaume Bri-

[illegible] e étage.

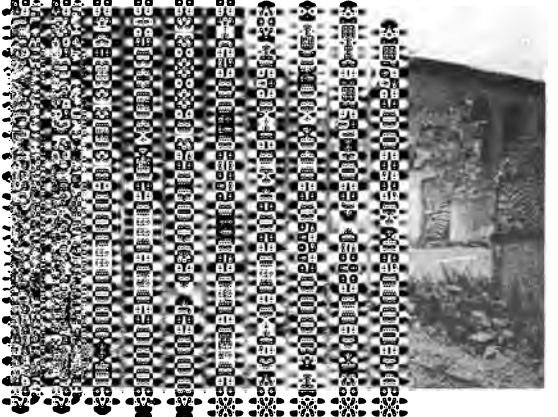

[illegible] le chevet de la Cathédrale.

[illegible] p. 71.

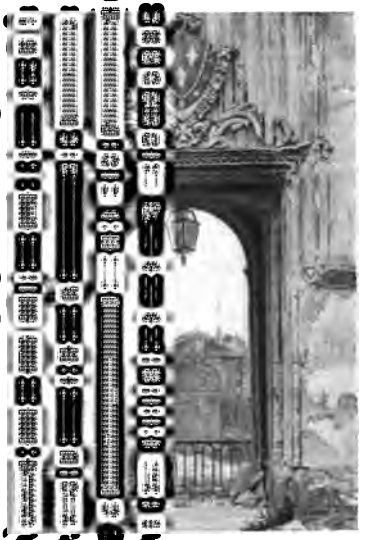

DE LA SALLE DU TAU
DES ROIS.
plan p. 41.

PORTE D'ENTRÉE
DE L'ANCIENNE ARCHIÉPISCOPALE.
plan p. 41.

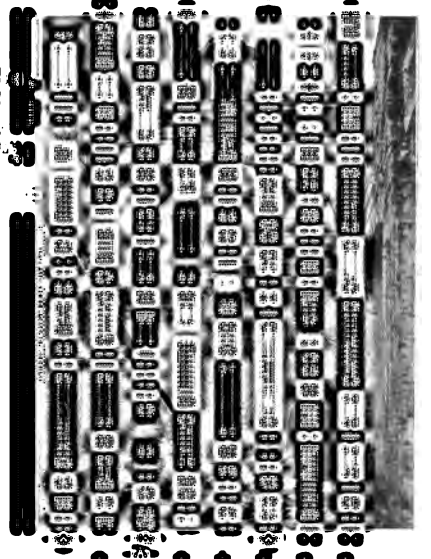

[illegible] salons royaux éclairés [illegible] évêques.

[illegible] les rois, pendant leur [illegible] meura pendant ses deux [illegible] le Jeudi Saint, dans la [illegible] ton. Louis XIII et Ri- [illegible] le tsar Pierre le Grand [illegible] n 1765 ; Louis XVI et [illegible] De l'an VI à 1824, il [illegible] évêques, jadis, y tinrent [illegible] habitèrent que rarement : [illegible] ns leur château fortifié [illegible] e siècles, ils résidaient [illegible]

[illegible] *copal, on reviendra sur* [illegible] *cédrale, la rue Libergier.* [illegible] *te (rue Chanzy). On ar-* [illegible] *p.* 69).

[illegible] naire).

[illegible] par Nicolas Bonhomme, [illegible] pavillon central à ter- [illegible] par les éclats d'obus), [illegible] Denis, dont l'église fut [illegible]

[illegible] sur l'ordre du cardi- [illegible]

[illegible] en ; les étages sont de [illegible]

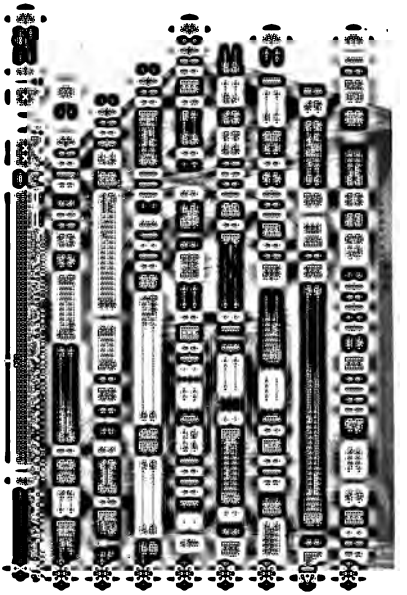

LE PORTAIL SUR COUR DE L'ANCIEN GRAND SÉMINAIRE XVIIIe SIÈCLE.

[illegible] mmagés par les bom-

[illegible] dministration du dis-
[illegible] sses en 1814 et 1815,
[illegible] aire en 1822. Depuis
[illegible] ils ont été aménagés

[illegible] ment, le 4 septembre
[illegible] furent détruits. Dans
[illegible] rupart des collections,

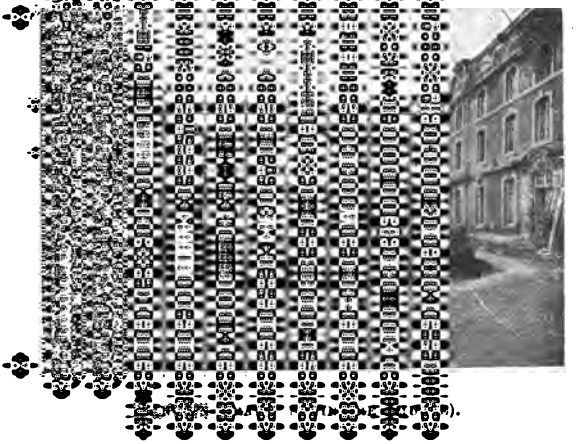

[illegible]).

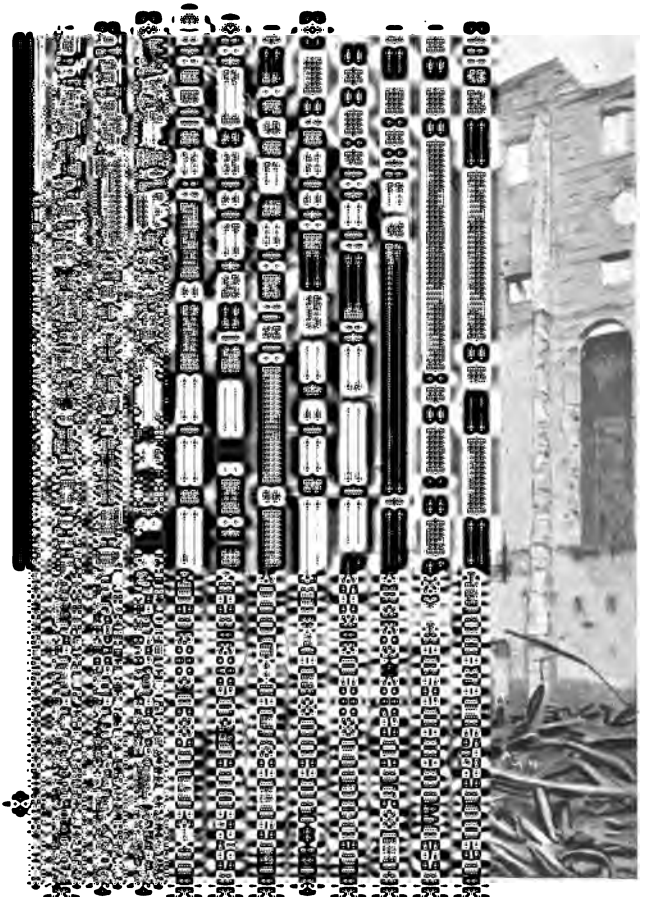

[illegible] AU D'ARLEQUIN.

[illegible] **âtre** (*de* 1873) *dont il* [illegible] *rue à gauche, qui est* [illegible] *: au n°* 18, *à gauche* [illegible] nent le rez-de-chaus- [illegible] stes lucarnes.

[illegible] Reims. Sa chambre [illegible] *voir texte p.* 9).

[illegible] **Hôtel Levesque de** [illegible] os de logis datant du [illegible]

[illegible] ni à Reims de remar- [illegible] Pouilly, lieutenant [illegible] furent les hôtes, en

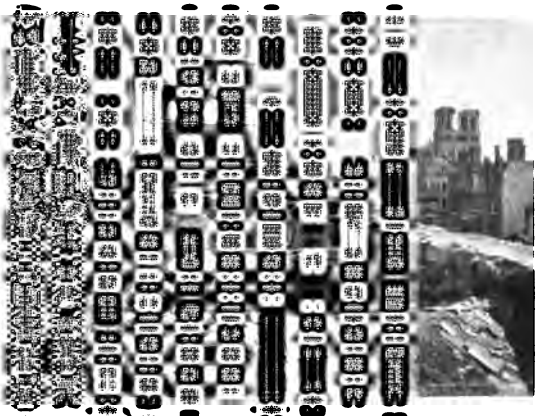

[illegible] UES. (*Cliché LL.*)

[illegible] e ne connais que trois [illegible] Pope et moi. »

[illegible] *rue Saint-Jacques qui*

[illegible] contribuait au charme [illegible] ar les bombardements. [illegible] ait, avant la guerre, la [illegible] conservée intacte.

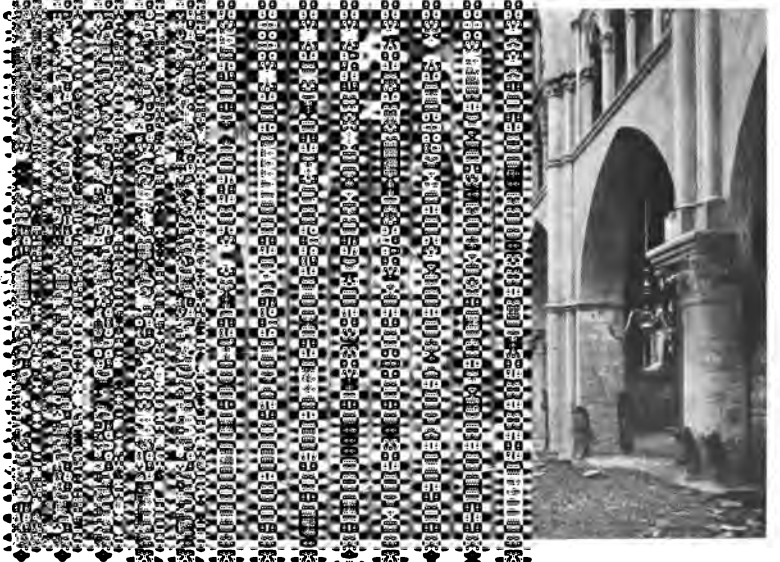

[illegible] *neau, Reims.*)

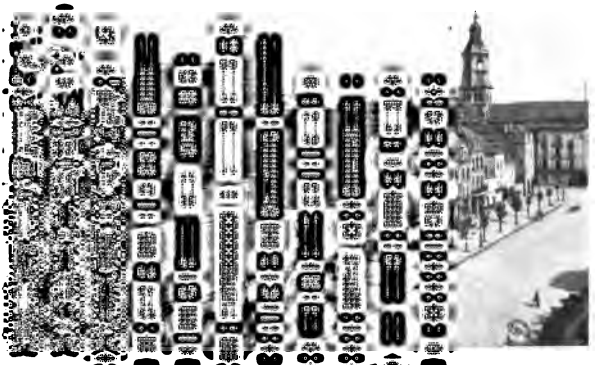

[illegible] PIERRE.
[illegible]re, la Cathédrale.
[illegible]mine la fontaine Subé.

[illegible] **Drouet d'Erlon,** *fort* [illegible] *photos ci-contre*).

[illegible] les vieilles rues aux [illegible]er, de la Belle-Image, [illegible] une partie du quar-

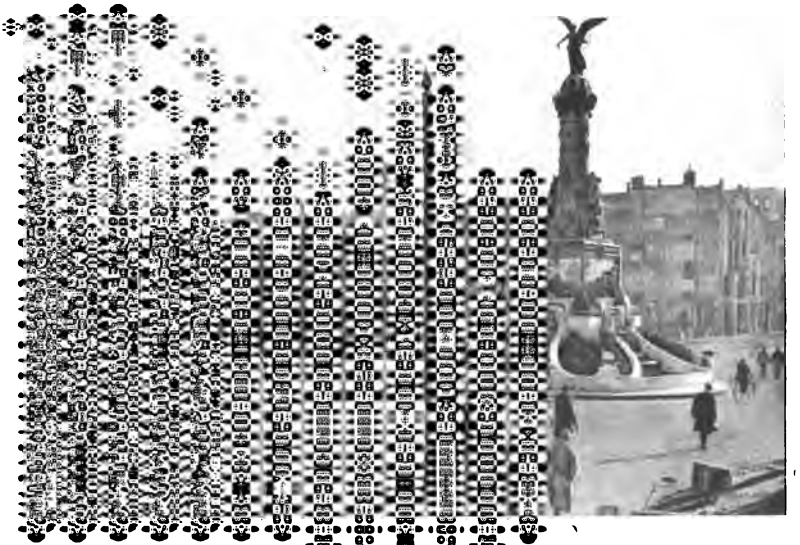

[illegible] *Eglise Saint-Jacques.*

Guillaume aux blan-

reposaient sur des
-chaussée des loges

du maréchal Drouet
des boulevards Ger-
par une FONTAINE

d de la République

lant la guerre, ont
créateur en fut un
n 1731, elles furent

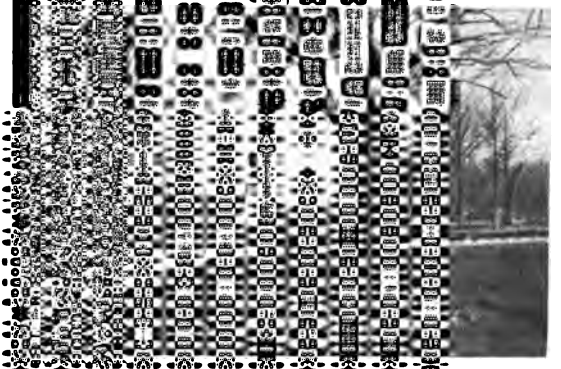

NADES.
69).

Vesle, mais surtout
dans le rempart en
retour de Flandre.
du nom de l'inten-
, puis Cours Royal,
nées par la construc-

qui forment un véri-
ins, ses étalages.
RE, dans le SQUARE
0, s'élève la statue
ngées par le Parc de

jusqu'à la **Porte de**

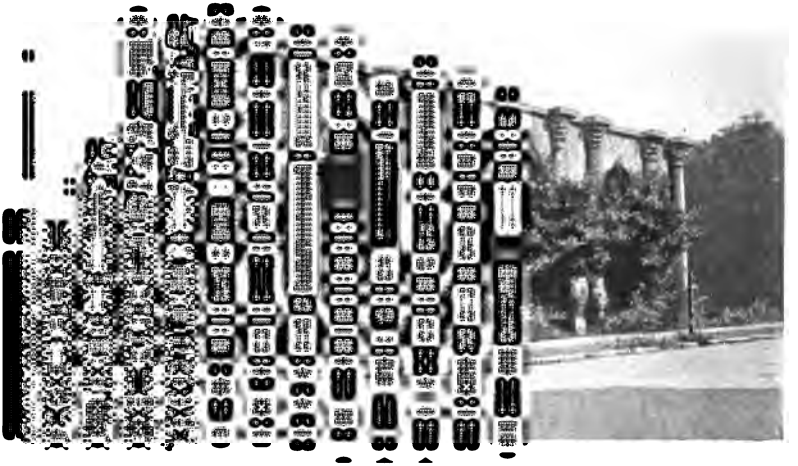

[illegible] comme une **Porte** romaine, [illegible] ses quatre faces prouve [illegible] remparts.

[illegible] compris dans le Château-[illegible] ques, à quelques pas en [illegible] urées ; vers 1554, il fut [illegible] construction des fortifica- [illegible] on rasa le château des [illegible] qu'en 1816-1817.

[illegible] rique, grâce à Prosper [illegible] omains restés sur notre

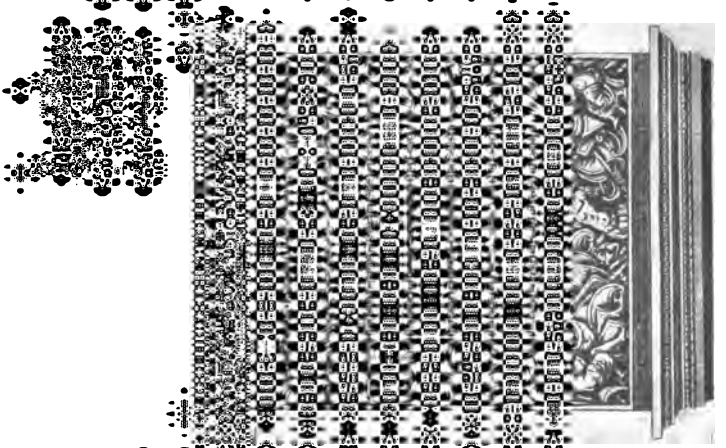

[illegible] NS LA PORTE DE MARS.

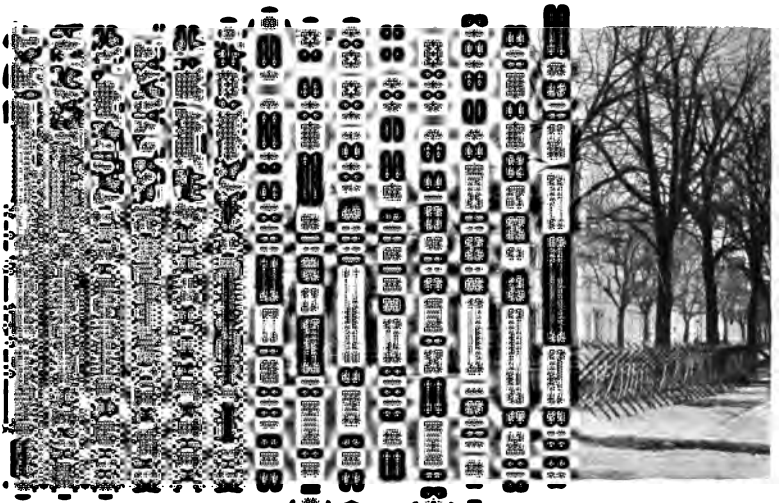

[illegible] de 5, il est en réa-
[illegible] e, à l'entrée de la
[illegible] arcades séparées
[illegible] pportent l'entable-

[illegible] caissons, dont les
[illegible] ade orientale sont
[illegible] Louve (*gravure ci-*
[illegible] l'année (dont cinq
[illegible] s aux travaux des
[illegible] une ; sous l'arcade
[illegible] s de Léda et du

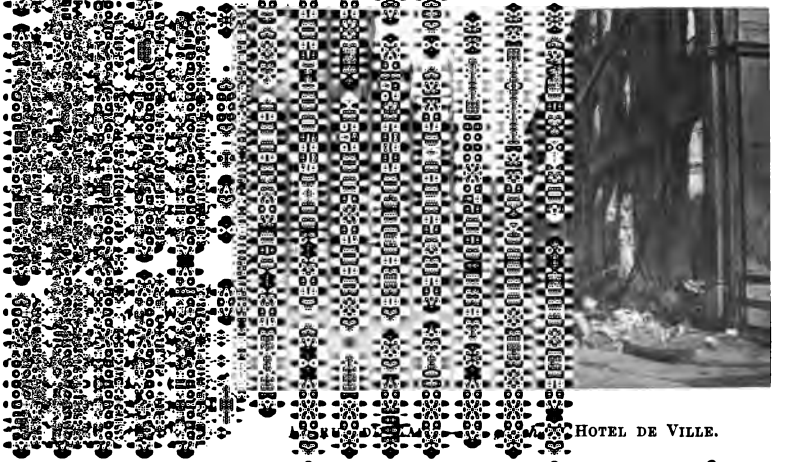

HOTEL DE VILLE.

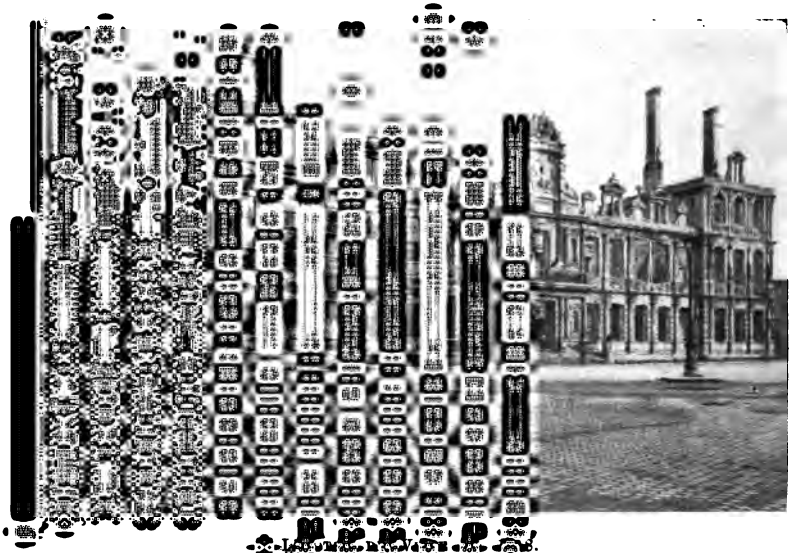

L'Hôtel de Ville de Reims.

[illegible] 1917, rappelait par beau-
[illegible] is, brûlé en 1871. Com-
[illegible] n 1627, sur les plans de
[illegible] cte rémois Jean Bon-
[illegible] il n'avait été complété
[illegible] longs intervalles. Seuls,
[illegible] on central et la partie
[illegible] étaient du XVIIe siècle.

[illegible] el de Ville de Reims
[illegible] bel échantillon d'archi-
[illegible] du temps de Louis XIII.
[illegible] -dix-huit colonnes, do-
[illegible] u rez-de-chaussée, corin-
[illegible] au premier étage, enca-
[illegible] sur la façade, des
[illegible] dont les soubassements,
[illegible] ier étage, portaient des
[illegible] en bas-relief et une
[illegible] frise. Les niches du
[illegible] central étaient vides,
[illegible] on supporté par des
[illegible] torses renfermait une
[illegible] questre de Louis XIII.
[illegible] térieur, dans le grand
[illegible] e, un escalier avec rampe
[illegible] rgé remarquable menait
[illegible] che Bibliothèque muni-
[illegible] ui a été détruite par l'in-
[illegible] de 1917 (*photo ci-contre*).

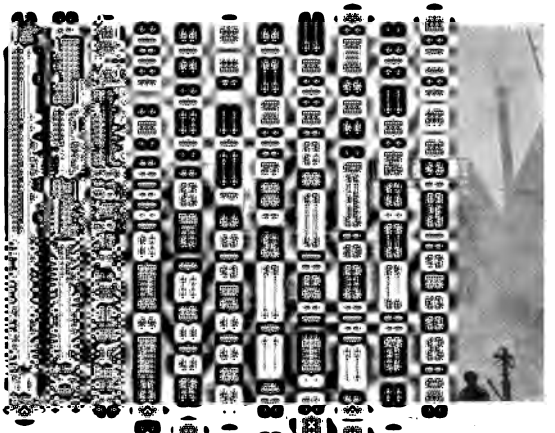

[illegible] municipa , de riches [illegible] Lafitte, commémorant [illegible] che, le cabinet du [illegible] XVI.

[illegible] ccupé par la statue [illegible] ivait la grande salle [illegible] o-romaine représen- [illegible] s et d'une bordure [illegible] ontenus dans l'Hôtel [illegible] pompiers et les [illegible] ée par des sacs de

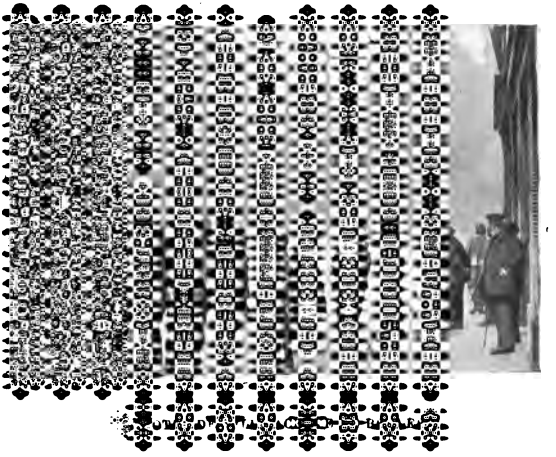

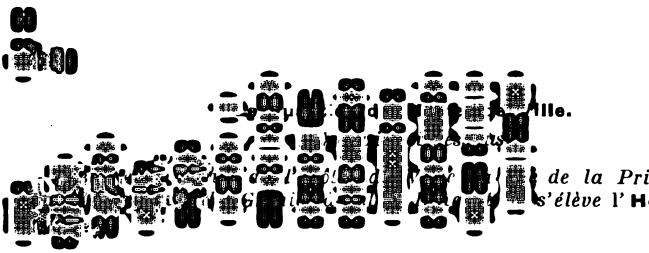

[illegible] de la Prison, jusqu'à [illegible] s'élève l'**Hôtel Noël de**

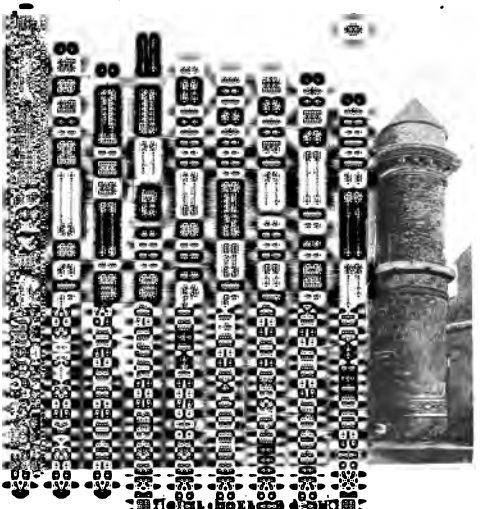

[illegible] rte de manoir Henri II [illegible] aux angles, comme ceux [illegible] aillées. La plinthe sépa- [illegible] enroulés. Des grecques [illegible] res ; une large corniche [illegible] des seigneurs de Muire, [illegible] ISON DES PETITS PATÉS, [illegible] relief.

[illegible] ze, un des propagateurs [illegible] France, y logea chez [illegible] Muire.

[illegible] *à droite, la rue du Marc,* [illegible] *a rue du Grenier-à-Sel*

[illegible] qui fut le séjour recher- [illegible] familles de la noblesse et [illegible] geoisie rémoise, a beau- [illegible] ombardements.

[illegible] plus remarquable est [illegible] ôtel Nicolas Le Vergeur, [illegible] en partie détruit par [illegible] 5).

[illegible] porte cochère du [illegible] architecture des XVe [illegible] Renaissance ait laissé à [illegible] plus élégante, était [illegible] *sous*).

[illegible] isée par un meneau [illegible] pilastres décorés de [illegible] encadrent les trois [illegible] res, court une frise [illegible] nt des portraits de

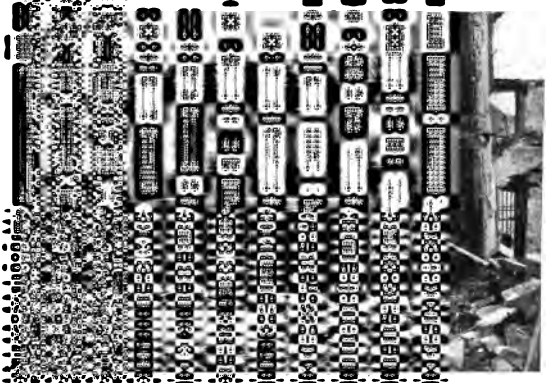

[illegible] pointe, de grandes [illegible] hautaines.

[illegible] au-dessus des fe- [illegible] représentent des [illegible] rois Ier et d'Henri II, [illegible] la pique.

[illegible] les obus, se dresse [illegible]

[illegible] nche, possédait une [illegible] euse décoration de [illegible] lées avec panneaux [illegible] tre cuite vernissée [illegible]

[illegible] ans raison décisive, [illegible] ves immenses et en [illegible] 18, était en chêne. [illegible] un des plus beaux [illegible] ent des figures gro- [illegible] feuillages, de dra- [illegible] entre elles par des [illegible] les singes, des dra- [illegible] ntre les solives, les

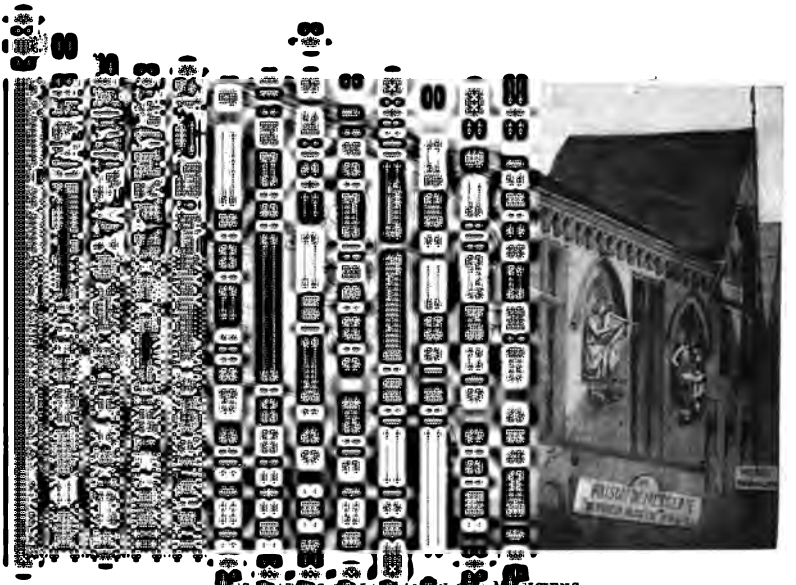

[illegible] SICIENS.

[illegible] été sauvées.

[illegible] la rue Pluche qui conduit

[illegible] encore nombreuses. La [illegible] *to ci-dessus*), aujourd'hui [illegible] origines certaines.

[illegible] rgeois, tantôt celle de la [illegible] donnaie des archevêques [illegible] conservé intact depuis [illegible] les fenêtres à meneaux [illegible] assises (*photos ci-dessus*), [illegible] consoles sculptées ; elles [illegible] ûte, le joueur de corne- [illegible] eur de harpe et le joueur [illegible] ucon, que l'homme du [illegible] par les ordonnateurs du [illegible] accrocher les bannières [illegible] é enlevées avant la des- [illegible] bre.

[illegible] ement. Quelques années [illegible] râce à une souscription [illegible] adues en Amérique.

[illegible] prouvé qu'elles datent,

[illegible] sans doute de la fin du [illegible] té très altérée, conserve [illegible] surmontée d'un arc en

[illegible] 13, deux têtes sculptées [illegible] te de femme coiffée du

[illegible]ÉCLE, 22, *rue de Tambour.*

[illegible] qui conduit à la place [illegible] (voir itinéraire p. 69).

[illegible] Hôtel de Ville incendié

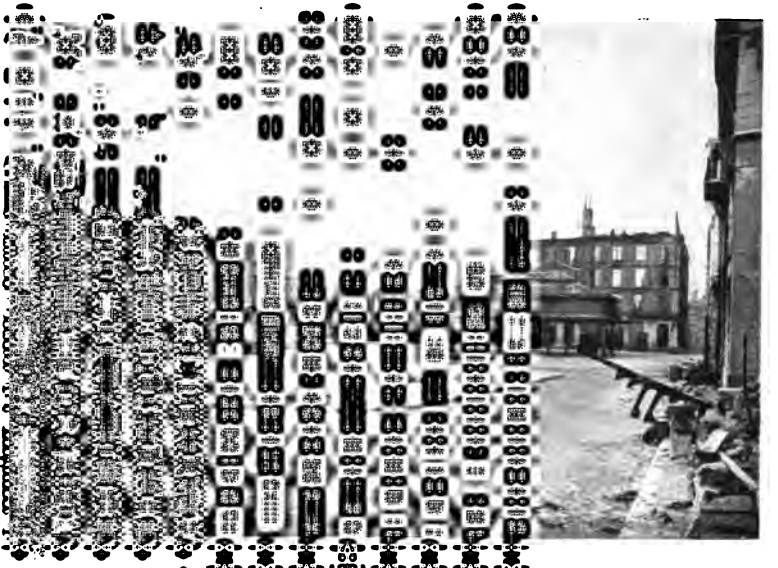

[illegible] au centre de la photo se trouvait [illegible] ville (photo ci-dessous et p. 89) [illegible] place. (Voir p. 9, Nos 3, 4 et 5.)

[illegible] emplacement de l'ancien [illegible] quelques-unes de ses [illegible] depuis le bombardement [illegible] a détruit la place, elles

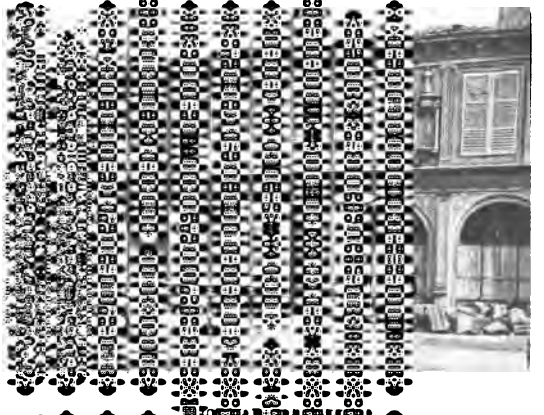

[illegible] Adam et Eve.

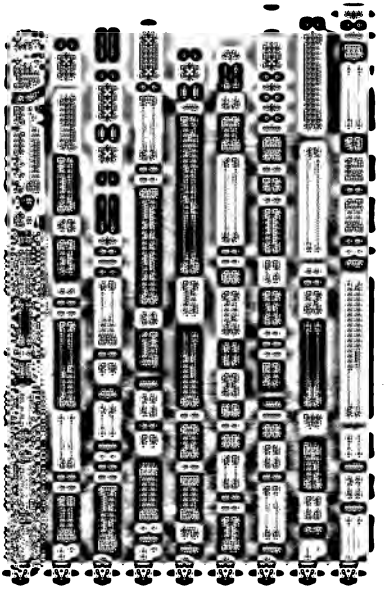

LA COUR DE L'HOTEL DE LA SALLE.

La tourelle, de construction très élégante, est en partie effondrée.

[illegible] *en sortant de la rue* [illegible] *Hôtel (du milieu du* [illegible] 18, mais sa façade [illegible] Reims, après celle [illegible] grandeur natu- [illegible] de leur nudité. Au [illegible] d'armes et d'un [illegible] étage, une niche [illegible] magasins installés [illegible] ensemble. L'intérieur [illegible] *ci-dessus*), dont un [illegible] détruites par les [illegible] maison **Fossier** (*voir* [illegible] de la rue de l'Arba- [illegible] pelée parfois sans [illegible] près de la rue des [illegible] un enfant doré [illegible] maison de l'Enfant [illegible] (*photo p.* 91), avec [illegible] fenêtres couronnées [illegible] *console sculptée*), [illegible] du xve siècle.

[illegible] *en continuant à sui-*

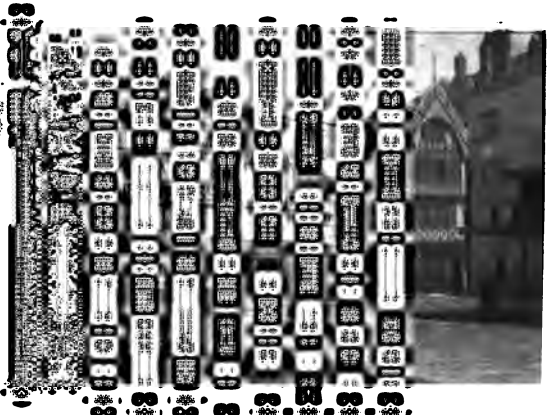

RRE.

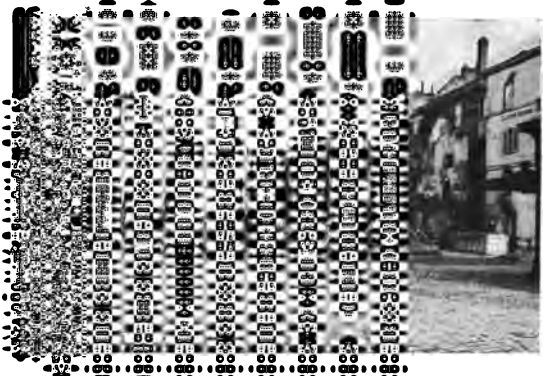

RRE.

la légende.

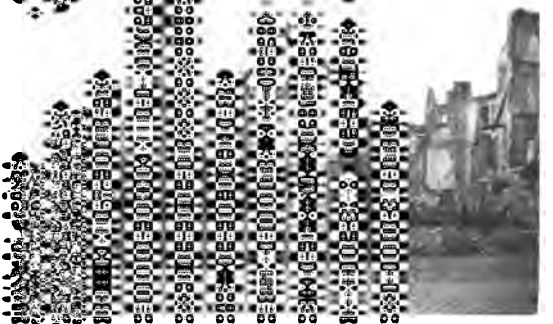

D'OR.

auche. (*Voir p.* 91.)

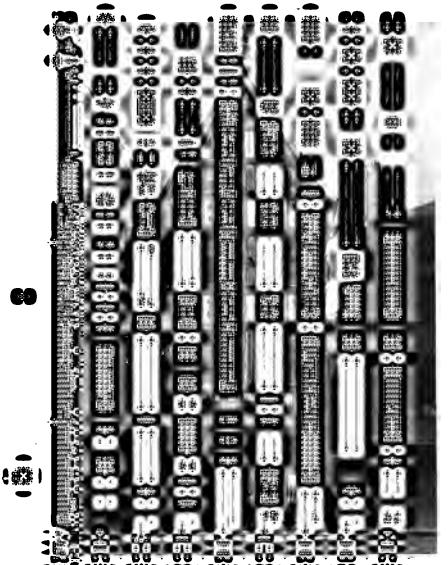

Voir sur l'itinéraire de la page 69 le n° 5 de la légende,

[illegible] UERRE.

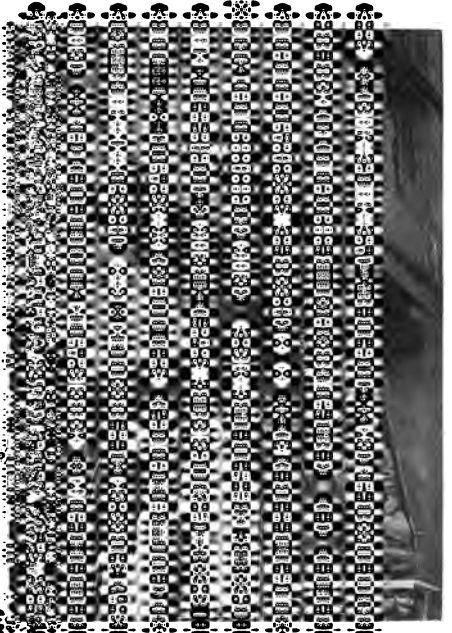

[illegible] REPRÉSENTAIT [illegible] ON.

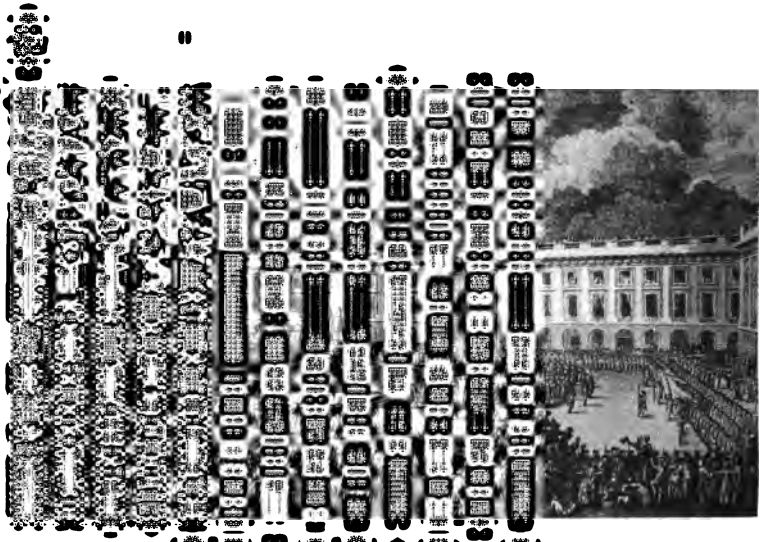

[illegible] MEN-AIMÉ.
[illegible] est au centre de la place.

[illegible] 22 septembre 1914, [illegible] ts neufs de la Société [illegible] avril 1918.

[illegible] itecte Legendre, elle [illegible] la ville, un rectangle [illegible] et démolir quarante- [illegible] re. La place pourtant [illegible] ois de ses côtés seule- [illegible] uronnées d'une balus- [illegible] transition Louis XV- [illegible] termes) est orné d'un [illegible] tourée d'enfants ran-

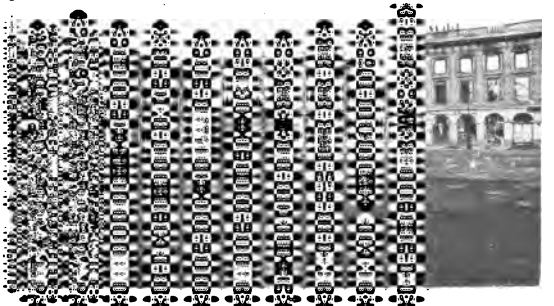

[illegible] onnerie.

[illegible] Au milieu de la place [illegible] protection (*voir les* [illegible] dements.

[illegible] puronné de lauriers. [illegible] nt deux figures allé- [illegible] in, un gouvernail et [illegible] ceur du Gouverne- [illegible] au milieu de l'abon- [illegible] et l'agneau dormant [illegible] e d'or.

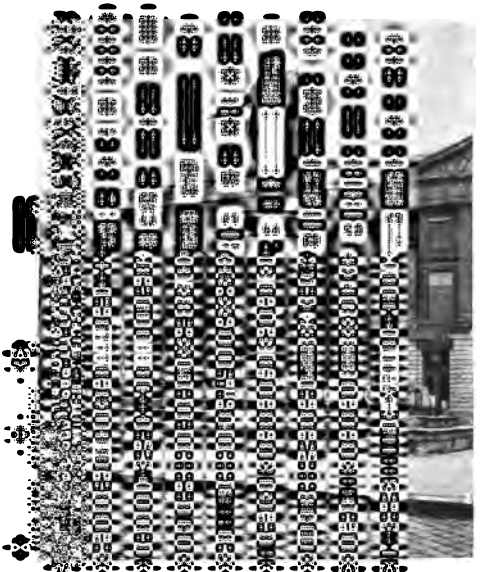

[illegible] VAUX DE PROTECTION [illegible] *portraits*

[illegible] de Pigalle ; mais les [illegible] s portraits du sculp- [illegible]

[illegible] le 15 août 1792 et [illegible] ar une pyramide sur- [illegible] nseurs de la Patrie, [illegible] nis, en 1803, par un [illegible] , en 1818, est due [illegible] ons et le costume de [illegible] conventionnel Rühl [illegible] *oir p.* 68).

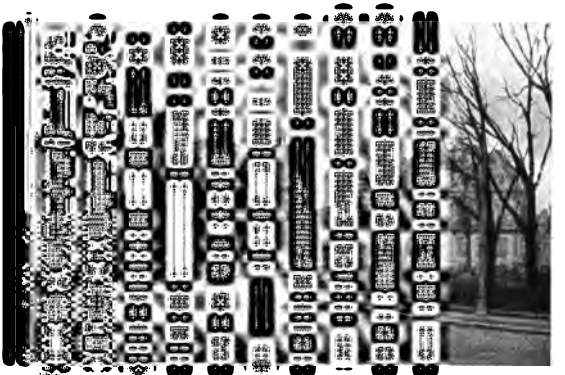

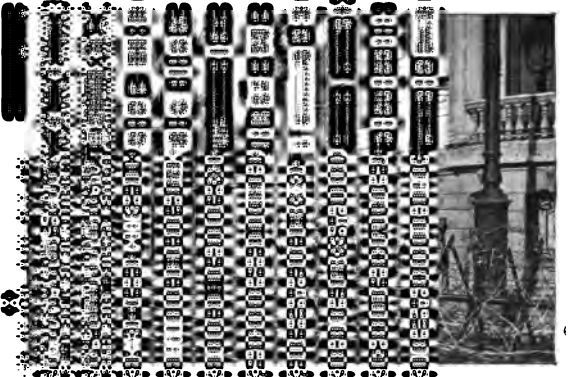

Cérès que prolonge, au Faubourg-Cérès (photo

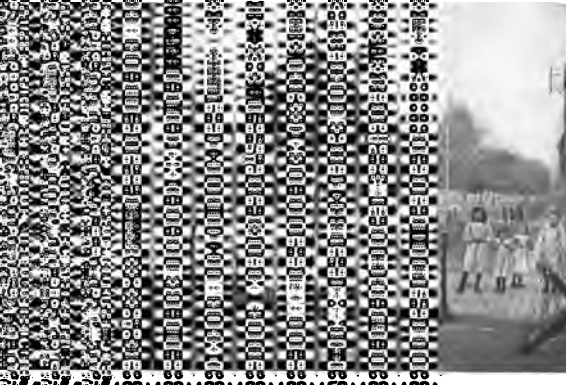

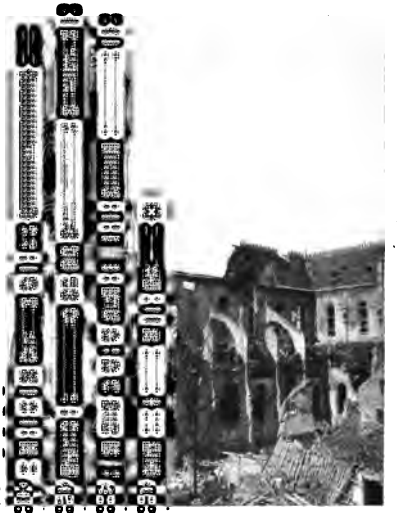

SAINT-ANDRÉ.
(*Photo Verneau.*)

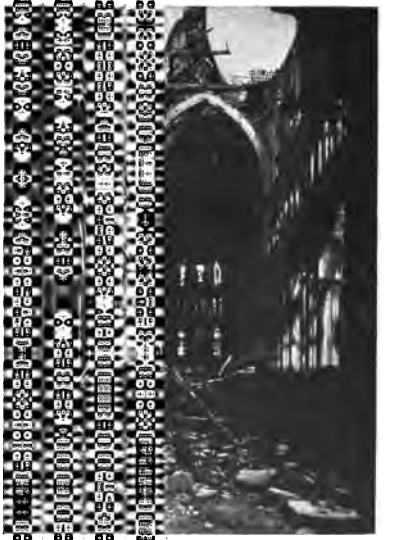

L'EGLISE SAINT-ANDRÉ.
(*Cliché LL.*)

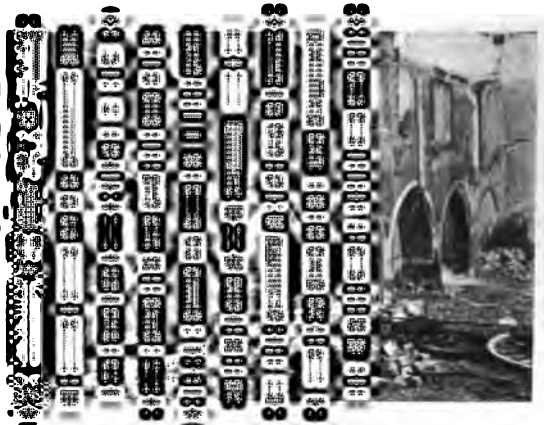

gauche le boulevard de la
u n° 19, **ruines de l'Hôtel**

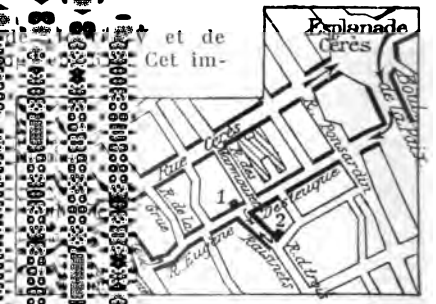

et de
Cet im-

Hôtel Thiard de Prain,
Autre des Cordeliers.

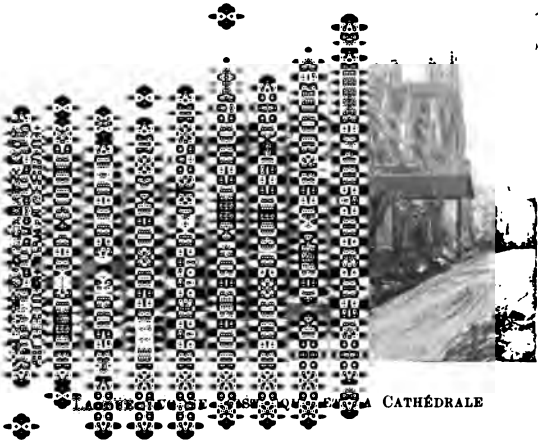

LA CATHÉDRALE

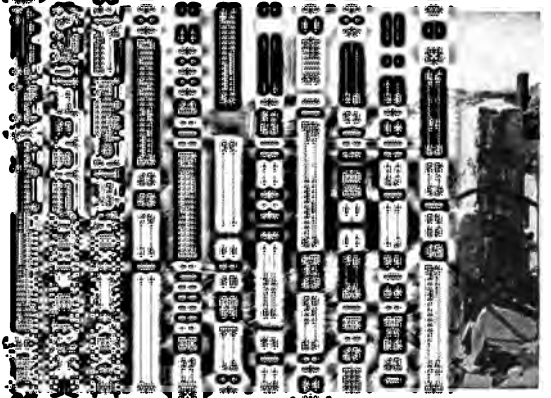

LES RUINES DE L'USINE MARGOTIN, 14, *rue des Trois-Raisinets.*

[illegible] *des Trois-Raisi-*
[illegible] **Cordeliers** (*photo*
[illegible] **cloître ont beaucoup**
[illegible] *continuera à suivre.*
[illegible], fort éprouvée par
[illegible] (*photo p.* 128).
[illegible] *ci-dessous*), sculptée
[illegible] **ruite.**
[illegible] *de l'Université qui*

[illegible] LA GRUE.

[illegible] *nt les rails du tram,*
[illegible] 1918.
[illegible] Chapitre, également
[illegible] maison entière.

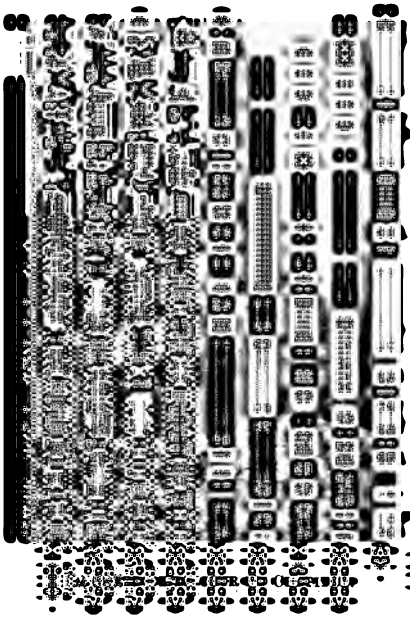

porte fut construite 0, dans le style de tran- ntre le gothique et le naissance. Son cintre porte un écusson aux Chapitre. Les pointes elles ont disparu.

e dernier vestige debout aines du Chapitre, qui rs portes, fermant en mps que celles de la Cité, e la cloche, constituaient dans la ville. Le Cha- effet, était jadis sei- une partie de la Cité de la Cathédrale, dont l'administration. Les s, jaloux de leurs pré- , furent souvent en vec les archevêques (*Voir* 71).

ut passer sous la porte venir à la Cathédrale.

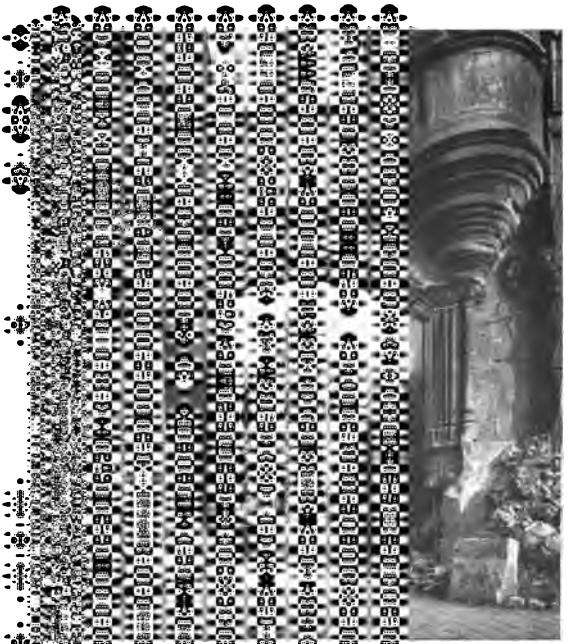

TE DU CHAPITRE. (*Ph. Verneau.*)

DE REIMS

Dame.

Quartier des Coutures.

Boul. Henry Vasnier

Rond-point St Nicaise

Caves Pommery

Square St Nicaise

Boul. Dancourt

Parc

Pommery

Av. de Châlons

Tourner à gauche

d'avril à août 1918.

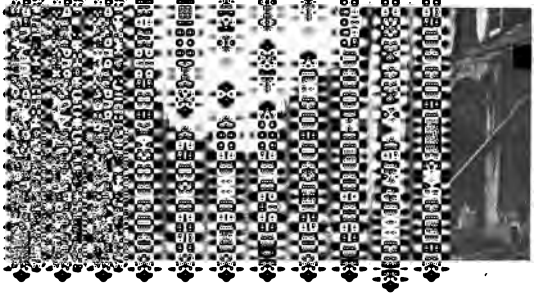

LA RUE CHANZY.

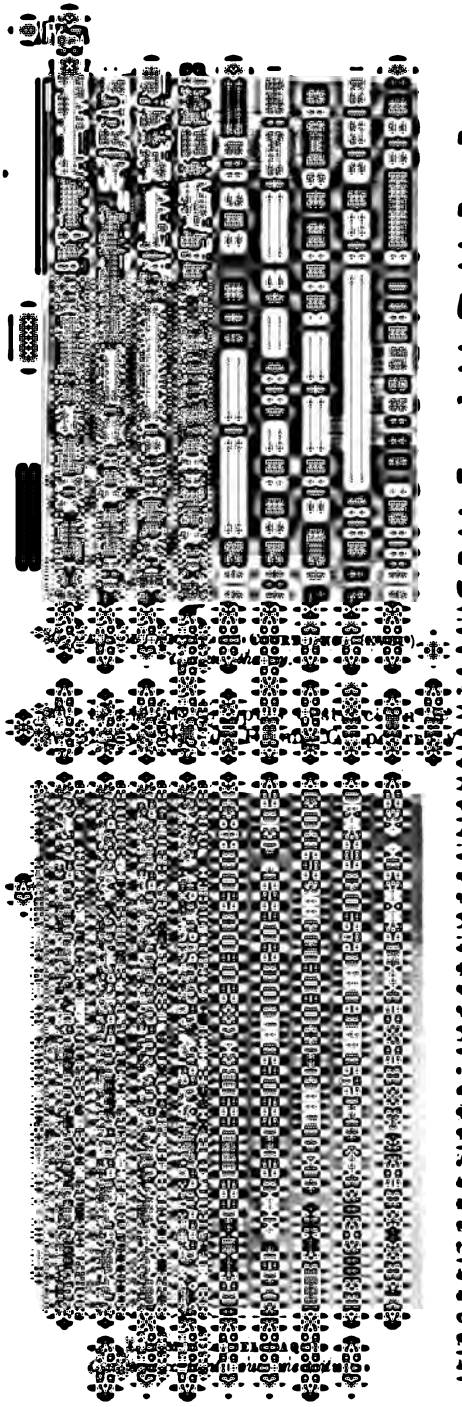

rra, au n° 71 de cette ruines de **l'hôtel Lagoille tagnon**, du XVIIIe siè- i a été détruit pendant bardement d'avril 1918, ption d'une partie de la

elle porte cochère sculp- la remarquable grille con sont reproduites ci-

ouvera ensuite à droite **Noel-Caqué (ex-hôpital larcoul)**, très éprouvé bombardements d'avril C'était un édifice du du XVIIe siècle, bien é, sauf la chapelle qui té reconstruite en 1873.

e la rue Gambetta qui e, à droite, la rue Chanzy. se devant l'église Saint- e et l'Hôpital général.

lise Saint-Maurice a été presque entièrement nne église qui était une Aigle du Lutrin, belle ure sur bois du XVIIe siè- s deux pupitres portatifs et le chandelier pascal sculpté de style Louis les confessionnaux des es latérales, du XVIIe dans la sacristie, de uables guipures, bro- la main, avec dessins à é l'époque Louis XIII, goût des modèles tracés rtiste rémois Georges nnet.

pital général est l'an- maison professe des s, bâtie au commence- u XVIIe siècle. Le RÉFEC- est orné de riches boi t de peintures du peintre Hélart. Plus intéres- ncore est la BIBLIOTHÈ- acée sous les combles, ls conduit un escalier ental. Cette salle est , avec profusion, de res sur bois et de es. De très belles con-

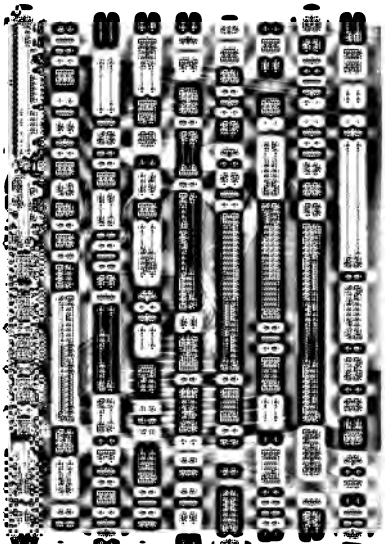

où se multiplient
gones, fleurons et
isent les rayons à
Malgré la surcharge

ne. Prendre à droite
che, la rue Simon
Saint-Remi.

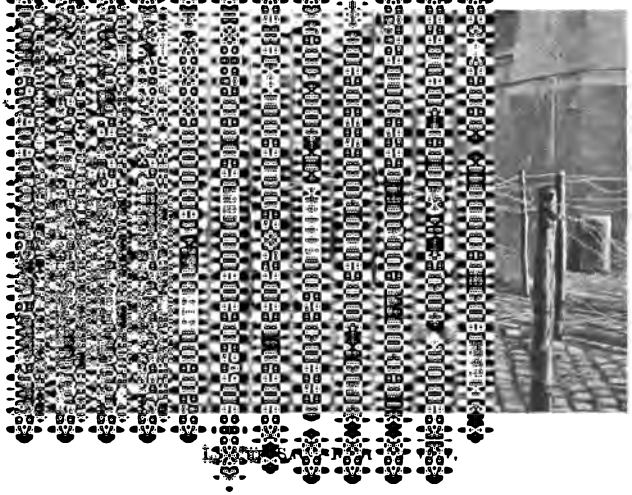

[illegible] une abbaye des Béné-
[illegible] siècles, les gardiens
[illegible]
[illegible] abbaye avait été trans-
[illegible] 1827 qu'elle était de-
[illegible] ien Hôtel-Dieu dont
[illegible] abbatiaux désaffectés
[illegible]
[illegible] le duc Robert furent
[illegible] nes, il reste seulement
[illegible]
[illegible] lies de 1098, de 1481,
[illegible] l'immense incendie du
[illegible]
[illegible] he, architecte du roi,
[illegible] n.
[illegible] es lancées par avions
[illegible]
[illegible] d'honneur, est de style
[illegible]
[illegible] ncipal, est bordée d'un
[illegible] as Bonhomme, dans le
[illegible] cloître des XIIIe et XIVe
[illegible]
[illegible] e Saint-Remi, et ceux
[illegible]
[illegible] bronze, qui occupe le
[illegible] Nicaise; elle fut édifiée,
[illegible] *sous*).
[illegible] double révolution et à

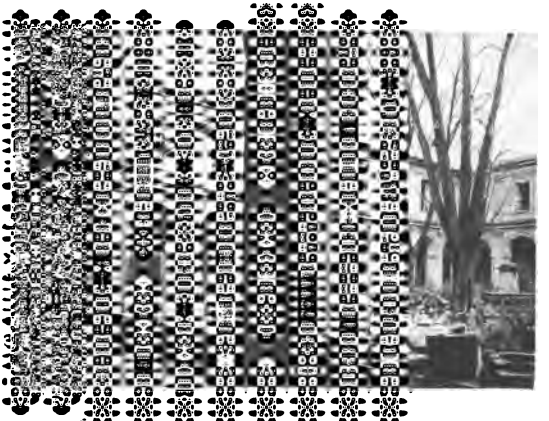

[illegible] Dieu.

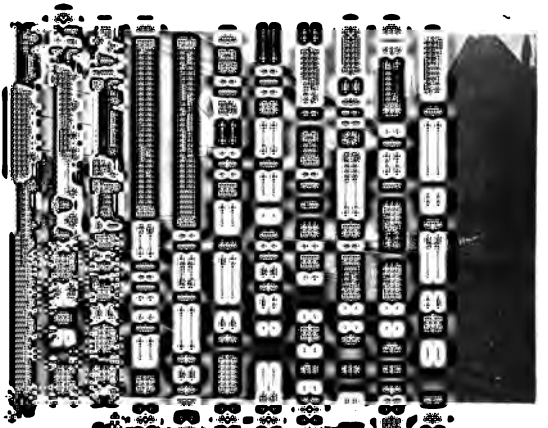

[illegible] Remi.

[illegible] les beaux escaliers [illegible] en 1896, le MUSÉE [illegible] chapelle archiépiscopale [illegible] vitrages, les sculptures [illegible] **Jovin.**

[illegible] les armées de la [illegible] invasions des Alamans.

[illegible] ru de Saint-Nicaise. [illegible] est vraisemblable- [illegible] serait alors antérieur [illegible] délogé le possesseur [illegible] ancien en y faisant [illegible] l'ancienne biblio- [illegible] d'un très pur style [illegible] *de la chapelle.*)

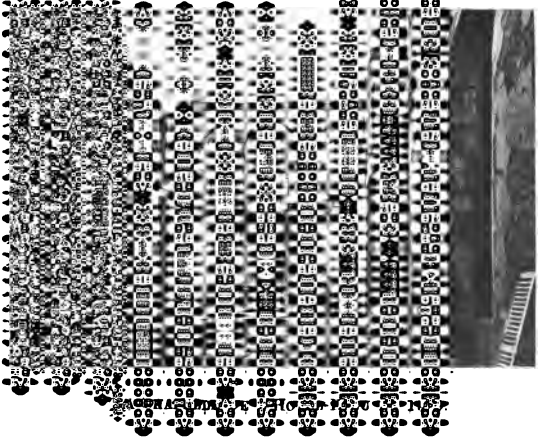

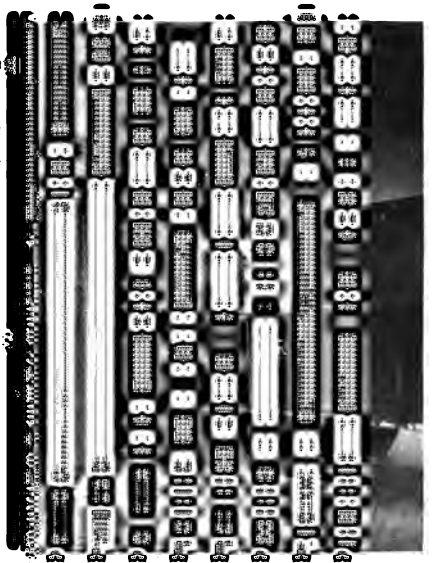

[illegible] le réfectoire, avait été [illegible] en ogive, elle était du [illegible]

[illegible] vestibule donnant sur le [illegible] vestibule comportait des [illegible] *plato ci-dessous*), très pré- [illegible] les de Godard, taillées [illegible] de la forêt de Saint- [illegible] Dieu par le chanoine [illegible] dans le bois, sous forme [illegible] salle voûtée en plein [illegible]

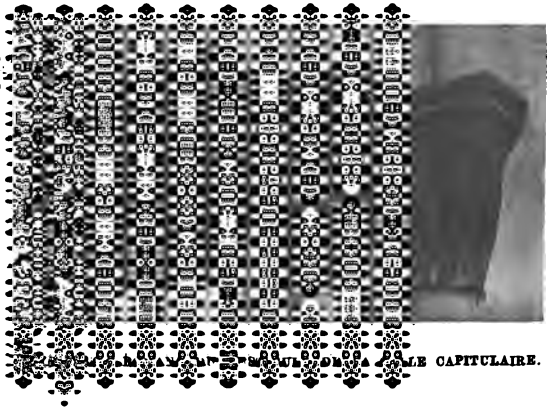

[illegible] LE CAPITULAIRE.

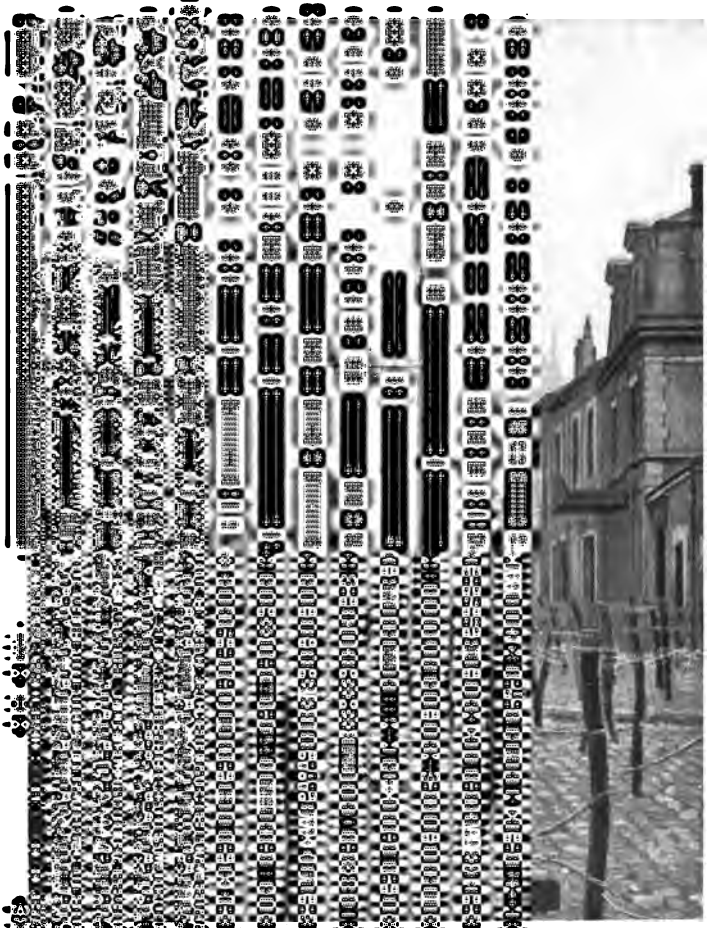

[illegible] 1917.

[illegible] es de Reims et une [illegible] qu'elle ait succédé à [illegible] du transept actuel, [illegible] provenant d'édifices [illegible] u sa restauration.

[illegible] tare. Elle a la forme [illegible] 38 m. 69, sa largeur [illegible] de 30 mètres. Seule, [illegible] ivers, qui marquent [illegible] pleinement sa sainte [illegible] l'intérieur surtout, [illegible] structeurs, un cadre

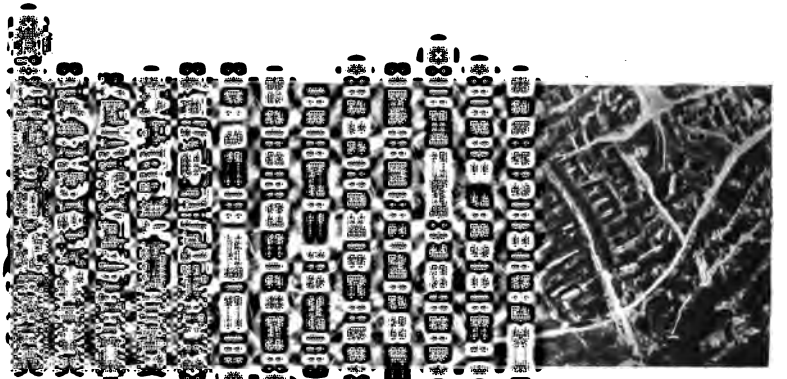

par un aviateur allemand.
toiture était encore intacte.

n cimetière, au milieu
où fut enterré saint
de s'agrandir, surtout
glise fortifiée. L'église
une des belles églises
rieux résumé de l'his-
. Commencée en 1039
hevée quand elle fut
fut continuée, à partir
que de Chartres, dont
ns du style gothique à
e, au XIVe siècle, sous
obert de Lenoncourt ;
siècle, elle fut restau-
reprises, depuis 1839.

guerre.

grands dommages jus-
septembre 1914 avait
mi et détruit un beau
ims ». Celui du 16 no-
hapelle absidale de la
ûte et les arcs d'ogive,
s magnifiques vitraux
du XIIe siècle où figu-
t Jean. L'incendie de
ndre. A partir d'avril
batteries allemandes ;
s et les fausses voûtes
datait du XVe siècle, il
s, du XIIIe siècle, qui
Le Trésor, les tapisse-
rié de la chapelle Saint-
es verrières de l'abside
uvés par le Service des

reliques du saint, qui,
restées en place, furent
t de l'évacuation défi-
e par des officiers pen-

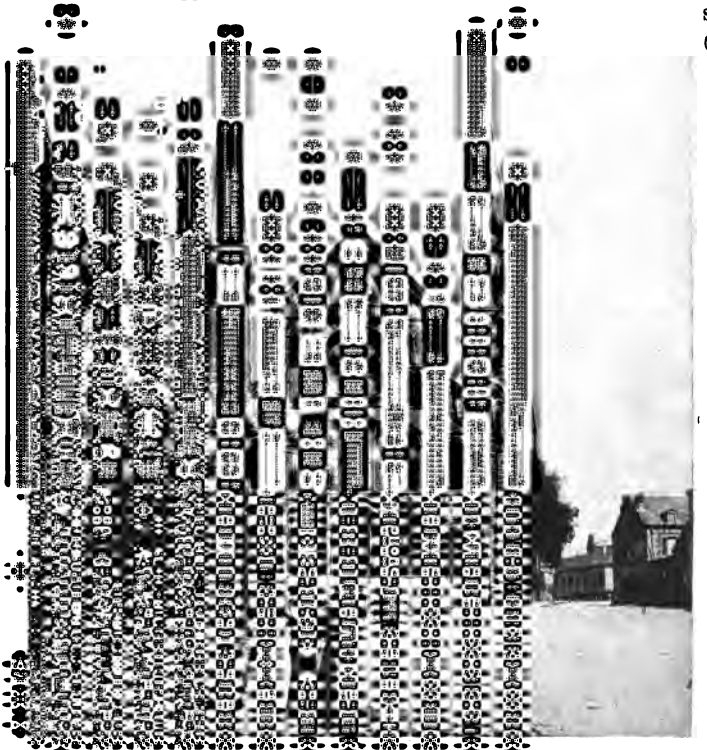

SAINT-REMI.
(*Cliché LL.*)

[illegible] Saint-Remi.

[illegible] ont les baies et les [illegible], contraste profon- [illegible] A la fois élégante et [illegible] du XIIe siècle, elle [illegible] des cinq fenêtres [illegible] de nos jours. La [illegible] arcatures superpo- [illegible] un arc de décharge. [illegible] reconstruite, au [illegible] sud (à droite), [illegible] ses meurtrières, [illegible] ale de la façade est [illegible] reprises sous Pierre [illegible]

[illegible] centrale est encadrée [illegible] et Pierre et de saint [illegible] marbre et de granit, [illegible] romain voisin. Les [illegible] archaïque, sont pro-

du XIe siècle. On re-
contreforts, la porte
imitif avec une astra-
des vestiges de cons-

les plus anciens du
ou par des chapiteaux.

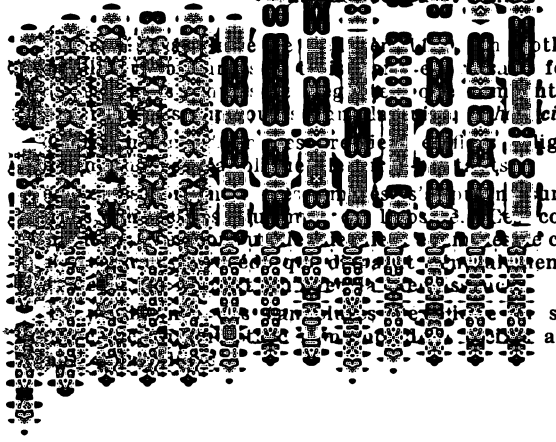

thique primitif. Cinq
formant trois étages,
nt les énormes saillies
ci-dessous.)
igieux de France, où

ur des colonnes exté-
colonnes sont encore
cannelures appliquées
ent avec l'architecture

sans doute par l'in-
avait gardé de nom-

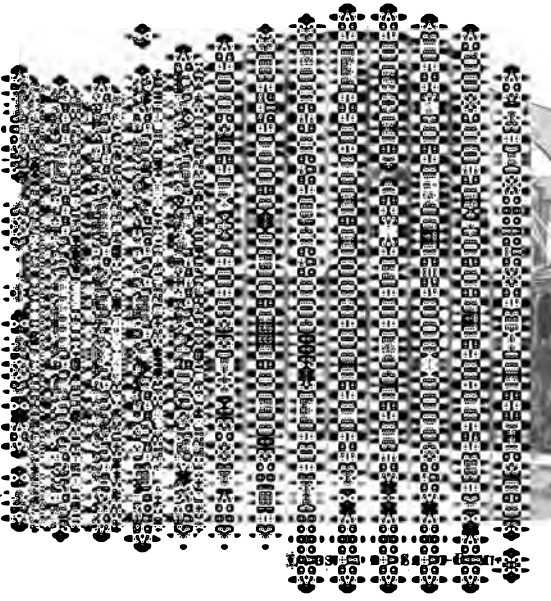

[illegible] construite en 1480, [illegible] le blason de Lenon- [illegible] meneau décoré d'une [illegible] un rinceau de vigne, [illegible] ans les pieds-droits, [illegible] saint Sinice, pieds [illegible] ivre ; au-dessus des [illegible] dent huit groupes de [illegible] la Passion de Jésus.

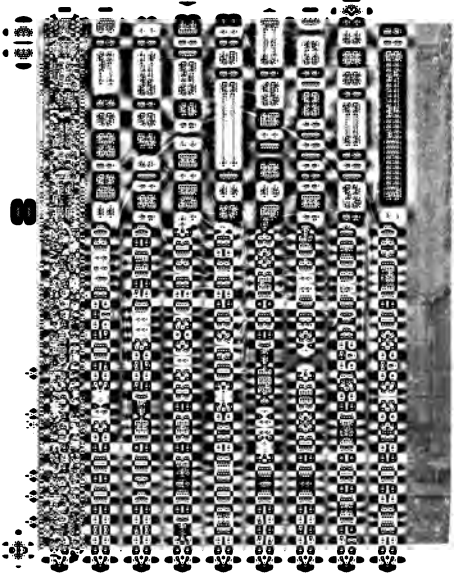

LE PORTAIL DU TRANSEPT MÉRIDIONAL.

[illegible] de petits panneaux [illegible] du xve siècle.

[illegible] ulptées cinq statues, [illegible] de saint Christophe [illegible] tympan du pignon [illegible] en est consacrée à [illegible] dans le ciel.

[illegible] nt Michel terrasse le [illegible] du gothique flam- [illegible] ementation délicate, [illegible] en bois, édifiée en [illegible] ateurs du sacre de [illegible]

[illegible] du XIe siècle était cou- [illegible] de deux travées, dont [illegible] basses nefs, et la fit [illegible]

[illegible] voûtes sur croisées [illegible] colonnettes gothiques, [illegible]

[illegible] ttes, qui encadrent la [illegible] astragale en forme [illegible] barbare rappellent [illegible] gèreté de l'abside. Ils [illegible]

[illegible] du transept, avait été [illegible] lle s'est écroulée pen- [illegible] mps que les combles [illegible]

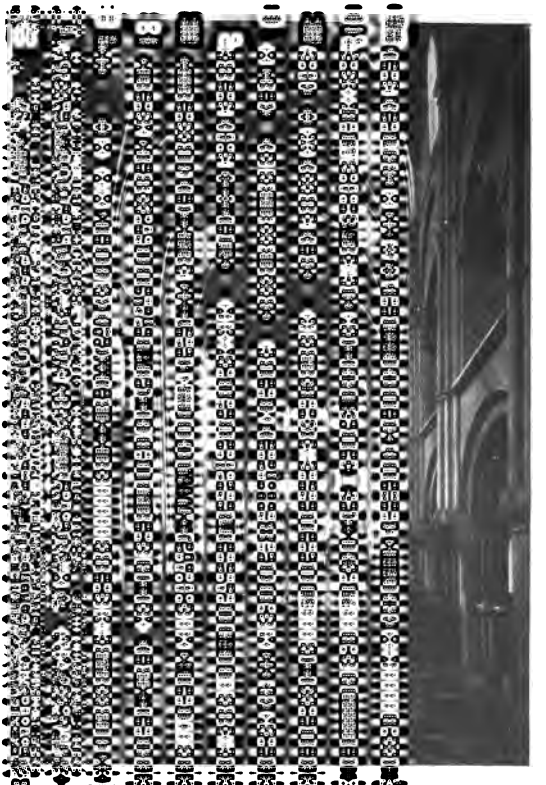

[illegible] (Cliché LL.)

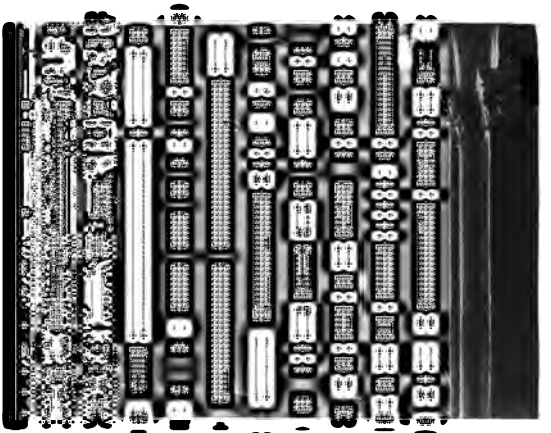

LE TRIFORIUM DE SAINT-REMI

[illegible] fin du XVIIe siècle. [illegible] devant la Sainte Am- [illegible] saint Benoît donnant [illegible]

[illegible] nef, les colonnes de [illegible] de l'époque gallo- [illegible] triforium (*photo ci-* [illegible] la nef. Le bas côté [illegible] *p. 112 et ci-dessous*).

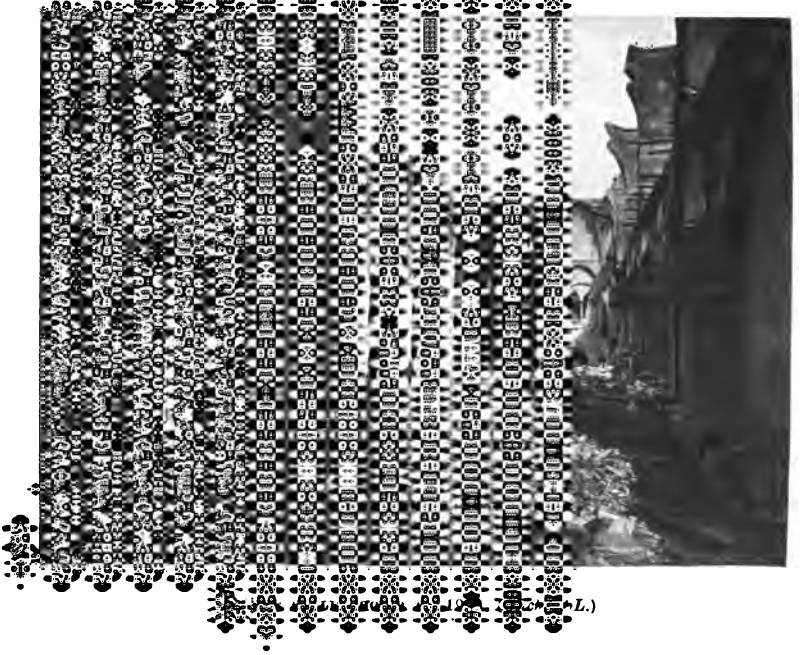

[illegible] *L.*)

La face intérieure du grand portail.

portail.

nes à jour forment une
aleries du premier étage
, formés chacun de deux
montés de chapiteaux de
aux sont gallo-romains.

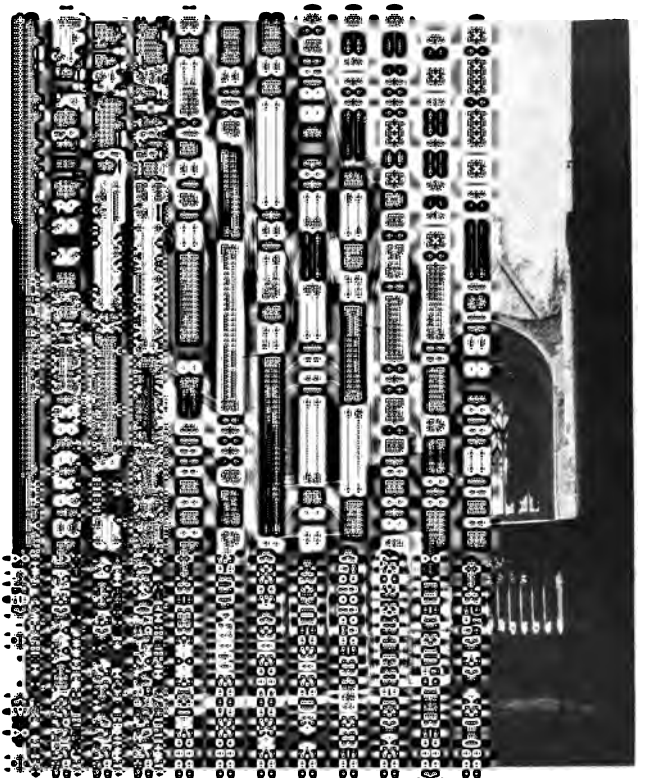

(voir p. 116) et coupe à cet
ail du transept sud.

rmontant les colon-
ne ou carolingienne.
voit encore, incrus-
e latine célébrant les
rait eu les qualités de
pudeur de Suzanne,
Ruth et les bonnes

ntre le transept, est

oriées provenant de
icaise, recueillies par

[illegible] gravées en noir ; les inci-

[illegible] dessin, avec un médaillon [illegible] trois figures représente [illegible] arche de Noé jusqu'à [illegible].

[illegible] Moyen-Age en bois peint, [illegible] tout provenant de l'an-

[illegible] (PIÉTÉ),
[illegible] *idional.* (*Cliché LL.*)

[illegible] sept sud contenait une [illegible] appartenu à l'ancienne [illegible] ns, Joseph d'Arimathie [illegible] Marie, mère de saint Jac- [illegible] Vierge, accablée de dou- [illegible]

[illegible] le RETABLE DES TROIS [illegible] on de Jean Lespagnol, [illegible]

[illegible] nts baptismaux, repré- [illegible] Louis, à droite, le baptême [illegible] baptême de Constantin, à [illegible]

[illegible] et de la seconde moitié [illegible] Pierre-le-Vieil.

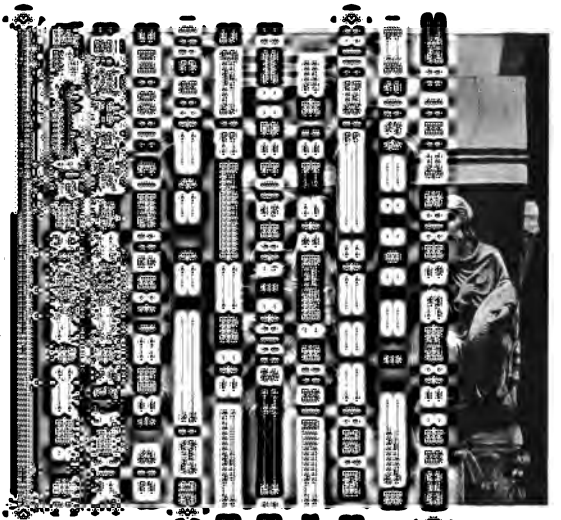

[illegible] on plan a beaucoup [illegible] il est comme le pro-[illegible]

[illegible] ont il occupe les trois [illegible] colonnes adossées aux [illegible] colonnettes soutenant [illegible] en encorbellement [illegible] reposent elles-mêmes [illegible]. Les consoles cen-[illegible] symboliques ; sous [illegible] cètes tenant des ban-[illegible]

[illegible] chapelles rayonnantes, [illegible] atoire rappelle, avec [illegible] le plus original dans [illegible]

[illegible] urceaux triangulaires [illegible] rgeur des chapelles [illegible] sant sur de légères [illegible]

[illegible] se de points d'appui; [illegible] le style ogival qu'en [illegible] intérieur, les contre-[illegible]

[illegible] ont surmontées d'un [illegible]

[illegible] paraissant dater du

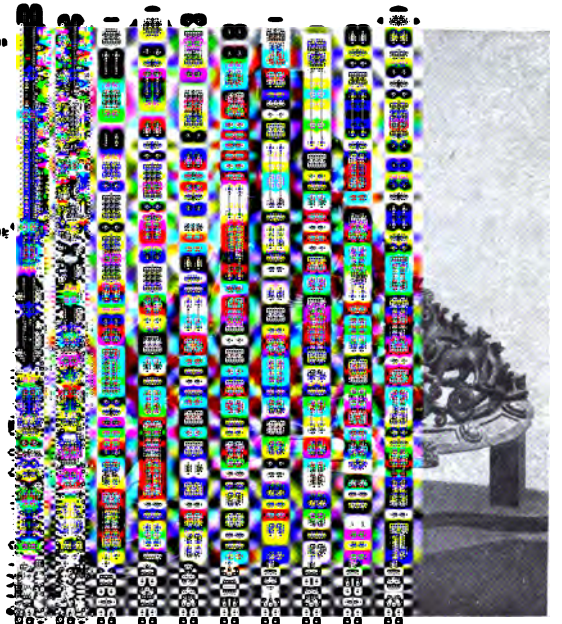

LA CHAIRE DE LA CATHÉDRALE APRÈS LE BOMBARDEMENT DE 1914.

[illegible], se détachent sur un [illegible] apôtres, des évangé- [illegible] une Vierge de ma- [illegible] archevêques de Reims. [illegible] saint Remi, qui occupe [illegible]

[illegible] effigies des archevê- [illegible] sous l'épiscopat duquel [illegible]

[illegible] ssance (*voir p.* 113) qui [illegible] 1656 à 1669, aux frais [illegible] du Conseil de Ville, du [illegible] aint-Remi ; le sculpteur [illegible]

[illegible] grande couronne de lu- [illegible] uite en 1793, qui por- [illegible] les quatre-vingt-seize [illegible] siècle, provenant, ainsi [illegible] de l'église des Minimes, [illegible] ndrée.

[illegible], le chef-d'œuvre des [illegible] milieu du sanctuaire. Il [illegible] e extrémité du pied. Ce [illegible] e archéologique, a été

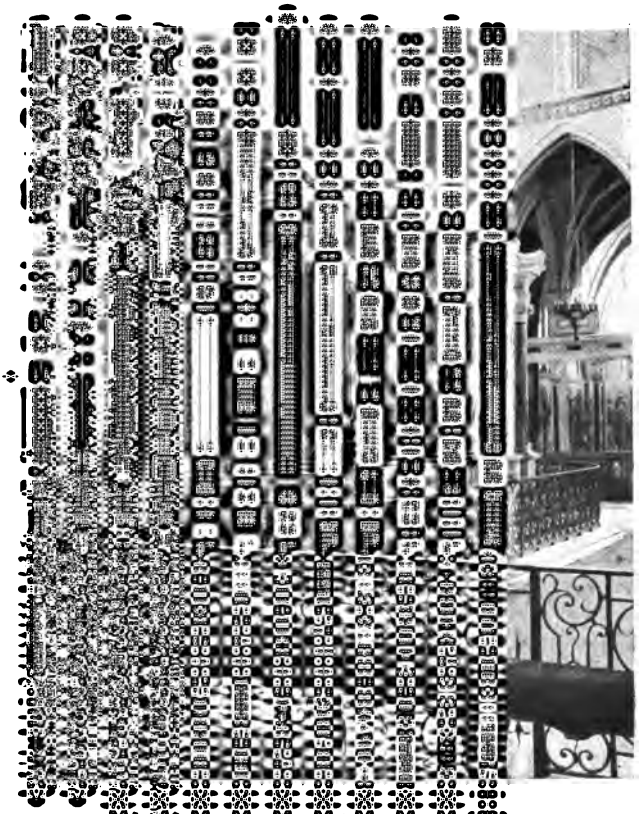

LE TOMBEAU DE SAINT REMI.

[illegible] Remi.

[illegible] d'un souvenir d'un [illegible] et était décoré à [illegible] hirs.

[illegible] ques provenant de [illegible] ble. Les douze pairs [illegible] e. L'archevêque duc [illegible] Laon, le sceptre ; [illegible] l'évêque comte de [illegible] ceinture ; le duc de [illegible] bannière ; le duc de [illegible] Flandre, l'épée ; le [illegible] mpagne, l'enseigne [illegible]

[illegible] plée, date de 1896 ; [illegible] ionale, à l'occasion [illegible] niches du bas de la [illegible] haut, sur les travées [illegible] strant des épisodes [illegible] maux représentant [illegible]

Les tapisseries.

Dans les tribunes des bas côtés étaient exposées, avant la guerre, de précieuses tapisseries qui purent être sauvées.

Ces tapisseries, données par Robert de Lenoncourt et restaurées par les Gobelins, sont d'une grande richesse de composition et d'un grand effet décoratif.

Elles reproduisent, dans un cadre architectural de la Renaissance, avec des personnages costumés comme au temps de François Ier, les scènes légendaires de l'histoire de saint Remi :

1° L'ermite Montanus, aveugle, va voir Remi nouveau-né, qui, en le touchant de ses doigts humides de lait, lui rend la vue ;

2° Saint Remi, ermite, appelé par le peuple à l'épiscopat, reçoit la mitre ;

3° Quatre miracles du saint : Remi éteint l'incendie allumé dans la ville par les démons ; Remi rend la vie à une jeune fille ; Remi, à table, est servi par les anges ; Remi, le vin manquant chez sa cousine Celse, bénit un tonneau vide qui se remplit ;

4° Bataille de Tolbiac ; Clovis instruit et baptisé par Remi ; la colombe miraculeuse et un ange apportant du ciel l'une la Sainte Ampoule, l'autre l'écusson fleurdelysé ;

5° Remi donne à Clovis un baril de vin en lui disant qu'il sera toujours victorieux tant que le baril sera plein ; un meunier ayant refusé de laisser comprendre son moulin dans le domaine de l'église voit sa roue tourner à rebours et son moulin s'écrouler ; saint Génebaud, évêque de Soissons, puni par Remi pour ses péchés, est ensuite délivré de ses fers par le saint ;

6° Miracle de Hydrissen : Remi ressuscite un mort, qui vient affirmer contre son gendre contestant le legs, sa volonté de laisser une partie de ses biens à l'église ;

7° Remi contemple un tas de gerbes, qu'il avait assemblées en prévision de la famine, et que des ivrognes ont brûlées ; Remi paralyse, dans un concile, la langue d'un prêtre hérétique, puis lui rend la parole devant son repentir ;

8° Remi chantant matines dans la chapelle de la Vierge, est assisté par saint Pierre et saint Paul et béni par Marie ; Remi, aveugle, dicte son testament devant saint Génebaud et saint Médard ; Remi recouvre la vue, célèbre la messe et communie ses clercs ; Remi meurt et quatre anges emportent son âme ;

9° Funérailles de Remi ; le cortège se dirige vers Saint-Timothée où l'on veut enterrer le saint, mais devant Saint-Christophe, sur l'emplacement de la basilique actuelle, le saint, rendant son cercueil impossible à soulever, manifeste son désir d'être inhumé dans cette dernière chapelle ; le linceul du saint, promené processionnellement dans la ville, éloigne la peste qui ravageait la Cité ;

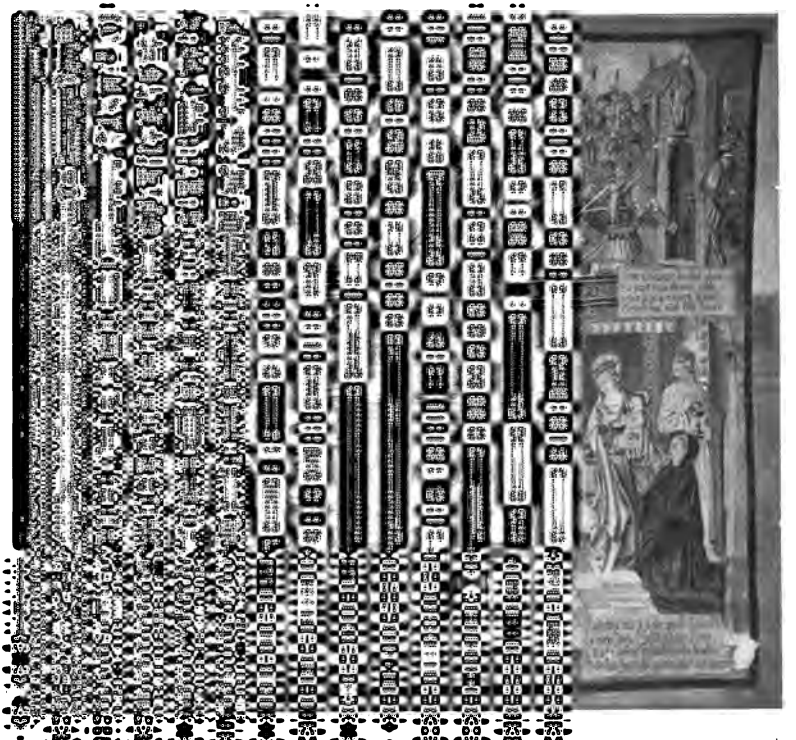

[illegible] *le 4 septembre* 1914.

[illegible] dans son mausolée ; [illegible] se, ne peut plus re- [illegible] évêque de Mayence, [illegible] Jean à un person- [illegible] court, à genoux, pré- [illegible] (*photo ci-dessus*). [illegible] cours du bombar-

[illegible] les portes en bois [illegible] le flamboyant. [illegible] françaises, mais il a été [illegible] les révolutions. [illegible] de Limoges, de 1633, [illegible] Remi, une crosse [illegible] ments sacerdotaux. [illegible] storiques, ainsi que

Julien, puis, à droite,
u-Lumière (voir l'itiné-

ne porte par où Jeanne
vient pas, comme le
umière, Apollon, mais
cin, ainsi appelée, au
de Bernardins.

longe l'ancien square
r.

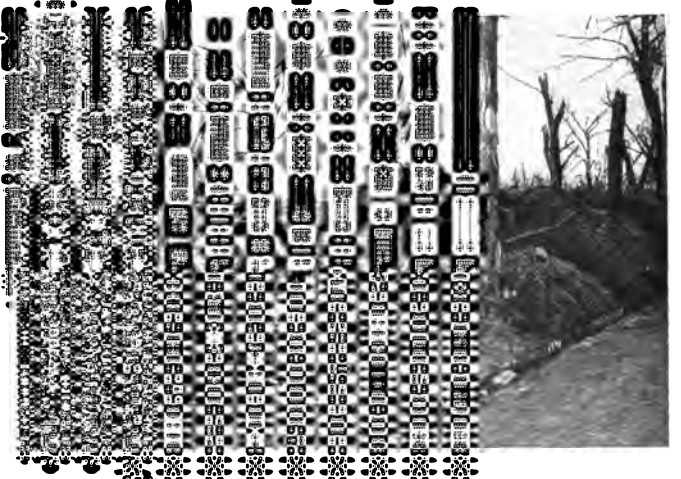

INT-NICAISE.

ombardements et aussi
utés pendant la guerre
haut desquelles on a

la plus proche du rond-
par une petite tour en
ts de Reims.

bordure du boulevard

s caves Pommery qui
pendant la guerre.

edi, de 9 h. à 11 h. et
d'entrée. Les visites ont
gardien.

s ; avec leurs rues, leurs
avec leurs rails, leurs
s électriques, leurs si-
ilomètres de longueur.

[illegible] AISE.

[illegible] mportance et de la [illegible] grand travail des [illegible]

[illegible] RC POMMERY *et tombe* [illegible] GE D'ATHLÈTES *et con-* [illegible] 25).

[illegible] *que prolongent jus-* [illegible] *boulevard de la Paix.* [illegible] *a été remplacée, sur* [illegible] *oir p.* 78).

[illegible] *ut de suite à gauche,* [illegible] *t à la rue du Barbâtre.*

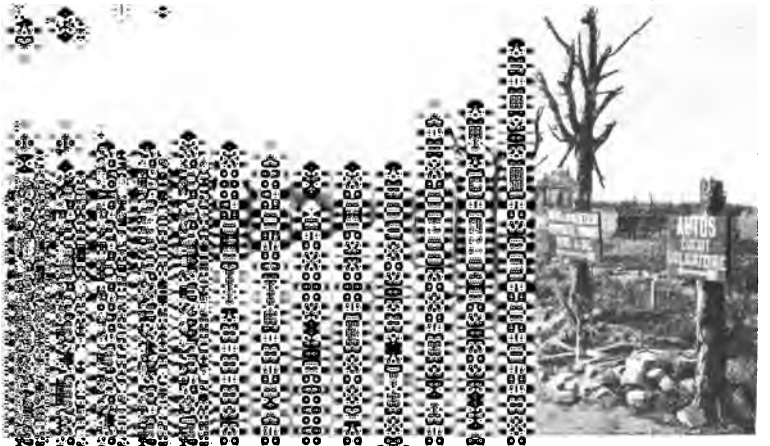

[illegible] SAINT-NICAISE.

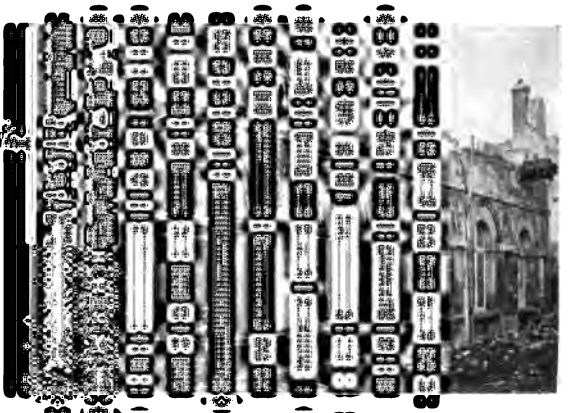

[illegible] in de la rue Montlau-
[illegible]ent.

[illegible]que, a été commencé, [illegible]s habitants, le plus [illegible]e important à Reims [illegible]

[illegible]te, la décoration s'est [illegible] Dans la cour, au rez-[illegible]nt, s'ouvre une galerie [illegible] (*ph. ci-dessous*) entre [illegible] et aux extrémités de [illegible] sept niches hautes de [illegible] abritent les statues [illegible] du Soleil et des six [illegible]onnues au XVIe siè-

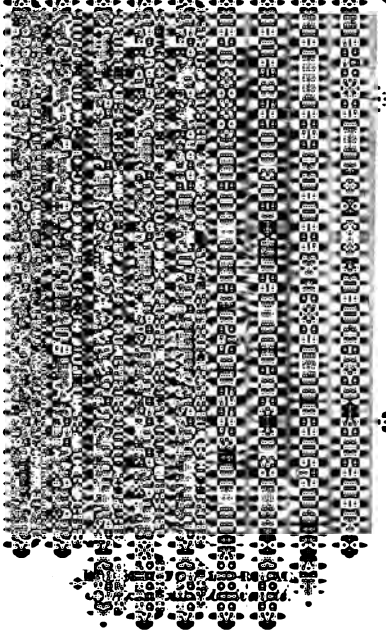

[illegible] dans l'ordre, SATURNE, [illegible] la main, un serpent [illegible] son bras, dévorant un [illegible] signes du Zodiaque, [illegible] et le Capricorne, à [illegible] JUPITER, tenant une [illegible]umée, avec, à ses [illegible] Sagittaire ; MARS, armé [illegible] cap, au-dessus du [illegible] du Bélier ; le SOLEIL, [illegible] par Phébus à l'am-[illegible]au, avec un lion à son [illegible]us, vêtue de sa seule [illegible] au-dessus du Taureau [illegible]aleine; MERCURE, des [illegible]ur de la tête et aux [illegible] caducée à la main, la [illegible] les Gémeaux à ses [illegible] LUNE, figurée par [illegible]ant un croissant, avec, [illegible] d'elle, un scorpion.

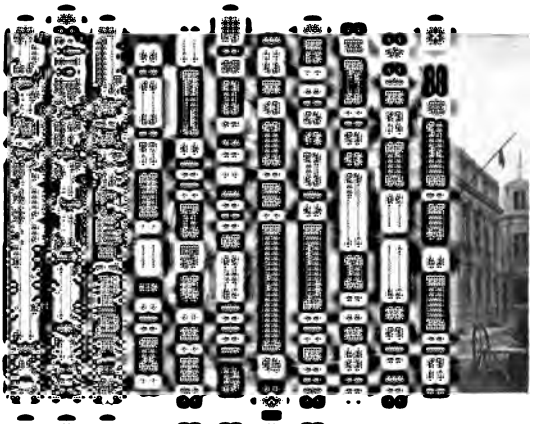

LA FAÇADE DU LYCÉE, *incendié ou détruit par les obus.*

[illegible] sont aux initiales [illegible] ème cour se voient [illegible]

[illegible] *té qui la prolonge* [illegible]

[illegible] 65 (*photo ci-contre*), [illegible] s. Ce sont les seuls [illegible] de [illegible] cet endroit sur la [illegible]

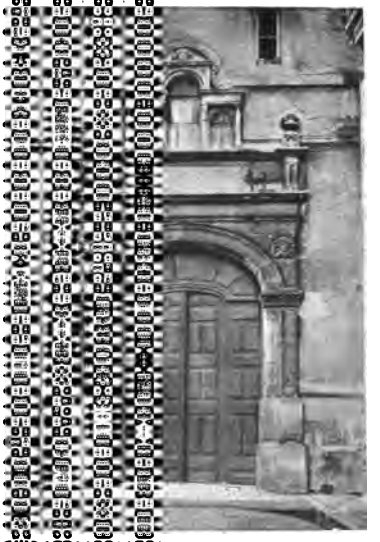

[illegible] DU PETIT LYCÉE.
[illegible] uthier-le-Noir.
[illegible] l'arcade, figures de Jean [illegible] Jean qui pleure.

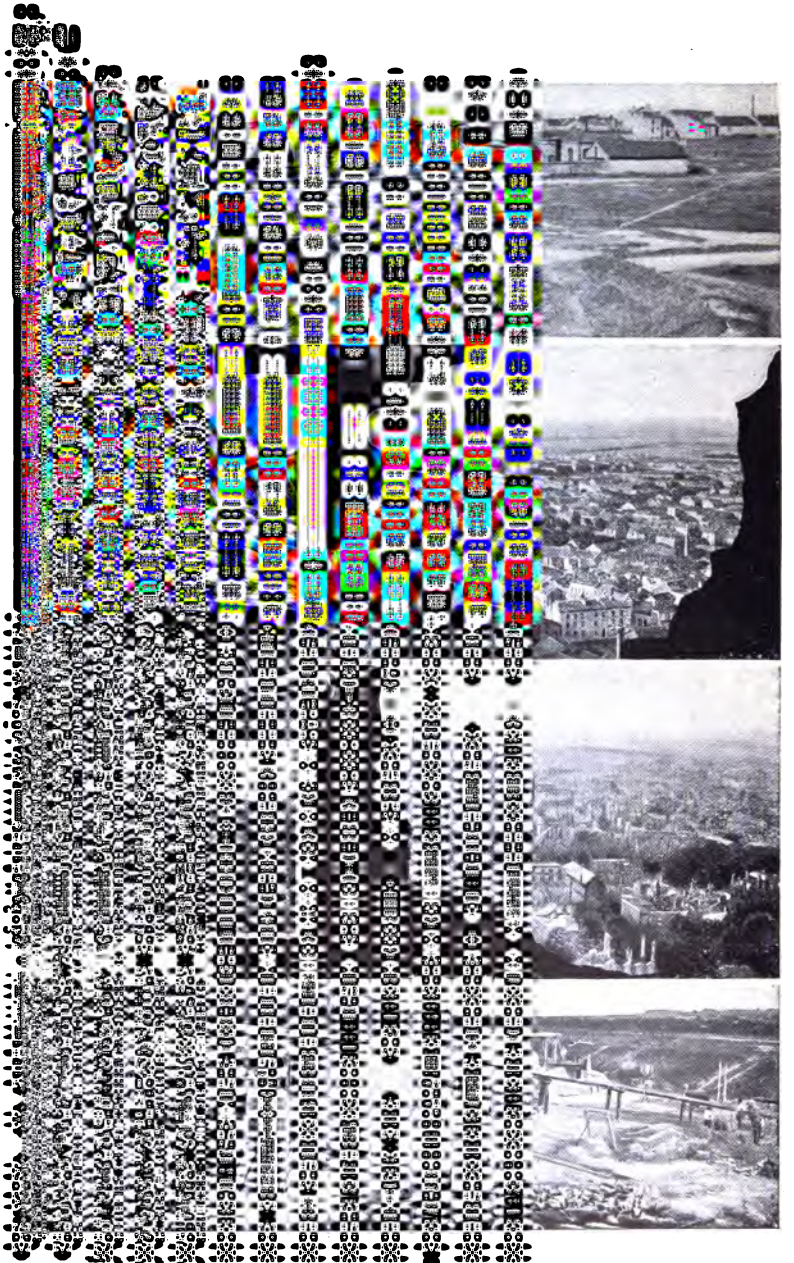

RIS DANS UNE USINE

V, p. 14).

us. Un observatoire fut installé

de la page ont été prises

ls (1916).

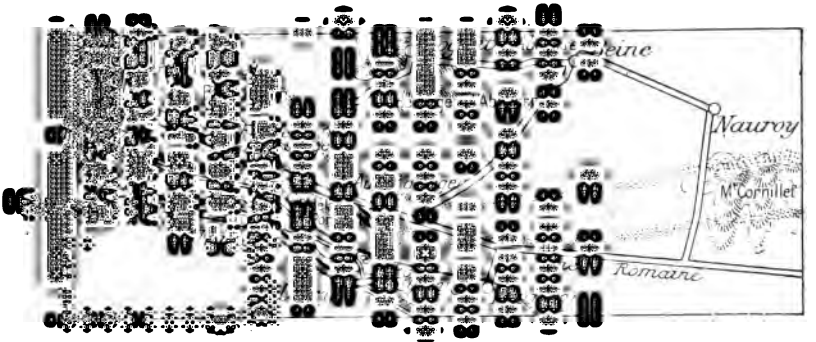

[illegible] *ntinue la route natio-*
[illegible] *A1, F. 6 et H. 7).*
[illegible] es organisations de
[illegible] venue, creusés dans
[illegible] *droite, le Collège*
[illegible] n champ de bataille.

[illegible] ME DE LA JOUISSANCE.
(1916).

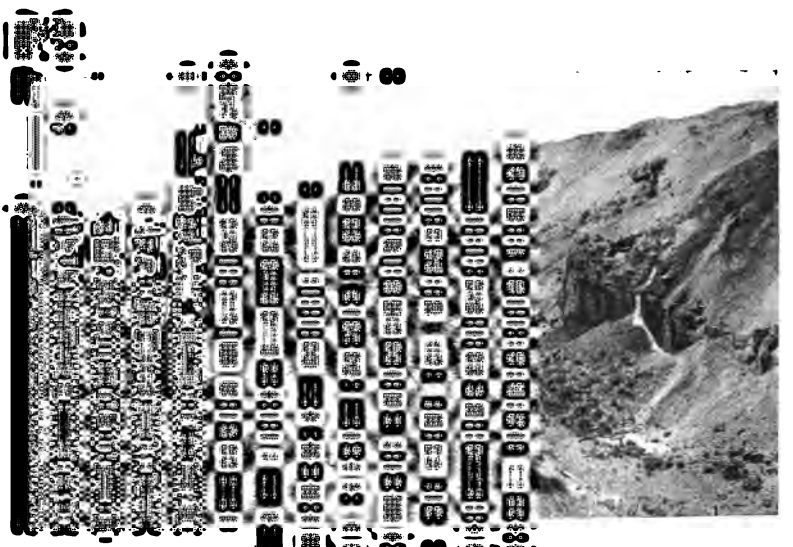

[illegible] la route nationale n° 44 [illegible] Vesle et la plaine mon- [illegible] Pompelle couvre Reims [illegible]

[illegible] bats pendant toute la [illegible] auberge d'Alger par le [illegible] nuit du 17 au 18 sep- [illegible] attaques pour recon- [illegible]

[illegible] allemande fut précédée [illegible] mine qui creusa un [illegible] mètres de profondeur [illegible] orps, les Français refou- [illegible] nnoir.

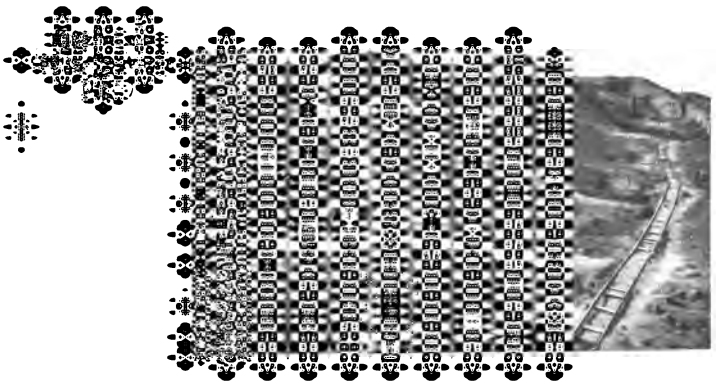

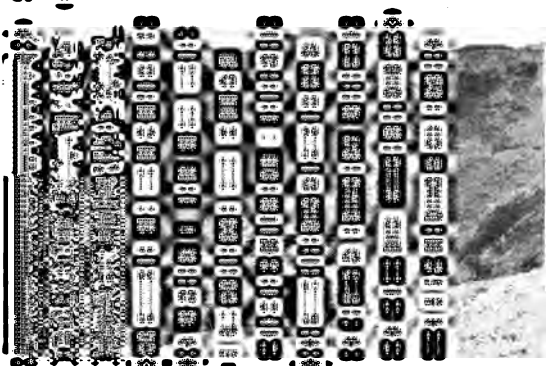

L'ENTONNOIR DE L'AUBERGE D'ALGER. (1918.)

[illegible]-1916-1917), le fort [illegible] r de Reims les plus [illegible] quelques dizaines [illegible] nt ensuite vers le [illegible] is d'un vert sombre, [illegible]

[illegible] l'Abbesse, l'ennemi, [illegible] fort sous un déluge [illegible] emps les passerelles [illegible] de cette rivière, iso- [illegible] lement et de tout [illegible] *Flammenwerfer*, se [illegible] nt les pentes exté- [illegible] emands ne purent [illegible]

[illegible] rapprocha les lignes [illegible] voulut alors en finir [illegible] er la ville en même [illegible]

[illegible] ts sud-est de Reims [illegible] ailons et 15 chars [illegible] ments du 23e régi- [illegible] e irrésistible contre- [illegible] s leurs lignes ; les [illegible]

[illegible] ment, les Allemands [illegible] toutes les faces du [illegible] nt les lisières nord- [illegible] rent aussitôt.

[illegible] ne offensive pour la [illegible] re emparés plus à [illegible] e Sillery.

[illegible] UIL (*croquis p.* 125).

[illegible] gouailla un zouave en

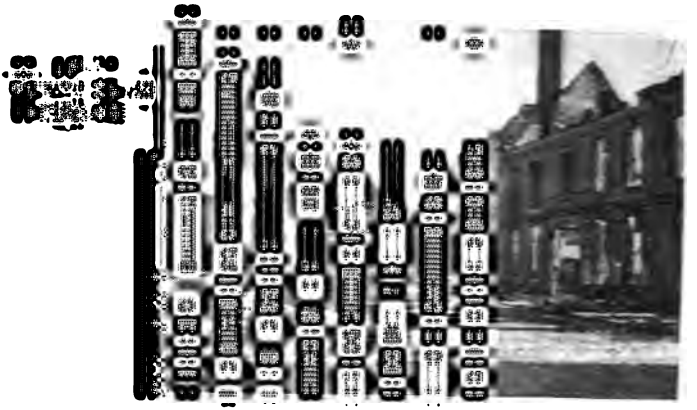

IÈRES

3

35

LLE

69 à 98

71

ADES 78

82

88

92

94

99 à 124

102

105

120

123

125

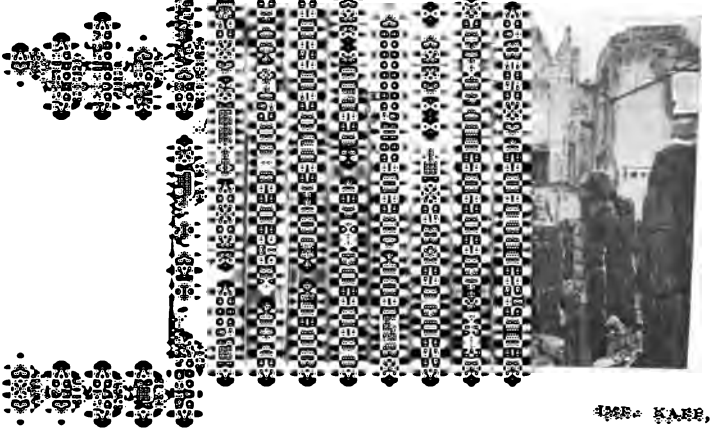

IMP. KARR, PARIS